Business Progress L'offre à la hauteur de vos choix

Business Progress met à votre disposition plus de dix forfaits allant de 20dt à 200dt incluant :

- Numéros illimités
- Bonus Internet Mobile
- Bonus sur recharge permanent
- Appels internationaux au prix du local*
- Options d'appels avec illimité en local et à l'international**

ooredoo.tn

oocedoo business



^{*}Fixes de la Zone 2 et fixes & mobiles du Canada et des USA.

^{**}Options disponibles en « édition limitée ». L'illimité à l'international est plafonné à 15h/mois.



La vie est émotions

PACK PRO

Accédez aux meilleures technologies d'accueil téléphonique et d'échange d'informations à moindre coût

- Une offre clé en main (avec Zéro investissement).
- Un interlocuteur unique.
- Une messagerie pro Hosted Exchange.

L1288

www.tunisietelecom.tn

Ce qui nous sépare, ce qui nous menace, ce qui nous rassemble

u'est-ce qui nous manque pour que la Tunisie retrouve ses fondamentaux sains, solides et porteurs de nos ambitions? Le pays s'est irréversiblement affranchi de la dictature. La parole s'est libérée pour s'exprimer dans sa pluralité. La société civile exerce son magistère, vigilant, au-dessus des partis et de tout pouvoir. La nouvelle constitution et ses institutions se mettent en œuvre. Le Conseil supérieur de la magistrature, pièce maîtresse, vient d'être librement élu, ouvrant ainsi la voie à la composition de la Cour constitutionnelle.

Tous les bons ingrédients sont réunis et pourtant la Tunisie ne se remet pas au travail, ne se remet pas en service, ne se remet pas dans les radars de l'économie internationale, ne retrouve pas sa grandeur. Au lieu de rassembler les Tunisiens et les fédérer autour d'un grand dessein partagé qui forge l'avenir, le charisme séparateur de ceux qu'on croyait leaders nous renvoie dans le clanisme, le corporatisme et le populisme. L'usurpation des oasis de Jemna et la contestation de l'impôt par les avocats nous en offrent à chaud de fort regrettables illustrations. L'implosion de la plupart des partis politiques ne fait qu'attiser le mal, fractionnant leurs rangs et laminant tout programme et tout débat de fond. L'approche de son congrès électif engage l'Ugtt dans la surenchère. Les clivages s'ancrent. La Tunisie s'atomise.

En fait, qu'est-ce qui nous sépare? Les grands choix de société ont été tranchés par la constitution. La démocratie et la modernité sont plébiscitées, nonobstant quelques poches réduites de résistance parmi des salafistes partisans de la charia et prônant le jihad. Dans leur immense majorité, les Tunisiens ne pensent qu'à la garantie de leurs revenus, à l'éducation de leurs enfants, à l'acquisition d'un logement, à l'accès aux soins de santé et au bien-être dans la dignité et le bonheur. Ce liant fort n'est malheureusement pas activé pour assurer à la nation des lendemains meilleurs. Sans vision, ni grand leader, sans projet d'ensemble mobilisateur ni vecteurs polarisateurs, sans un grand parti séculier, démocratique et puissant à même de rééquilibrer utilement le paysage politique, la Tunisie continue de naviguer à vue.

Ce qui nous guette est cependant fort menaçant. La guerre contre le terrorisme reste longue et pénible à gagner. La puissance des lobbies de la contrebande, de la corruption et de la malversation, guère facile à éradiquer, gangrène l'économie, l'administration, le pays tout entier. Le désintérêt international détourne l'attention des grandes puissances amies de cette lueur de démocratie dans une région en déliquescence.

Loin de céder à la tentation de la théorie du complot ou de tout diaboliser, le constat est amer. Des pays amis, du Nord comme du Golfe, se désengagent, mais leurs ONG, souvent pas toujours neutres, s'infiltrent, s'imposent et arrosent à tour de bras, à coups de plusieurs milliers de dollars et d'euros. L'argent atterrit le plus légalement du monde sur les comptes bancaires, pour s'évaporer rapidement sans laisser la moindre trace dans de nombreux cas. Qui peut en garantir l'origine réelle, l'objectif noble et l'utilité bénéfique?

Trop d'influence extérieure, trop peu d'engagement effectif au soutien économique et financier. A quelques exceptions près : l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne... Dons, crédits et autres facilités consentis ne sont pas pour autant assez conséquents avec les enjeux en Tunisie et dans la région, assez suffisants pour consolider la démocratie et changer la donne dans le pays.

La démocratie n'est bénéfique que si elle transforme le quotidien des Tunisiens, remette le pays en fonctionnement et crée la richesse. Première revendication et précieux acquis, elle a besoin de vision, de chefs avant-gardistes, d'institutions, de partis et d'appui international. Quatre piliers qui font terriblement défaut à la Tunisie, aujourd'hui, plus qu'hier, alors que le parcours le plus difficile a déjà été réussi.

En tête, vient la vision d'ensemble, sans le moindre risque d'erreur, perspicace, prometteuse et mobilisatrice. Son absence est le plus grave danger. Se tromper d'objectifs, de priorités, de choix sera préjudiciable aujourd'hui et pour les générations futures aussi.

> Il n'y a pas pire aveugle que celui qui n'a pas de vision..

T.H.

N°66 • Novembre 2016 Lea

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb

- Mohamed Larbi Bouquerra Faouzia Charfi Mounira Chapoutot Remadi
- Rafik Darragi Samy Ghorbal Mourad Guellaty Azzedine Guellouz
- Mohamed Ali Halouani Mohamed El Aziz Ben Achour Houcine Jaidi
 - Mohamed Jaoua Dr Essedik Jeddi Elyès Jouini Emna Kallel
 - Noureddine Ketari Chedli Klibi Salsabil Klibi Habib Mallakh
 - Samir Marrakchi Mansour Moalla Mohamed Maghrebi
 - Ahmed Ounaïes Mehdi Taj Habib Touhami Riadh Zghal
 Dr Saadeddine ZMerli Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni (Directeur Artistique)

> Raïd Bouaziz (Designer)

Marwa Ayadi (Webmaster)

Marwa Makni (Vidéo)

PHOTOS

Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz (Directrice Marketing)

Imen Channoufi

Bourane Ennaifer Hajem (Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa • Najah Kharraz• Fayçal Mejjadi • Leila Mnif • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

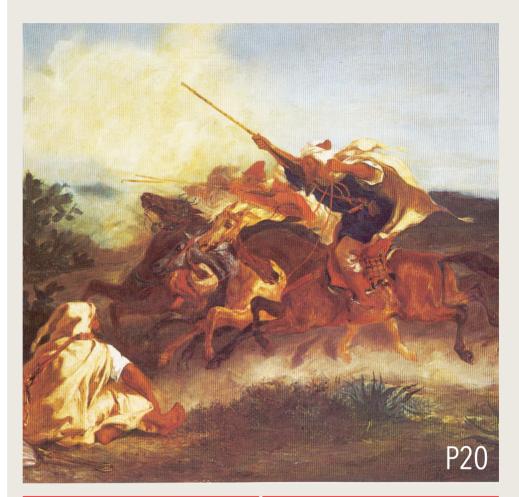
PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn • redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

S O M M A I R E





Il fallait beaucoup de sang-froid pour faire face à toutes ces «intempéries », heureusement que Youssef Chahed n'en est pas dépourvu. Restant serein, il fait nettement la part entre l'essentiel et le reste. L'essentiel pour lui, c'est trois grandes priorités.



Les regards seront braqués à la fin de ce mois sur le palais des Congrès où se tiendra la Conférence internationale sur l'investissement, Tunisia 2020.

P28

Nation

- 20 Etat et tribalisme contemporain : l'impossible équation Par Latifa Lakhdhar
- Youssef Chahed: Pas de panique, plus d'un tour dans son sac!
- 24 Le staff de Youssef Chahed
- 28 Conférence sur l'investissement Fadhel Abdelkéfi : engagements contre illusions ?
- 33 Il y a 60 ans, la Tunisie adherait aux Nations unies Par Ahmed Ounaies
- **36** Grenade : Faites le plein de saveurs et de santé
- 41 Révélations : Comment fonctionnait le système Ben Ali

Economie

- Secrets de réussite : Mohamed Regayeg, fondateur de SOPAL Il faut être du métier, le maîtriser et l'aimer
- Masse salariale et partage de la valeur ajoutée
 Par Habib Touhami
- **Partir de la région**Par Mongi Boughzala

International

La nouvelle Russie : est-ce «le retour de l'enfant prodigue» sur la scène internationale ?

Par Mohamed Ibrahim Hsairi

Société

- 71 Un Tunisien se suicide chaque jour : l'immense détresse d'une mal-vie Par Néjiba Belkadi
- 76 L'agonie de la dynastie hafside Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
- 83 Georges Adda, militant tunisien
- Juifs et musulmans en Tunisie, des origines à nos jours
- 92 Magie et sacre de l'odeur
- 98 Histoire de La Mecque
 Par Mohamed Larbi Bouguerra
- 102 Layla, douceurs d'Orient : l'égérie d'Amin Bouricha

Billet

112 Les quadras arrivent ! Par Hédi Béhi



Indépendante le 20 mars 1956, la Tunisie adhère à l'ONU le 12 novembre 1956. La France parraine l'admission de la Tunisie au cours de la séance du Conseil de sécurité du 26 juillet. →



Plantez grenades, mangez grenades, exportez grenades ! Ce fruit millénaire aux multiples vertus nutritives a trouvé dans la Tunisie phénicienne le terreau riche en sel, ensoleillé et agréablement venté pour livrer ses merveilleuses grosses baies rondes.



Fondée par Abou Hafs Omar, gouverneur et proche compagnon du fondateur de l'empire almohade (1147-1249), la famille hafside, quoique vassale de Marrakech, était dès 1207 maîtresse de la province d'Ifrigiya.

P33

P36

P76

Caïd Essebsi reprendra-t-il la main?

Que mijote Caïd Essebsi pour faire passer l'Accord de Carthage à la vitesse supérieure? Depuis qu'il a réuni le 3 août ses douze signataires pour entériner la désignation de Youssef Chahed à La Kasbah, il s'est contenté jusque-là de recevoir en tête-à-tête – et parfois à plusieurs reprises chefs de parti et d'organisations nationales. Soucieux de soutenir le nouveau gouvernement, il ne s'est pas empêché de lui apporter un coup de pouce à chaque moment difficile, comme pour ce qui est de la loi de finances, recevant un à un Ghannouchi, Abbassi et Bouchamaoui. Sachant bien choisir «le tempo», Béji Caïd Essebsi ne manquera pas de prendre une nouvelle initiative, avant la fin de l'année, pour relancer la concertation avec les signataires de l'Accord de Carthage. L'objectif est d'aboutir à des consensus nécessaires. La réussite du gouvernement Chahed en a grandement besoin.



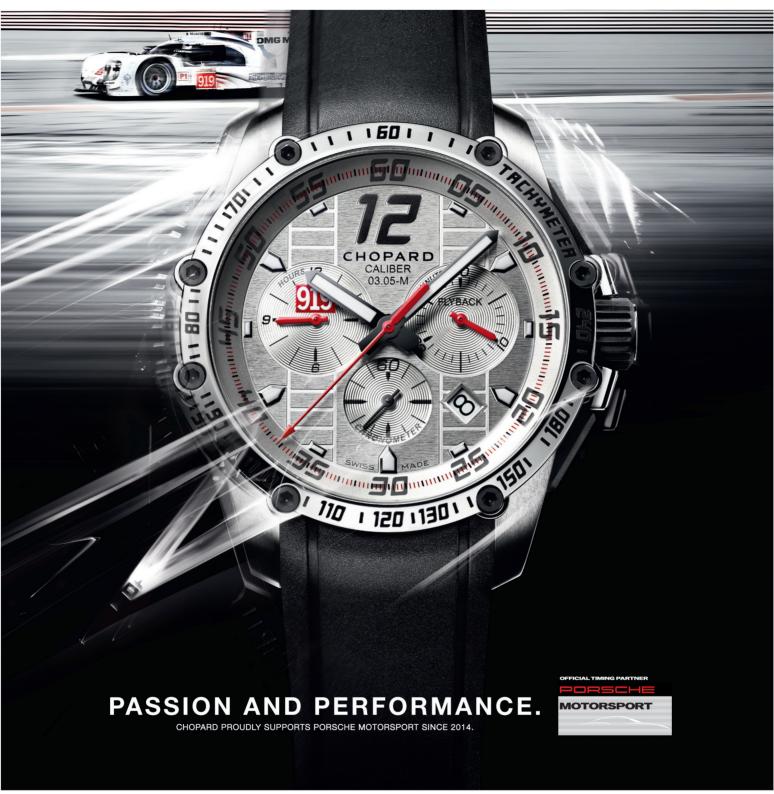
Enfin, «la» stratégie

Si elle a tardé à prendre forme, c'est parce que la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme a été voulue inclusive. Conçue en 360°, associant les différentes parties concernées et instituant un mécanisme opérationnel de coordination, elle sera signée solennellement au début de ce mois. Le président Béji Caïd Essebsi, qui y a mis lui-même sa touche finale, en fait sa fierté. De la prévention à la prise en charge des terroristes emprisonnés, des combattants rentrés de l'étranger et des repentis, de la collecte du renseignement à la conduite d'études et recherches, de l'éducation scolaire à la déradicalisation: tout est formalisé.

Le nouveau grand parti de BCE... qui ne verra pas le jour

Agitation dans les états-majors : à visage masqué, le président Caïd Essebsi pousserait à la création d'un nouveau grand parti politique qu'il offrirait à Youssef Chahed. La rumeur trouve preneurs et des noms lui sont d'ores et déjà accolés. Iyad Dahmani, Mehdi Ben Gharbia, Riadh Mouakhar, Kamel Ayadi, et même Abid Briki, changeraient de bord pour rejoindre ce nouveau parti «ultra-présidentiel ». Sauf qu'il n'en est rien. Carthage est catégorique à l'affirmer, mettant fin à toutes les supputations.

Des «visiteurs» en auraient, pour dire vrai, fait la proposition à BCE, plaidant en faveur de la constitution d'une large majorité autour de lui. Mais, il était resté de marbre face à leurs arguments. A quiconque veut lui parler de «nouvelles options à envisager», Caïd Essebsi commence par poser un postulat : «Vous savez bien que je ne serai jamais contre Nidaa Tounès. Partant de cette donnée fondamentale, je suis prêt à écouter vos propositions!»



SUPERFAST CHRONO PORSCHE 919 EDITION (168535-3002). CHOPARD MOVEMENT, CALIBRE 03.05-M

Ben Jannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS TÉL.: +216 71 860 475 RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS TÉL.: +216 71 963 555 C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS

TÉL.: +216 70 836 224

Chopard



VISA PLATINUM BUSINESS

Accédez à la classe BUSINESS PREMIUM

En plus d'une gestion optimisée de vos frais professionnels, faites bénéficier votre entreprise et vos collaborateurs de services bancaires et extra-bancaires de haut niveau et profitez d'une multitude d'avantages exclusifs auprès de prestataires se trouvant dans le monde entier.







La spécialité de la maison

Qu'attend donc la France pour concrétiser la conversion de la dette de 60 millions contractée par la Tunisie en projets de développement? Avant-même qu'il ne se porte candidat à l'Elysée, François Hollande l'avait promis à ses amis tunisiens, lors de son séjour à Tunis, en mai 2011, comme l'avait mentionné à l'époque feu Ahmed Brahim (Attajdid). Elu président, il l'a annoncé à Marzouki, dans son discours à Tunis, le 5 juillet 2013. Recevant Caïd Essebsi à l'Elysée, le 7 avril 2015, il l'a confirmé et en avait discuté les modalités avec Habib Essid, le 22 janvier 2016...

Son mandat touche à sa fin sans que la promesse du candidat et l'engagement du chef de l'Etat ne trouvent exécution. «Les procédures sont très compliquées, explique à Leaders un connaisseur de Bercy. C'est la spécialité de la maison !»



A regrets

Né démis, ni démissionnaire, Ridha Ben Mosbah, ministre-conseiller auprès du chef du gouvernement chargé des affaires économiques, quitte La Kasbah. A 62 ans, cet ingénieur des mines de Paris (1979) a souhaité prendre sa retraite administrative pour reprendre ses missions de conseil, notamment à l'international, auprès de grands groupes, d'agences des Nations unies et organismes internationaux.

Moulé à la Bdet, Ben Mosbah avait été notamment P.D.G. du Groupe chimique, de la Compagnie des phosphates de Gafsa, secrétaire d'Etat chargé de l'Energie renouvelable et des Industries alimentaires, puis de la Recherche scientifique et ministre du Commerce. Expert auprès de nombre d'agences des Nations unies et organismes internationaux, il est souvent sollicité pour des missions de conseil. A moins d'être appelé à de hautes charges en Tunisie.

Aux côtés d'Habib Essid, il était non seulement d'un bon conseil, mais aussi un interlocuteur apprécié par les membres du gouvernement, les chefs d'entreprise, les délégations économiques et financières étrangères. L'un des grands dossiers dont il avait la charge est le pilotage de la négociation d'un accord de libreéchange complet et approfondi (Aleca) entre la Tunisie et l'Union européenne. Un premier round s'était tenu à Tunis du 18 au 21 avril dernier. Son successeur à cette tâche n'a pas encore été désigné et le second round, initialement prévu cet automne, serait reporté au premier trimestre 2017.



Caution nonencore restituée

C'est l'un des aspects qui ne surprennent plus dans le dossier des confiscations et poursuites engagées au lendemain du 14 janvier, confondant jugement d'actes politiques certes incontestables et affaires de droit commun. Avant sa remise en liberté provisoire au terme de plusieurs mois d'emprisonnement, Abdelaziz Ben Dhia, ancien ministre d'Etat de Ben Ali, devait s'acquitter d'une caution de 300.000 DT de crainte qu'il ne fuie le pays. Ne disposant pas de la somme requise, parents et amis fidèles s'étaient empressés de la réunir. Plus d'un an et demi après son décès (le 23 février 2015), cette caution n'est pas encore restituée à sa famille. Craint-on encore que Ben Dhia quitte sa tombe pour se réfugier à l'étranger?

Cocasse

Comment justifier la suppression de la taxe de circulation de 30DT imposée aux véhicules immatriculés à l'étranger? Nos frères et voisins algériens l'avaient réclamé, portant la question au plus haut niveau. En visite à Alger, le chef du gouvernement, Youssef Chahed, y a acquiescé. Reste la manière de formaliser cette décision. L'exposé des motifs de la loi de finances pour 2017 nous en a offert une illustration des plus cocasses. « Suite aux vives contestations émanant des ressortissants de nombreux pays étrangers, lit-on au titre de l'article 73 (page 302 dans le projet adopté en Conseil des ministres et soumis à l'ARP), il est proposé de supprimer ce timbre fiscal (de 30DT)».

Ce n'est pas l'intégration maghrébine et le voisinage algérien qui motivent désormais les décisions de l'Etat tunisien, mais la contestation de «ressortissants étrangers». L'auteur de cet exposé des motifs descend-il de la planète Mars?



Au Burkina Faso

Le drapeau tunisien flottera bientôt dans la capitale burkinabée. La Tunisie y ouvrira, début 2017, une ambassade. Ouagadougou est déjà desservie par une liaison régulière de Tunisair. Une deuxième ambassade de Tunisie sera également implantée dans une capitale subsaharienne. Si le choix définitif n'est pas encore révélé, il s'agirait de Nairobi (Kenya), siège

également de deux agences de l'ONU, le Pnue et Habitat. Même si Luanda (Angola) est en lice.

En pleine lutte contre le terrorisme notamment, l'effort consenti au renforcement des forces sécuritaires et militaires n'est pas négligeable. Le budget 2017 inscrit, rien qu'en équipements à acquérir, 185.6 MD en faveur des forces sécuritaires et 309.3 MD pour la défense nationale.

Nouvelle Fiat 500, Attention aux yeux!









.Tunis :Showroom les Berges du Lac : Boulevard Principal, les Berges du Lac, 2045 Tunis - Tél. : 71 655 500 / Fax : 71 655 407 .S.A.V. : Cité El Khadra, Avenue Louis Braille, 1003 Tunis - Tél. : 71 773 322 Fax: 71 733 399 .Showroom Megrine: Zone industrielle Megrine route de Sousse GP1 5.5 km - Tél.: 31 363 240 / Fax: 71 297 177 .Mnihla: Société Tunicar, route de Bizerte Sanhaji El Mnihla, 2094 Ariana Tél.: 70 527 806 / Fax: 70 527 816 . Béja: ABM 2, Rue El Yasmine, Cité des agents de la sûreté, Sidi Fradj 9029, Béjà Sud - Tél.: 78 453 820 / Fax: 78 455 198 . Nabeul: Cap Bon Motor's: Avenue du Maghreb Arabe, 8000 Nabeul - Tél.: 72 272 702 - 72 272 708 / Fax: 72 272 699 .Sousse: Société Nimr: 251, Route de Tunis, 4011 Hammam Sousse - Tél.: 73 364 088 / Fax: 73 364 089 .Monastir: Zone Industrielle Ghedir, 5000 Monastir - Tél.: 73 425 932 / Fax : 73 425 933 . Sfax : Sfax Motors : 01, rue Jamel Eddine Al Afghani, zone Industrielle Poudrière, 3002 Sfax - Tél.: 74 287 381 - 74 287 381 - 74 287 382 / Fax : 74 287 375 . Kairouan : Gharbi d'Equipement Général, Avenue de l'environnement 3100 Kairouan - Tél. : 77 300 575 - 77 300 574 / Fax : 77 304 453 75 764 552 . Gafsa : Auto Sud, Cité El Menzeh Gafsa Aéroport 2151- Tél. : 76 217 632 Fax: 76 217 016 .Gabès: Thabti Auto Services: Avenue Abou El Kacem El Chebbi,6011 Gabés - Tél.: 75 293 205 / Fax: 75 293 225 .Djerba: Djerba Tourism Services: Km 2, Route Houmet Souk, 4116 Djerba Midoun - Tél.: 75 764 550 - 75 764 551 / Fax: 75 764 552. E-mail: italcar@italcar-sa.com.

ohoto non contractuelle / 3 ans de garantie



Votre Protection...c'est notre métier!

ASSURANCE HABITATION تهنّيك عالدّار



PROFITEZ DE NOTRE OFFRE EXCLUSIVE!

DARNA EST UNE SOLUTION INDISPENSABLE ET ADAPTÉE À LA SÉCURITÉ DE VOTRE LOGEMENT. AVEC DARNA VOUS ÊTES PROTÉGÉS CONTRE TOUS LES ÉVÉNEMENTS QUI PEUVENT SURVENIR, TELS QUE LE VOL, L'INCENDIE, LES DÉGÂTS DES EAUX, LA RESPONSABILITÉ CIVILE...

MIEUX ENCORE, POUR TOUTE NOUVELLE SOUSCRIPTION À DARNA, ASSURANCES SALIM VOUS OFFRE L'ASSISTANCE DOMICILAIRE GRATUITE* POUR LA 1ÈRE ANNÉE QUI CONSISTE EN LA PRISE EN CHARGE DE PROBLÈMES URGENTS DE PLOMBERIE, VITRERIE, ELECTRICITÉ ET SERRURERIE.

(*): OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31/12/2016



Des drones pour les Douanes

Engagé depuis cette année, le programme de modernisation des douanes tunisiennes est doté de 645 MD sur une période de cinq ans. Au titre de l'année 2017, les crédits d'engagement s'élèvent à 31 MD. Ils portent notamment sur l'acquisition de drones et scanners ainsi que le financement de la construction du nouveau siège. Par ailleurs. 74.5 MD seront consacrés au renforcement des équipements spécifiques.

Des institutions qui nous coûtent cher

Quatre institutions se partagent pas moins de 83.927 MD du budget de l'Etat pour 2017. A elle seule, l'Isie accapare 67.280 DT (80%), des élections municipales restant toujours programmées au cours de l'année prochaine. Les trois autres sont :

• Le Conseil supérieur de la magistrature : 1.715 MD • Le Conseil constitutionne 4.022 MD • L'Instance vérité et dignité 10.910 MD.

Si l'Isie et l'IVD sont déjà opérationnelles, le CSM et le Conseil constitutionnel peuvent démarrer immédiatement dès l'ouverture des crédits, début janvier.

La subvention continue à obérer le budget de l'Etat

Incontournable, la subvention des produits de base a été maintenue pour l'année à venir au même niveau qu'en 2016, soit 1.600 MD. Ce montant se répartit comme suit:

• Céréale 1.277 MD Huiles végétales 214 MD • Lait 61 MD Pâtes et couscous 34 MD Sucre 10 MD Papier scolaire 4 MD.

Jusque-là, les gouvernements successifs n'ont pu définir des modalités équitables permettant de réserver la subvention aux seules familles à faibles revenus.

Désormais cotée sur des bourses européennes

Nizar Bouguila fait de l'accord signé avec l'Ugtt la pierre angulaire de la stratégie de déploiement de Tunisie Telecom. «Tout le reste ne saurait s'accomplir avec succès sans des relations professionnelles apaisées au sein de l'entreprise et une mobilisation d'ensemble autour de projets fédérateurs», affirme-t-il. L'année qui s'achève aura été « bonne » pour l'opérateur historique. «Même si la croissance escomptée n'est pas enregistrée dans tous les segments, explique-t-il, des performances remarquables méritent mention.»

Bouguila cite particulièrement le déploiement de la 4G, le focus mis sur le contenu, le lancement de la Myno, et l'acquisition de Go Malta. «Nous sommes désormais cotés sur des bourses européennes, du fait de cette filiale», dit-il fièrement. Sans omettre de reconnaître cependant que la concurrence reste dure en Tunisie et que TT doit redoubler d'effort et faire preuve de davantage d'imagination



Le tiers seulement des étudiants sont **hoursiers**

Les familles en souffrent! Comment financer les études supérieures de leurs enfants? Sur les 250 000 étudiants inscrits dans les établissements publics, seuls 84 000 parmi eux (34%) bénéficient d'une bourse d'études, totalisant 130 MD. Quant aux étudiants tunisiens à l'étranger, ils ne sont que 2 000 à percevoir une bourse nationale, le montant total est de 30Md incluant les frais de transport, d'assurance, d'inscription et de fournitures. A cela, il faudrait ajouter 4.7 MD servis au titre de crédits d'études consentis en Tunisie et à l'étranger. Le budget total s'élève ainsi à 165 MD pour l'année 2017.

Haut comité du contrôle administratif et financier

· Kamel Ayadi, président

Pour avoir été jusqu'à tout récemment ministre de la Fonction publique, de la Gouvernance et de la Lutte contre la corruption, Kamel Ayadi est bien indiqué pour présider désormais aux destinées du Haut comité du contrôle administratif et financier (Hccaf). Il succède à Ahmed Adhoum, magistrat et ancien ministre des Domaines de l'Etat dans le gouvernement de Béji Caïd Essebsi en 2001.



Nouveaux ambassadeurs à Tunis

- Teresa Paraskevi Angelatou, ambassadrice de la Grèce
- Michel-Etienne Tilemans, ambassadeur de Belgique
- Patrice Bergamini, chef de la délégation de l'Union européenne
- Lidia Milka-Wieczorkiewcz, ambassadeur de Pologne
- Nabil Riadh Habachi Ghattas, ambassadeur d'Egypte
- Olivier Poivre d'Arvor, ambassadeur de France
- Kwadwo Nyamekye Marfo, ambassadeur du Ghana à Tunis avec résidence à Alger

Ministère des Affaires religieuses

• Tarek Harabi, chef de cabinet

Ministère de l'Industrie et du Commerce

• Lamia Ben Mime, chef de cabinet



Ministère de la Santé

• Nabiha Borsali Falfoul, directrice de la Direction générale de la

Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi

- Chafik Abdelatif, directeur général du Centre national de formation continue et de promotion professionnelle (Cnfcpp)
- Khaled Ben Yahya, directeur général de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle
- **Lotfi Oueslati,** directeur général du Centre national de formation de formateurs et d'ingénierie de formation (Cenaffif)

Office national du Tourisme tunisien (Ontt)

- Leïla Tekaya, directrice des relations publiques, de la communication et de l'accueil
- Amel Malouche Kallel, directrice des marchés touristiques par intérim
- Mohamed Mehdi Hlioui, directeur de l'encadrement du produit
- Haroun Ouni, directeur des investissements et de l'encadrement des promoteurs
- Mohamed Ali Serghini, directeur des affaires financières et comptables
- Besma Dargham Zine El Abidine, directrice de la promotion de la qualité
- Mejda Ben Sedrine, directrice du Centre de formation hôtelière et touristique de Kerkouane







Les 100 jours SAYARA

Jusqu'au 31 décembre 2016

100 jours pour acheter la voiture dont vous rêvez aux meilleures conditions.



Crédit Sayara

Profitez des **100 jours SAYARA** chez l'ATB et bénéficiez d'un crédit auto remboursable sur une période allant jusqu'à **7 ans** aux meilleures conditions :

- Taux et conditions avantageux
- · Conseils et montage financier personnalisés



Des professionnels à l'écoute



E A1

• Wahid Ben Youssef, directeur du Centre de formation touristique de Nabeul

Union africaine (UA)

• Wahida Ayari, représentante spéciale de la présidente de la Commission de l'Union africaine en Libye



• Leila Ben Ali Kraiem, coordinatrice de l'Institut africain des statistiques



Association des transporteurs aériens africains (Ataf)

• Sarra Rejeb, membre du comité exécutif



DECES

• Hédi Bessadok

Ancien président du Conseil constitutionnel, ancien premier président de la Cour de cassation et de la Cour d'appel

• Francis Chaud

Un des plus anciens commandants de bord de Tunisair

• Abdelhafidh Khazen

Ingénieur général, directeur général de l'Hydraulique au ministère de l'Agriculture, ex-P.-D.G. fondateur de la société El Kanaouet

• Othman Labben

Ancien directeur général de la Ctama

• Mohamed Yaich

Ingénieur pétrolier, président du conseil d'administration de Smip

• Taoufik Raies

Réalisateur et artiste plasticien

Mohamed Allam

Compositeur



• Pr Jaafar Salhi

Ancien chef du département de psychologie à la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis (9 Avril Tunis)

• Haj Bechir Barkaoui

Ancien professeur au lycée Hedi-Chaker, Sfax

• Haj Amor Ghariani

Officier, promotion Bourguiba Saint-Cyr

• Abderrahmène Krichène

Ancien fonctionnaire international à l'Organisation de la conférence islamique, directeur à la BBC et représentant de l'API à New York

Hédi Ayari

Président d'honneur de la Compagnie des comptables de Tunisie

Nouveaux ambassadeurs:



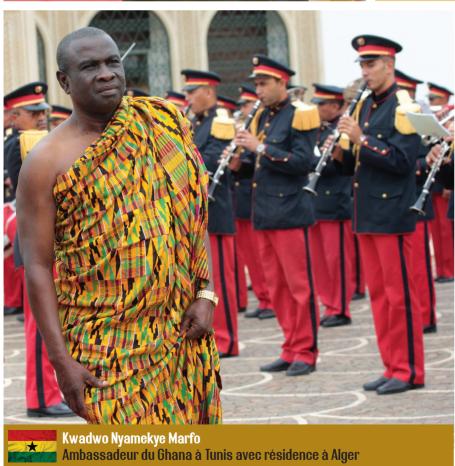




un protocole haut en couleur







Sobre mais haut en couleur : le cérémonial de présentation des lettres de créance des nouveaux ambassadeurs accrédités en Tunisie au Président de la République est toujours mémorable. Tôt le matin, une voiture officielle de la Présidence est dépêchée à la résidence de l'ambassadeur pour le conduire, escorté de motards, au Palais de Carthage.

A son arrivée, accueilli par le chef du Protocole, un détachement de la Garde républicaine lui rend les honneurs. Quitte à patienter quelques instants dans un salon, il sera alors par la suite introduit auprès du Chef de l'Etat

Etat et tribalisme contemporain :

il est vrai que la situation sociopolitique du pays ne procure ni calme ni tranquillité, il est de notre devoir de citoyenneté d'essayer d'aller au-delà des évènements qui peuplent notre bien complexe quotidien de transition démocratique et de réfléchir à ce qui se passe, à partir de nos repères républicains et de ceux qui tiennent du sens de l'Etat.

Et, à juste titre, quand l'Etat, au lieu de gouverner se voit menacé d'être gouverné par ceux qui puisent leur force d'une solidarité mécanique et presque primaire, il y a lieu de dire adieu à tout et de craindre que tout tombe en morceaux pour une perspective chaotique inévitable. Il s'agit bien ici, malheureusement, d'un aspect de notre réalité d'aujourd'hui, réalité bien désolante, puisqu'au moment où nous avons cru avoir dépassé le cap de la proto-politique, nous y voilà encore et en plein (et on n'évoquera pas, en ce sens, ce qui se passe dans les partis).

Notre pays est le théâtre de réactions et de manifestations sociopolitiques inhérentes à des mentalités collectives et à un fonds culturel qui ne décollent pas de ce qui a été dominant il y a si longtemps. Pour le décrire, Ibn Khaldoun disait à raison qu'il «est rare qu'un Etat puisse établir son autorité dans des pays caractérisés par une multitude de solidarités tribales». قلُّ أن تستحكم الدُّولة في الأوطان الكثيرة القبائل والعصائب

Et, quand bien même il l'affirmait concernant la réalité sociopolitique des pays de l'Afrique du Nord à l'époque médiévale, son propos garde une certaine actualité et pertinence face aux difficultés d'un Etat pris dans le rouleau compresseur d'un tribalisme contemporain à multiples facettes.

Il est vrai que le passage d'une culture de l'obéissance et de la soumission à celle de la citoyenneté et de la responsabilité n'est pas chose facile, comme il est tout aussi vrai que l'Etat, tenu trop longtemps dans une abstraction négative par une culture antidémocratique, est actuellement approché avec désinvolture à partir d'une culture proto-démocratique.

Ces différentes tribus contemporaines, nous les avons écoutées parler jusqu'au désespoir: toutes manipulent merveilleusement l'art de la parole et de l'argument, comme disait encore أرزاقهم على رؤوس رماحهم comme disait encore notre grand Ibn Khaldoun, toutes puisent immunité et volonté de vaincre dans une solidarité digne des foules et non pas des citoyens, toutes s'accordent chacune à sa manière et selon ses arguments propres- à contester le droit de l'Etat à l'une de ses principales ressources, ressource pourtant indispensable de souveraineté et de dignité nationale.



l'impossible équation

Toutes le font à partir d'un imaginaire formaté par «la culture du beylik», culture qui leur fait croire que l'Etat est un être étranger à soi-même, qu'il est l'Autre qu'il faut en toute circonstance contrarier, le tuteur et maître détesté, le serviteur qu'on prend plaisir à malmener, faisant pour cela mauvais usage d'une parole et d'un comportement libérés.

L'Etat qui n'en est pas au bout de ses peines est aussi -ne l'oublions pas- la cible privilégiée d'un islam profané et personnifié par ceux qui l'instrumentalisent en politique jusqu'à lui coller des sentiments vulgairement humains.

Cet islam qui reste au centre du plus profond de leurs croyances est, prétendentils, colère légitime. Colère et haine qui menacent notre quotidien, assassinent nos hommes politiques, égorgent nos soldats, font partir en mille morceaux les corps de nos policiers, tuent les visiteurs de nos musées, accablent notre budget national déjà bien fatigué de dépenses gigantesques en barrage à sa malfaisance.

Nos parents et notre Etat national ont beau nous avoir éduqués longtemps aux valeurs d'un islam de quiétude et de piété, cette religion, depuis la naissance de l'islam politique contemporain, est transformée en dragon soufflant le feu et sur l'Etat et sur la société.

Enfin, l'urgence pour le bien commun nous commande de nous rendre à ces évidences :

- L'Etat subit un impact dangereux des réflexes culturels proto-démocratiques.
- L'Etat n'est plus cet Autre, il est nous-mêmes, car le propre de la démocratie à laquelle nous aspirons est de mettre fin à cette aliénation, par conséquent défendre l'Etat, c'est nous défendre nous-mêmes.
- L'Etat, quoiqu'on puisse lui reprocher, reste la principale force d'intégration nationale, ce qui en soi est un acquis précieux; bien des forces obscures aimeraient nous en priver pour nous ajouter au projet de leur nouvelle carte du monde dit oriental.
- L'Ugtt, cette prestigieuse institution, a encore une fois un rôle de salut national à jouer en prouvant qu'elle est en mesure de saisir que le bien commun nécessite en ce moment non pas des arrangements corporatistes mais un compromis social, le temps de dépasser cette zone de turbulences pleine de dangers pour notre

L.L.

Youssef Chahed

Pas de panique, plus d'un tour dans son sac!

Il fallait beaucoup de sang-froid pour faire face à toutes ces «intempéries », heureusement que Youssef Chahed n'en est pas dépourvu. Restant serein, il fait nettement la part entre l'essentiel et le reste. L'essentiel pour lui, c'est trois grandes priorités. D'abord, l'adoption de la loi de finances dans une version améliorée. Ensuite, l'intensification de la guerre contre le terrorisme. Enfin, l'aboutissement à de premiers résultats édifiants en matière de lutte contre la malversation, sur la base d'institutions et de démarches efficaces. Il n'est encore qu'à deux mois à la Kasbah. Mais, ni 100 jours, ni 120 jours (fin décembre prochain) ne lui suffiront pour tirer un premier bilan. Kerkennah commence à voir Petrofac retrouver un air de stabilisation, l'extraction du phosphate a repris, avec 18.000 tonnes/jour (pour une moyenne de 22.000 tonnes) et les débrayages sociaux sont en régression. Mais la partie est encore loin d'être gagnée.

a pression des délais butoirs de la loi de finances et l'absence, en temps voulu, d'autres alternatives ont dû pousser le chef du gouvernement à tenter un passage en force pour envoyer sa copie au Bardo. Mal ficelé, le projet de loi de finances ne manque pas de lacunes. Bien qu'adossé à l'Accord de Carthage, il manque d'âme, de vision et d'imagination. Juste une addition de calculs ne pouvant satisfaire personne et exacerbant le corporatisme. L'imposition des piscines est à la limite du ridicule : une solution de facilité, porteuse de préjugés et d'antagonismes.

A son actif, cependant, la volonté d'inverser les courbes et d'amorcer le rétablissement de l'équilibre des finances publiques. Quitte

à revenir sur l'engagement contracté avec l'Ugtt pour l'augmentation des salaires dans le secteur public à partir de 2017, Chahed se trouve acculé dans ses derniers retranchements, engageant un bras de fer avec la centrale syndicale. A-t-il une autre solution? Sans doute, et pas une seule.

Privatiser

La toute première est de mettre en vente nombre d'entreprises publiques, à commencer par celles confisquées. Submergées par les difficultés financières, plombées par leur mode de gestion, alourdies par des effectifs pléthoriques, elles coûtent à l'Etat beaucoup plus qu'elles ne lui rapportent. Autant s'en séparer et laisser des opérateurs privés les renflouer. Jusque-là, l'Ugtt s'y oppose





farouchement, au titre de la préservation des emplois, mais en fait beaucoup plus pour le maintien du statu quo. Il suffit à Chahed de prendre son courage à deux mains, de faire la proposition à Hassine Abbassi et d'organiser ces privatisations dans les meilleures conditions de transparence, de respect des droits des travailleurs et de mise en compétition profitable à l'Etat, des acquéreurs potentiels.

Sans relâche

La guerre contre le terrorisme montera d'un cran significatif avec la nouvelle stratégie qui sera bientôt signée par le président de la République. La victoire viendra de la bonne mise en œuvre de toutes ses composantes et de la parfaite coordination entre les différentes parties concernées. A Youssef Chahed de s'ériger en véritable commandant. Le chef de guerre demeure le président Caïd Essebsi.

Tolérance zéro

La contrebande, comme la corruption et la malversation ne bénéficieront plus de la permissivité complice d'antan. Ghazi Jeribi à la Justice, Chawki Tabib à l'Inlucc, Kamel Ayadi à la Hccaf et Fayçal Hefiane au Commerce ne se laisseront pas faire. La montée en puissance des Douanes et l'élection du Conseil supérieur de la magistrature seront un appui précieux. Des signaux forts sont en perspective. Mais les Tunisiens sont impatients.

Chacun est à l'œuvre

Voilà donc pour ce que Youssef Chahed considère comme essentiel. Le reste n'en est pas moins sans importance. Mais, la plupart de ses ministres commencent à creuser leur sillon. Mohamed Trabelsi est d'emblée opérationnel dans les Affaires sociales. Fadhel Abdelkéfi recentre bien la conférence sur l'investissement en attendant de reprendre en profondeur le développement régional et la coopération internationale. Ryadh Mouakhar prend à bras-le-corps la protection de l'environnement, l'enlèvement des ordures et le nettoiement du pays. Slim Kalbous s'attaque habilement au redéploiement des œuvres universitaires. Imed Hammami a rapidement compris les enjeux de l'emploi. Samir Taieb porte facilement le chapeau des agriculteurs. Hichem Ben Ahmed est pleinement dans son rôle au Transport... Pour ne citer que ceux-là. Mais, il n'y a pas que les membres du gouvernement à se déployer énergiquement. Le gouverneur de la capitale, Amor Mansour, sur le terrain, montre l'exemple pour les régions.

Imperturbable, Youssef Chahed se concentre sur l'essentiel sans perdre de vue le moindre détail du reste. Il ira bientôt rencontrer ses pairs, Valls à Matignon et Renzi à Rome, et se fera fort de fructifier la conférence sur l'investissement.

Ce que les Tunisiens attendent de lui, c'est plus de punch, plus d'audace, plus d'imagination.

Taoufik Habaieb

La victoire viendra de la bonne mise en œuvre de toutes les composantes et de la parfaite coordination entre les différentes parties concernées. A Youssef Chahed de s'ériger en véritable commandant. Le chef de querre demeure le président Caïd Essebsi.





Nation

L'équipe en place se compose comme suit (l'ordre protocolaire des membres du cabinet n'est pas encore précisé):

- Hédi Mekni Directeur du cabinet (avec rang et avantages de ministre)
- Taoufik Rajhi Conseiller économique et financier (avec rang et avantages de ministre)
- Sayed Blel Conseiller social
- Tarek Ben Salem Conseiller diplomatique
- Lotfi Bensassi Conseiller économique et financier
- 6 Fayçal Derbel Conseiller fiscal

- **7** Farès Sanchou Chargé de mission
- 8 Slim Abdeljélil Chargé de mission
- Mohamed Ghorbal Directeur du Protocole Deux autres poids lourds, au moins, rejoindraient le cabinet du chef du gouvernement:
- 10 Afif Chelbi Conseiller économique, en qualité de président du Conseil d'analyses économiques (avec rang et avantages de ministres)
- Ridha Saidi Conseiller économique (avec rang et avantages de ministre)



















Conférence sur l'investissement Fadhel Abdelkéfi

Engagements contre illusions?

Les regards seront braqués à la fin de ce mois sur le palais des Congrès où se tiendra la Conférence internationale sur l'investissement, Tunisia 2020. Officiels et investisseurs privés seront-ils nombreux à y prendre part et annoncer à cette occasion des décisions effectives, à la hauteur des ambitions affichées? A quels résultats tangibles peut-on s'attendre? La préparation a-t-elle été bonne? Le consortium international piloté par Arjil (comprenant Comete Engineering et Jeune Afrique) a-t-il pu fournir toute la valeur ajoutée escomptée? Et DSK? Les projets seront-ils suffisamment bien ficelés et attractifs pour trouver financiers? Autant de questions que Leaders a posées à Fadhel Abdelkéfi, ministre du Développement régional, de l'Investissement et de la Coopération internationale.

En deux mois depuis qu'il a pris ses fonctions, enchaînant road-shows à l'étranger et réunions à Tunis, il est en mode speedy, mais bien réfléchi où tout est soigneusement programmé. Tour à tour, il a été à New York (avec le président Caïd Essebsi), puis à Londres, Paris, Bruxelles, Milan, Francfort et Washington DC. Les entretiens avec les patrons du FMI, de la Banque mondiale, de membres de gouvernements, de présidents de grandes multinationales et éminents fonds d'investissement, de membres de la communauté tunisienne et d'éditorialistes des principaux médias ont été utiles. A plus d'un titre, comme il nous l'explique. Interview.





En deux mois, il fallait tout rattraper?

Il y avait du bon travail déjà engagé, mais il faut finaliser, boucler et s'acquitter de l'ultime tâche. A l'origine, la Conférence comportait surtout une dimension politique. On a voulu y impliquer de grandes compagnies internationales, des fonds privés significatifs et le secteur privé tunisien. Nous nous préparons à accueillir nombre de chefs d'Etat, de gouvernements et de grandes institutions et entreprises. En tout, il faut compter entre 1 300 à 1 500 participants. Plus de 70 projets seront présentés, 50 projets publics et 20 projets privés.

Le consortium Arjil-Comete Engineering-Jeune Afrique aura-t-il été utile? Il fonctionne.

Et Dominique Strauss-Kahn? On l'a aperçu lors du road-show au Saint-Régis à Washington DC?

Effectivement. Faisant partie des conseillers présentés par le consortium, il avait pris la parole à cette occasion

Concrètement, que faut-il attendre de la Conférence?

Evidemment, il y aura des annonces qui seront faites lors de cette conférence, des contrats de crédits qui seront signés, mais deux grands objectifs méritent d'être mis en avant. D'abord, propager une image nettement meilleure de la Tunisie. Et, ensuite, mettre en contact direct le monde des affaires tunisien avec les grandes marques internationales. Imaginez alors toute la synergie qui sera ainsi créée à la faveur de leur rencontre à cette occasion. Quelles sont les principales réticences détectées auprès de vos interlocuteurs?

J'ai surtout relevé que nous devons mieux marketer la Tunisie. Un grand effort de pédagogie est à entreprendre. Nous n'avons pas su occuper tout l'espace médiatique qui est légitimement le nôtre. Nous ne défendons pas suffisamment un modèle exceptionnel, un îlot de démocratie dans une région, voire

un monde, très complexes. Le message essentiel est de dire que la Tunisie est de retour : par le dialogue et la concertation, chacun a fait un pas vers l'autre pour forger un modèle viable et accepté de tous.

Le bonus politique n'a pas été monétisé en bonus économique.

En Tunisie aussi!

Sans doute et d'abord! J'estime en effet que nous devons susciter une meilleure compréhension à l'intérieur même du pays, des grands enjeux économiques et des impératifs pour l'attraction des investissements extérieurs. Qu'il s'agisse des syndicats, des dirigeants politiques, de la société civile ou de la population, une plus grande prise de conscience est indispensable. Une plus forte implication est nécessaire. En cinq ans, l'économie tunisienne a perdu plus de 2 000 entreprises dont pas moins de 500 entreprises étrangères, quasiment dans l'indifférence générale, comme s'il fallait se résigner à une

La Tunisie garde-t-elle encore son attractivité?

Absolument! Nous restons le site le plus compétitif dans la région, en termes de qualité/prix. La qualification et l'abondance de la force de travail tunisienne constituent une véritable richesse.

A quelles conditions?

Il suffit de faire baisser d'un cran le niveau des tensions, pour réaliser un taux de croissance élevé. Nous y parviendrons, d'un côté, par l'intensification de l'investissement générateur d'emplois et, de l'autre, par la stabilisation et la paix sociale.

Une croissance significative est-elle à notre portée?

Sans doute! Le gouvernement s'emploie à arrêter le cycle destructeur des finances publiques et à engager les grandes réformes.

Notre grande bataille doit être de libérer les énergies. Partout. Dans l'administration, les entreprises, les établissements de recherche, de formation, d'encadrement, d'appui... Toutes ces compétences précieuses dont regorge le pays ne demandent qu'à être affranchies de ces carcans qui les plombent. Redéployées, elles contribueront à créer une grande valeur ajoutée.

Je suis fermement convaincu que nous pouvons atteindre un taux de croissance de 6%, 7%, voire plus, à un horizon très proche. Il suffit d'y croire et de s'investir.

> Propos recueillis par Taoufik Habaieb

«Un ministère de hautes compétences où je suis heureux d'arriver chaque matin»

adhel Abdelkéfi ne cache pas son bonheur. Il revient dans son quartier, Place Pasteur, à quelques immeubles seulement de ses anciens bureaux à Tunisie Valeurs. Son bureau, au cinquième étage, donne sur le magnifique parc du Belvédère. L'équipe est accueillante, interactive. La mission est des plus stimulantes. Beaucoup de punch!

Pourtant, il vient directement du secteur privé, avec en plus toute la rigueur et l'efficience d'une institution



financière très bien structurée et la sanction immédiate de la moindre imperfection de la Bourse de Tunis qu'il avait dirigée. Lorsqu'on lui demande comment il a trouvé son ministère, Fadhel Abdelkéfi livre un témoignage intéressant.

«C'est un ministère initialement créé pour prendre en charge la coopération internationale, qui a fusionné, par la suite, avec le Plan, dit-il. Puis on lui a jouté le Développement régional. Il présente un souci d'ADN suscité par les successives scissions / fusions, avec certaines prédominances. Ce que j'essaye d'expliquer aux équipes, c'est que nous sommes un ministère horizontal, au service de tous les autres. Il faut dire que c'est un département de hautes compétences, ingénieurs, énarques, et de diverses autres spécialités, tous motivés, déterminés à faire réussir les actions».

Autour du ministère, la galaxie - et certains l'oublient - compte nombre d'organismes publics :

- L'Institut national de la statistique (INS)
- L'Institut tunisien de la compétitivité a et des études quantitatives (Itceq)

- L'Agence de promotion de l'investissement extérieur (Fipa)
- L'Agence tunisienne de coopération technique (Atct)
- Le Commissariat général au développement régional (Cgdr)
- L'Office de développement du Sud (ODS)
- L'Office de développement du Centre-Ouest (Odco)
- L'Office de développement du Nord-Ouest (Odno).

Au total, c'est plus de 2 700 personnes.

Et cela fonctionne bien?

Oui, dans l'ensemble et pourrait l'être davantage.

Pour la Coopération internationale, la prise en charge des dossiers est au top niveau. Comme pour ce qui est des autres composantes. Mais nous devons redéfinir l'implication de l'Etat dans le développement régional. C'est d'ailleurs pour moi une grande préoccupation. Fluidifier les relations avec les régions, revoir les process et recentrer : c'est essentiel!

Vous avez des exemples concrets?

Oui! Est-il normal que l'Etat construise des usines dans des régions reculées, sans les doter des infrastructures nécessaires et de les proposer ensuite à la location?

Est-il acceptable de ne pas se soucier de la coordination indispensable avec les différents opérateurs et de ne pas résoudre les problèmes fonciers qui plombent nombre de projets?

Les textes en vigueur sont vieux, compliqués. Un big-bang est nécessaire, d'urgence.

Comment avez-vous été reçu?

Extrêmement bien. D'abord par mon prédécesseur, Yassine Brahim, dans une excellente tradition républicaine et avec une vraie passation des dossiers. Mais aussi par les principaux collaborateurs et tous ceux que j'ai pu rencontrer. Le Cabinet est confirmé, comme toutes les équipes déjà en place.

Je me sens très bien. Chaque matin, je suis heureux d'arriver au bureau.



صندوق السودائع والأمانات - تصرّف CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - GESTION

CDC GESTION

YOUR EQUITY

INVESTMENT PARTNER





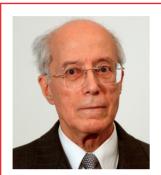




La CDC Gestion, gestionnaire de deux fonds d'investissement: Fonds de Développement Régional (Fonds défiscalisé) et CDC Croissance 1 (Fonds libre) d'une taille cumulée de 150 Millions de Dinars, est le partenaire de proximité visant la création et le développement des PME Tunisiennes implantées sur tout le territoire Tunisien avec une priorité pour les zones de développement régional.

La **CDC Gestion** intervient dans tous les secteurs d'activité pour la promotion des régions et a déjà investi dans des projets porteurs tels que l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, les matériaux de construction, les technopôles et le secteur de la santé.

II y a 60 ans, la Tunisie adherait aux Nations unies



Ahmed Ounaies

Indépendante le 20 mars 1956, la Tunisie adhère à l'ONU le 12 novembre 1956. La France parraine l'admission de la Tunisie au cours de la séance du Conseil de sécurité du 26 juillet. A l'unanimité, le Conseil adresse ainsi à l'Assemblée générale une recommandation dans ce sens. L'ouverture de la XIe session de l'Assemblée était retardée par deux sessions extraordinaires d'urgence consacrées l'une à la guerre de Suez (1-10 novembre) et l'autre à la crise de Hongrie (4-10 novembre). A l'ouverture de ses travaux, le lundi 12 novembre 1956. l'Assemblée vote sur l'admission des nouveaux membres : le Soudan, le Maroc et la Tunisie. La délégation tunisienne, présidée par Mongi Slim, est alors invitée à prendre place au siège qui lui est réservé dans la salle de l'Assemblée.



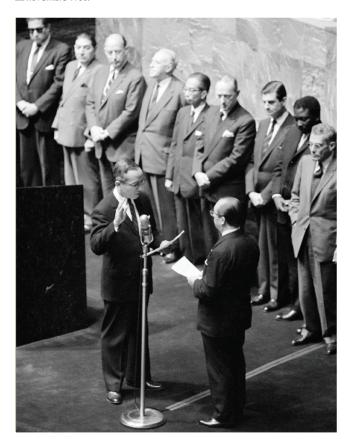
e lendemain, 13 novembre, Mongi Slim, représentant permanent auprès des Nations unies, prononce à l'Assemblée générale un bref discours de remerciements pour le vote unanime en faveur de l'admission de la Tunisie et expose les principes qui guident notre politique, en insistant sur le respect des buts et principes de la Charte, sur la lutte contre le colonialisme, le règlement des différends par les moyens pacifiques et l'attachement de la Tunisie au respect de la justice, de la tolérance et de la dignité.

C'est Habib Bourguiba, Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et ministre de la Défense, qui présente à la tribune de l'Assemblée générale, le 22 novembre 1956, le discours de la Tunisie au débat→



22 نو ذبر 1756 : الزعيم المبيب بورسبة بلق خطابا في الجمعيَّة العامَّة لمنظمة الأم المتصد على إثر إنزاط توسنه والمنتظم الأصم

■ Habib Bourguiba, Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et ministre de la Défense, à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, le jeudi



■ Mongi Slim, ambassadeur à Washington et représentant permanent de la Tunisie auprès des Nations unies, président de la XVIe session de l'Assemblée générale (20 septembre 1961-18 septembre 1962).



■ New York, 26 juillet 1956 : Habib Bourguiba Jr, chargé d'affaires à Washington, en conversation avec Louis de Guiringaud, délégué de la France au Conseil de sécurité, après l'adoption par le Conseil de la recommandation à l'Assemblée générale en faveur de l'admission de la Tunisie

→général. Il rappelle dans ce premier discours de doctrine de la Tunisie indépendante les principes et les valeurs qui fondent nos choix de politique extérieure, notamment le respect de la souveraineté et de l'égalité des Etats, la lutte contre le colonialisme et la discrimination et le respect des droits des peuples à la liberté et à la dignité. Il condamne l'agression contre l'Egypte ainsi que l'invasion de la Hongrie par les troupes soviétiques. Il consacre une grande partie de son discours à la défense de la cause algérienne, affirmant que la lutte pour la liberté et la dignité est aussi légitime et aussi puissante en Algérie qu'en Hongrie et que le peuple algérien, autant que le peuple hongrois, a besoin de la solidarité des Nations unies.

Il appelle la France à un règlement négocié du conflit, dans le respect de l'amitié et de la coopération qui lient traditionnellement la France aux peuples de l'Afrique du Nord. Il exprime sa foi dans le rôle des Nations unies pour garantir le respect des principes du droit international, pour hâter la libération des peuples soumis au joug du colonialisme et pour assurer la coopération internationale au service du développement économique, de la paix et de la sécurité internationale.

A.O.



À partir d' 1 Dinar par jour *

TRIK ESSLAMA, c'est la nouvelle assurance automobile de la STAR qui assure votre véhicule en cas de sinistre.

Avec ce nouveau produit, la STAR met à votre disposition un réseau de réparateurs agréés sur tout le territoire garantissant une réparation selon les normes constructeurs et sans avance.

De plus, vous pourriez bénéficier d'un véhicule de remplacement pendant toute la période de réparation. Pour plus d'informations, contactez l'agence STAR la plus proche ou visitez notre site web : www.star.com.tn

* Suivant les conditions citées dans le contra

Avec l'assurance auto TRIK ESSLAMA, conduisez tranquillement et la STAR est le garant

Grenade

Faites le plein de saveurs

et de santé

lantez grenades, mangez grenades, exportez grenades! Ce fruit millénaire aux multiples vertus nutritives a trouvé dans la Tunisie phénicienne le terreau riche en sel, ensoleillé et agréablement venté pour livrer ses merveilleuses grosses baies rondes. L'écorce dure, qui est d'ailleurs bénéfique pour la santé, protège en fait ces pépins rosâtres ou rouges en gemmes de rubis.

Qu'elles soient Khadhouri ou Hammouri et autres Gabsi, ces magnifiques grenades sont l'allié d'une bonne santé. Antioxydant nature parmi les plus puissants, la grenade est, en effet, riche en phosphore, potassium, magnésium et fer, et non dépourvue de vitamine C. Son jus est recommandé pour la circulation sanguine, l'artériosclérose et la tachycardie.

La production tunisienne n'est que de 83.000 tonnes (estimations pour 2016), enregistrant une croissance insignifiante de 1.2% par rapport à 2015 (82.000 tonnes). Même si elles ont doublé durant les deux années, ->

Pays	Export 2016	Export 2015
Emirats A.U.	35	17
Italie	42	9
Koweit	16	0,17
Russie	0,3	0
Hollande	20	0
Angleterre	2	0
Côte d'Ivoire	5	0
France	5	17
Arabie Saoudite	1	2
Canada	3	
Libye	861	443
Qatar	21	6
Total	1011	494







Nation

ightharpoonup les exportations restent insignifiantes : 0.6% en 2015 et 1.2% en 2016. La Libye

percée commence à peine en France, au Canada et en Côte d'Ivoire notamment.







لمزيد من المعلومات، إتصلو على الرقم

أخلط على **+ 5** الـ promo

* tranchise الشهة و جرمانعد و شهوا أشان العبان العبان عبد و الشهار + vidanges الأوليــن بـــلاش +سنـين ضـمـانُ أو 000 000 كم

> Mahindra Rise.



Route de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine

Tél.: (+216) 71 425 355 Fax: (+216) 71 425 253

Route de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax

Tél.: (+216) 74 281 000 Fax: (+216) 74 281 020

Route de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse

Tél.: (+216) 73 343 333 Fax: (+216) 73 343 233

Route de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès

Tél.: (+216) 75 278 616 Fax: (+216) 75 274 151

Révélations

Comment fonctionnait le système Ben Ali



C'est le premier témoignage public qui rend compte du fonctionnement interne du système mis en place par le président déchu Ben Ali à la Présidence de la République. Bien que fragmentaire et limité au mode opératoire surtout administratif, juridique et financier, il offre un large panorama de nombre de pratiques érigées en règles absolues que personne n'osait transgresser.

Ce témoignage, on le doit à l'ancien secrétaire général de la Présidence de la République, Slaheddine Cherif, et à un ancien chef de cabinet au Premier ministère, avec rang de secrétaire général, sous Mzali,

Mohamed Moncef Ksibi.

Népotisme, favoritisme, abus d'autorité, passe-droits, concentration des pouvoirs... les exemples sont nombreux. Ni divulgation de secret d'Etat, ni dénonciation publique, prévient Slaheddine Cherif qui a pourtant été mis aux arrêts après la Révolution pendant une longue période avant de recouvrer sa liberté. Il entend surtout lever un coin de voile sur la personnalité de Ben Ali et son mode de gouvernement et en livrer enseignements. «Ni règlement de comptes, ni atteinte à la vie privée, mais un récit objectif et instructif», avertit Mohamed Moncef Ksibi. Dans un souci d'objectivité, les auteurs n'omettent pas de signaler «certaines décisions positives», qu'il s'agisse de réforme administrative, de la création des fonctions de médiateur, de citoyen superviseur, de bureaux de

relations avec le citoyen, etc.

Leur récit, documenté d'affaires vécues à Carthage, s'il est loin d'être exhaustif et croustillant, ne manque pas de cas significatifs.

Au moindre soupçon

Une société italienne a obtenu un terrain à Tabarka d'une superficie de 38 700 m2 en vue d'y construire 40 villas. Les travaux→

Carte Visa Platinum "INTERNATIONALE"

La Star des cartes internationales est désormais chez la BT!

Carte Visa Platinum "INTERNATIONALE"

Avec la CARTE PLATINUM INTERNATIONALE de la Banque de Tunisie, désormais rien ne vous surpasse à l'étranger, grâce à cette carte vous bénéficiez d'une panoplie de services privilégiés et avantages exclusifs rendant votre séjour à l'étranger confortable et luxueux.

Pour plus d'information, veuillez consulter votre agence BT la plus proche.



Nous réaliserons vos vœux

www.bt.com.tn



→étaient à 65% de leur taux d'exécution et il ne restait qu'à obtenir l'autorisation du gouverneur et un crédit bancaire de 1.5 MD pour finaliser le projet. Ayant appris que le gérant (tunisien) de la société multipliait les déclarations d'opposition à son encontre, Ben Ali fera tout suspendre jusqu'au limogeage du gérant et son remplacement.

Voile: tolérance zéro

Une diplomate était de retour à Tunis après avoir été en poste à Washington et devait obtenir un emploi fonctionnel au ministère des Affaires étrangères. Carthage oppose son refus. Renseignement pris, il lui était reproché de porter le voile, ce que l'intéressée n'a pas nié, expliquant qu'elle portait ponctuellement le voile juste pour assister aux conférences de Rached Ghannouchi. Ce qui a permis de «régulariser» son cas.

Même pas un gémissement

Néjib Ben Abdallah, cadre du ministère des Affaires étrangères, était secrétaire général du ministère de l'Intérieur et avait mal accepté le limogeage de son ministre, Abdelhamid Echeikh, au lendemain de l'attentat de Bab Souika, le 18 janvier 1991. Ses critiques de la décision présidentielle sont parvenues aux oreilles de Ben Ali qui a demandé sa radiation de la Fonction publique. Ben Abdallah s'est alors empressé de remettre sa démission, s'estimant heureux d'avoir ainsi échappé à un châtiment plus grave.

Pas de contacts avec les médias

Qui a fuité à notre confrère l'Echo en mai 1994 une info indiquant que la prime de rendement sera servie aux agents publics, en avance, juste à la veille de la fête de l'Aïd el idha? Ben Ali y a vu une pression qu'on a voulu exercer sur lui pour forcer sa décision. Bien qu'innocent, Mohamed Hadj Taieb, directeur général au Premier ministère, a été désigné coupable par le ministre de l'Intérieur de l'époque. Sentence: son limogeage...

Renier ses amis

Le P.D.G. de la Cnss (2005) a été mis à la retraite d'office au motif de contacts fréquents avec l'ancien directeur du cabinet présidentiel, Mohamed Jegham.

Refus d'obtempérer

La fille d'une gouvernante en charge de l'une des filles de Ben Ali devait concourir pour accéder à l'ENA et une recommandation spéciale en sa faveur a été dûment notifiée au directeur, Mohamed Amor. Pour avoir refusé d'obtempérer, il sera mis à la retraite d'office.

Maintien en activité

Dix magistrats ayant atteint l'âge de la retraite avaient été recommandés par le ministre de la Justice pour les maintenir en activité. Trois parmi eux n'ont pas été retenus, sur avis du chef du département juridique à la Présidence au motif qu'ils ne sont pas coopératifs.

Liberté de la presse

Afif Hendaoui, ministre de la Communication, avait été instruit pour consulter les journalistes et proposer des amendements au Code de la presse, en vue d'y introduire plus d'assouplissement en matière de liberté notamment. Lors d'un Conseil ministériel restreint (CMR), Ben Ali n'en a retenu que le strict minimum et ... limogé le ministre, trois mois plus tard.

Monsieur le Maire

Prêtant oreille à des proches lui signalant des malversations qu'aurait commises le maire de Tunis, Abbès Mohsen, et son secrétaire général, Ben Ftima, Ben Ali commence par limoger son secrétaire général, et ordonnera une enquête approfondie qui s'avèrera non concluante. L'affaire sera classée, mais Ben Ftima ne sera pas rétabli dans ses fonctions.

Hôtel Sidi Bou Fares

La municipalité de Sidi Bou Saïd était actionnaire à hauteur de 94% du capital de la société El Béji, propriétaire de l'hôtel Sidi Bou Fares. Instruction a été donnée au maire par Ben Ali pour céder l'hôtel à l'un de ses proches au prix de ... 120.000 DT.

Seul maître à bord

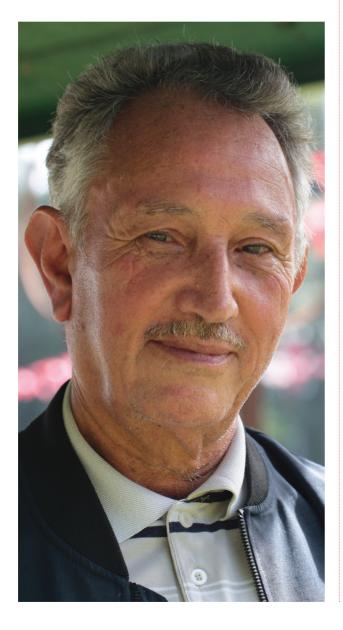
Peu enclin à déléguer ne serait-ce que partiellement certains de ses pouvoirs réglementaires au Premier ministre, Ben Ali en a gardé pour lui la plupart, notamment pour ce qui est des nominations aux postes élevés civils et militaires.

Même concentration du pouvoir pour ce qui est de l'ordonnancement du budget de la Présidence. Aucune délégation n'a été donnée et Ben Ali signait lui-même la moindre dépense. Tout relevait directement de lui, y compris les moindres travaux de maintenance électrique et autres du Palais et des résidences officielles.

La prise de décision

Contrairement à leurs prédécesseurs sous Bourguiba, qui présidaient souvent les réunions du Conseil des ministres, les trois Premiers ministres successifs de Ben Ali n'avaient qu'une marge de manœuvre très réduite dans la prise de décision. Ils se contentaient de tenir → des conseils interministériels (CIM) regroupant seuls les ministres concernés et si nécessaire de hauts cadres, et de transmettre leurs avis à Carthage. Ben Ali statuait ensuite sur les conclusions en conseils ministériels restreints (CMR) réunis sous sa présidence à Carthage et tranchait directement, quitte à classer certains dossiers. Parfois, il y associait des spécialistes. Quant aux projets de loi approuvés en CMR, ils seront présentés pour adoption en Conseil des ministres.

Vérités sur la personnalité de Zine El Abidine Ben Ali et son style de gouvernement de Slaheddine Cherif et Mohamed Moncef Ksibi Imp. Stag, 2016, 300 p. 20 DT





De hauts commis de l'Etat

Juriste, Slaheddine Cherif a été successivement magistrat au Tribunal administratif, directeur général de la Fonction publique, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, secrétaire d'Etat à la Réforme administrative et la Fonction publique et secrétaire général du gouvernement. Il est coauteur avec Maher Kammoun de cinq ouvrages sur la fonction publique et l'entreprise publique.

Mohamed Moncef Ksibi est juriste doublé d'un énarque.

Il a passé plus de 16 ans à la Kasbah, couronnés par la direction, durant cinq ans, du cabinet du ministredélégué chargé de la Fonction publique et de la Réforme administrative, avant d'être nommé P.D.G. de la STC, propriétaire de l'hôtel Abou Nawas Tunis. Il est coauteur avec feu Naceur Malouche d'un livre intitulé Le Tourisme tunisien, récit d'un demi-siècle.

De hauts commis de l'Etat qui en connaissent bien les rouages et le fonctionnement.





EPARGNE AL-WAFA Fructifiez votre Epargne

L'épargne Al-WAFA, vous offre :

- Un placement sûr et bien rémunéré trimestriellement
- Des intérêts avantageux.
- ✓ Une Prime d'épargne valorisante pouvant atteindre 35% des intérets servis*.

Un placement souple et disponible







QNB Fidelity,

Un compte de placement ouvert avec un taux de rémunération évolutif sur une période de 5 ans pouvant atteindre 8% du placement initial.

Pour plus d'informations, contactez l'une de nos agences la plus proche de vous.

Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn



Youssef El Masri, Ooredoo

Attendez-vous à d'autres belles surprises ...

En douze mois depuis qu'il a été promu, en novembre 2015, à la tête d'Ooredoo Tunisie, Youssef El Masri a misé sur le déploiement de la 4G, le lancement de nouveaux produits soutenus par des technologies innovantes et l'extension du réseau de boutiques. L'année a été particulièrement intense, surtout avec Mobicash et Fixe Jdid. Les résultats n'ont pas tardé. Ooredoo a été élu meilleur opérateur 3G du Grand Tunis, et son réseau 3G /4G proclamé réseau le plus rapide.

Le prix à payer n'était pas dérisoire. Outre l'engagement des équipes et la détermination à déployer les technologies de pointe, l'investissement financier a été significatif. Rien qu'au cours des 5 dernières années, Ooredoo a consenti pas moins d'un milliard de dinars. Les résultats ont suivi : Ooredoo consolide sa place parmi les top 10 des plus grandes entreprises en Tunisie. Interview.

Quel premier bilan faites-vous de cette année qui se termine ?

De belles réalisations mais aussi de nombreux défis qu'on continue à relever. Les lancements sont une véritable réussite : la 4G, le Mobicash et le Fixe Jdid. Nous avons dépassé le chiffre symbolique des 100 boutiques en ouvrant notre 132e point de vente. Nous avons travaillé durement afin d'offrir la meilleure qualité de service possible à nos abonnés et nos efforts sont récompensés.

Que promet Ooredoo pour 2017?

Encore plus de services innovants répondant aux besoins et aux attentes de nos clients comme la connexion internet Wireless, l'ouverture de nouveaux points de vente de plus en plus proches de nos abonnés, surtout dans les zones de l'intérieur du pays, et la démocratisation de la data. Notre offre Entreprises sera étoffée en proposant de nouvelles solutions innovantes ainsi qu'un service client sur mesure.

Cela exige des investissements additionnels?

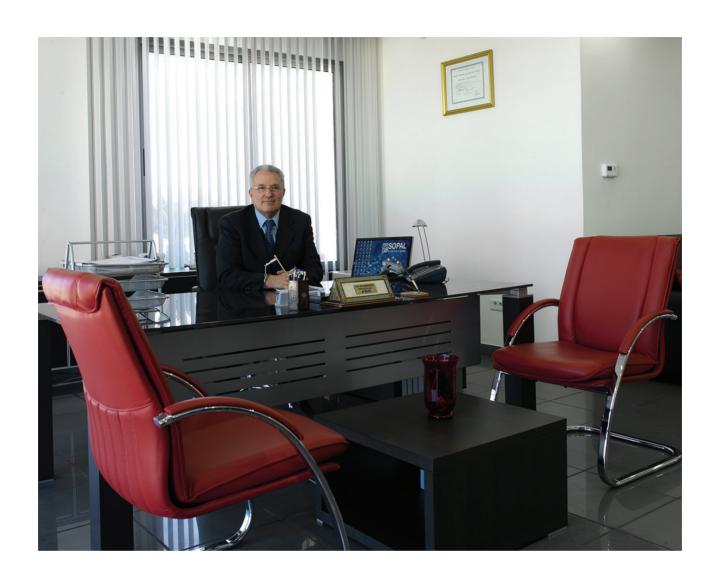
Nous avons déjà déboursé 160 millions de dinars pour acquérir la licence 4G, et effectué des investissements techniques importants de l'ordre de 200 millions de dinars. Chaque année, nous allons investir la même somme pour garder une qualité de service et de réseau optimale qui réponde aux attentes de nos clients. Notre objectif est de maintenir la même cadence de travail et de challenger nos équipes afin qu'elles se surpassent; notre investissement est avant tout humain, et se manifeste dans nos ressources humaines qui font tous les jours le succès d'Ooredoo.

Ooredoo mise beaucoup sur le lancement du Fixe Jdid. Avec quelle stratégie?

L'introduction de la technologie WTTx, à la base du Fixe Jdid, nous a pris plus d'une année de préparation avec notre partenaire Huawei et a déjà coûté près de 100 millions de dinars d'investissements. C'est un pari que nous avons pris et que nous espérons gagner. Pour l'heure, les ventes ont dépassé de loin nos espérances. En une semaine seulement, 60% du stock ont été écoulés alors que nos prévisions étaient d'un mois et demi.

Le déploiement de cette offre a été perçu comme une révolution sur le marché de l'internet à domicile. Aujourd'hui, 97% des clients qui l'ont adopté en sont satisfaits. Ceci constitue une fierté pour nous, et un indicateur que nous avons misé sur un bon levier de croissance pour l'entreprise. Les étapes suivantes sont l'élargissement du déploiement technique pour couvrir l'ensemble du territoire et le lancement de nouvelles offres, notamment à l'attention des entreprises. Attendez-vous à d'autres surprises d'Ooredoo agréables pour nos clients.»

Propos recueillis par Samira Chtila





Secrets de réussite Mohamed Regayeg, fondateur de SOPAL Il faut être du métier, le maîtriser et l'aimer

A soixante-dix ans, M. Mohamed Regayeg aura partagé sa vie en deux fois 35 ans. Pour cet ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale de Lille, la première tranche a été celle de l'acquisition du savoir et du savoir-faire, mais aussi l'acquittement d'un premier devoir. Le savoir, c'était de Sakiet Ezzit, sa banlieue natale à l'entrée de Sfax, jusqu'à Lille.

Le savoir-faire au sein de deux illustres entreprises publiques, la SOFOMECA, leader des fonderies en Tunisie, du temps de M. Ridha M. Ben Mansour, puis la SOMATRAGET, pionnière du BTP, dirigée alors par M. Slaheddine Belaid.

Le devoir, en consacrant dix ans au service de ces deux entreprises, en reconnaissance de la dette morale contractée vis-à-vis de la Tunisie qui lui a payé toutes ses études.

Le second devoir dont s'acquitte encore M. Mohamed Regayeg est celui de fonder la SOPAL (Société de production d'articles en laiton), de la faire prospérer et de veiller à sa pérennité. On lui doit aujourd'hui plus de 800 articles qui couvrent tous les besoins de l'installation sanitaire du secteur du bâtiment. Le grand public en connaît surtout la robinetterie déclinée en plus de 12 séries et les articles sanitaires, sans cesse rénovés, mais la gamme est beaucoup plus large, s'étendant aux compteurs d'eau, raccords, collecteurs, et autres vannes. S'appuyant sur 850 employés, l'entreprise prévoit 90 millions de DT de chiffre d'affaires pour cette année. Mais sa plus grande satisfaction, c'est de voir tous les employés de l'entreprise arborer fièrement sur leur tenue de travail le drapeau national, tout près du cœur.

Très discret, M. Mohamed Regayeg ne se met guère en avant et n'aime pas aligner les chiffres de production ou les indicateurs financiers. Pour lui, les résultats viennent d'un concept partagé et de valeurs communes. Ce qui compte le plus à ses yeux, c'est le lien social qui unit toutes les équipes. Portrait d'un capitaine d'industrie resté modeste.

êter les 35 ans de Sopal, c'est célébrer un parcours, démarré seul, mais enrichi au fil des années par ses compagnons d'aventure industrielle et commerciale. Très sollicité pour rester en France après l'obtention de son diplôme d'ingénieur, M.Mohamed Regayeg avait hâte de rentrer en Tunisie en 1971 pour donner au pays un tant soit peu de ce qu'il a reçu. L'un des fleurons des industries mécaniques et métallurgiques, la SOFOMECA, ne pouvait lui offrir meilleur moulage pour affûter ses compétences. Puis, directeur du matériel à la SOMATRAGET, il aura à gérer un parc impressionnant d'engins.

Deux expériences complémentaires, avec deux patrons de grande envergure, qui le confirmeront dans sa passion de la mécanique et son attachement à l'innovation et l'excellence. Comme nombre de ses camarades, il songera à développer son propre projet. L'un optera pour la fonderie du Zamak, l'autre pour d'autres métaux. Quant à M.Mohamed Regayeg, il choisira d'emblée la transformation du laiton. Observateur attentif des pièces les plus demandées, il avait compris que son avenir était dans le laiton. «Vous savez, nous dit-il, c'est un métier et non un produit !» Il s'y mettra fin 1980, fort d'un crédit du Foprodi.

Convertir les difficultés en grande opportunité Les débuts n'étaient guère faciles. Il commencera par le matriçage à chaud. La fonderie s'imposera à lui pour contourner un grand obstacle rencontré, en plein démarrage, durant les années 1984-1986, en raison des restrictions quant à l'obtention des autorisations d'importation des quantités de matières premières nécessaires. «On demandait 20 tonnes de laiton, mais nous n'obtenions que 5 à 6 tonnes au plus, se souvient-il. \rightarrow

Dates-clés

tion de SOPAL

1987 introduction d'un nouveau domaine d'activité stratégique «Les robinets pour bouteille de gaz».

Introduction de la culture «gestion de la qualité» dans l'entreprise

1991 introduction du compteur d'eau volumétrique en Tunisie à travers un partenariat avec ABB

devenu ELSTER METERING

1993 introduction d'un nouveau domaine d'activité stratégique «Le branchement d'eau»

1999 obtention de la certification ISO 9001 2000 le projet d'entreprise: gestion par objectif

introduction d'un nouveau domaine d'activité stratégique: «La robinetterie sanitaire» 2001

2002 ouverture sur le marché international

2005 création d'une filiale dans l'injection plastique AQUAPLAST

2006 création d'une filiale dans les accessoires de salle de bains SANA

lancement de la culture HSE 2007

2010 introduction de la robinetterie pour collectivités: temporisée et infrarouge

homologation de la Steg pour le matériel de branchement gaz 2011

2012 développement de la gamme de douches encastrées

2013 création de la filiale Winox.

2014 démarrage d'une filiale à l'international : SOPAMAR au Maroc

2016 35ème anniversaire

→ Pour réussir, il fallait se casser la tête et s'ingénier à trouver la bonne solution. Je me suis alors lancé dans la collecte des produits usagés en laiton tels que les robinets de bouteilles de gaz pour les faire fondre. Le premier produit fut des cosses de batteries. Et ça a cartonné!». Tout s'est rapidement accéléré pour SOPAL. M.Mohamed Regayeg a fait du compter-sur-soi son credo. Maîtriser la conception en interne, fabriquer ses moules et ses outillages, procéder à l'usinage des centres ultramodernes à commandes numériques, assurer la maintenance des machines et faire confiance aux compétences tunisiennes: autant d'atouts précieux qui constituent les fondements de la réussite. «Il faut être du métier, le maîtriser et l'aimer», résumet-il. «Mais, tient-il à ajouter, il n'y a pas que le savoir-faire, le plus important, c'est le savoir-faire social. Ici, nous sommes une grande famille, soudée, solidaire, travaillant dans la joie et le bonheur.»

Un client américain tellement satisfait qui a voulu racheter Sopal

Comme tout capitaine d'industrie qui réussit, M. Regayeg ne garde en mémoire que les bons souvenirs. L'un des plus vivaces est celui vécu au début des années 1990. «J'étais au bureau un samedi matin lorsque j'ai reçu un appel téléphonique de la part d'un dirigeant de la grande multinationale ABB qui a demandé à me rendre visite lundi matin. ABB venait de remporter un gros contrat de fournitures de compteurs d'eau pour la Sonede et était à la recherche urgente d'un fournisseur. Après un tour à l'usine, tôt le matin, nous avons commencé nos entretiens. A 16 heures, on a signé. Aujourd'hui, pas moins



de 2 millions de logements tunisiens sont équipés de nos compteurs SOPAL. Inoubliable.

Une autre fois en 2003, c'est un grand industriel américain, le patron des industries Watts, qui est venu me voir en personne. Il avait racheté une société en France spécialisée dans la robinetterie mais celle-ci était confrontée à une chute vertigineuse de sa production et de sa rentabilité. La seule solution pour lui était de trouver un bon soustraitant. Accord conclu et la société française a été renflouée grâce à SOPAL en cinq ans. Notre partenaire américain était tellement satisfait qu'il m'avait demandé si je vendais la société. Il voulait la racheter immédiatement au prix fort. Là, c'était inacceptable. Ce qui me lie à SOPAL n'est guère «négociable», c'est beaucoup plus fort et plus profond».

Pérennité assurée

Comment seront assurées la transmission de SOPAL et sa pérennité? M. Mohamed Regayeg estime que c'est le personnel de l'entreprise qui assurera la relève. «Ils feront plus et mieux! Tout est clair, tout est transparent et tout est formalisé pour ce qui est des procédures», souligne-t-il. Trois de ses fils, ingénieurs diplômés de Polytechnique Montréal, sont déjà en selle (en attendant l'arrivée de leur quatrième frère, encore étudiant ingénieur). Depuis leur jeune âge, ils avaient tous effectué leur stage annuel d'ouvrier au sein de l'entreprise, appris à la connaître, fusionnant avec les équipes. Une introduction en bourse est-elle en perspective? «Un jour ou l'autre, même si l'objectif n'est ni de céder une partie du capital, ni de lever des fonds sur le marché financier, répond le fondateur de la SOPAL. Nous sommes prêts mais préférons attendre une meilleure conjoncture». En dehors du travail, M.Mohamed Regayeg a-t-il un jardin secret, une passion particulière, s'adonne-t-il par ailleurs à l'agriculture, investit-il dans d'autres activités? M. Regayeg n'aime pas s'éparpiller. «Ma passion, c'est le travail, en me concentrant sur SOPAL. J'y trouve une réelle satisfaction. Mon grand bonheur est de contribuer au bonheur des autres!».

Une large gamme

ROBINETTERIE

Mitigeurs, mélangeurs, robinets temporisés, robinet électronique, articles de vidage, accessoires et pièces de rechange.

INSTALLATION EAU ET GAZ

Raccords, collecteurs, vannes et robinets pour l'eau, vannes et robinets pour le gaz, articles pour le chauffage et la régulation, clapets, filtres.

ROBINET POUR BOUTEILLES DE GAZ

Robinets pour bouteille de gaz, boîtes à clapets

BRANCHEMENT EAU

Compteurs d'eau, raccords, robinets et accessoires pour le branchement d'eau

BRANCHEMENT GAZ

Pièces de raccordement gaz, vannes d'arrêt

CONNECTEURS ELECTRIQUES

Cosses de batteries, brides électriques.

ARTICLES DE SECURITE INCENDIE

Robinets d'extincteurs.

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN

COUVERTS DE TABLE

ARTICLES DE VIDAGE

















www.sopal.com

Route de Gabès km 1,5 - 3003 Sfax - Tunisie Tél : +216 74 46 89 00 / Fax : +216 74 46 82 18 E-mail: ventes@sopal.com





La banque d'un monde qui change

Masse salariale et partage de la valeur ajoutée



Habib Touhami

Le partage équitable de la valeur ajoutée entre les facteurs de

production empoisonne les rapports sociaux depuis une quarantaine d'années. Aucune solution globale ne lui a été apportée par le gouvernement et les partenaires sociaux dans le cadre d'une vraie politique des revenus, soit par manque de clairvoyance ou de persévérance, soit parce que la problématique n'a été posée que pour embarrasser les syndicats à un moment donné. En proposant de calquer dans le futur le rythme de croissance de la masse salariale sur celui du PIB, le gouvernement actuel n'a pas pu s'empêcher de reproduire les mêmes erreurs tout en introduisant davantage de tension dans des rapports sociaux déjà très tendus.

Duoi qu'il en soit, le chef du gouvernement n'a pas précisé le PIB auquel il se réfère. Est-ce le PIB aux prix du marché (p.m) ou le PIB aux coûts des facteurs (c.f) ou encore la somme des valeurs ajoutées hors services non marchands? Gageons qu'il ne s'agit dans l'esprit du chef de gouvernement que du PIB c.f aux prix courants sinon la connexion qu'il souhaite établir entre son augmentation annuelle et celle de la masse salariale n'aurait aucun fondement.

🛂 Sous cette hypothèse, la valeur ajoutée des activités marchandes doit être traitée séparément de la valeur ajoutée des activités non marchandes (services de l'Administration+ services fournis par les organisations associatives+ services domestiques).

En effet, la masse salariale des activités marchandes (agriculture pêche, industries et services marchands) est une des composantes de la VA de ces activités (respectivement 16,7% et 35% en 2014) alors que la valeur ajoutée des activités non marchandes est constituée essentiellement par sa masse salariale (77% en ce qui concerne l'Administration publique en 2014).

😘 La part des salaires dans la VA varie assez sensiblement d'un secteur à l'autre, d'une branche à l'autre, d'une entreprise à l'autre. Entrent en jeu la taille de l'entreprise, la nature capitalistique ou non de l'activité principale, le capital par travailleur, etc.

Si on applique le même taux d'accroissement de la masse salariale à toute l'économie sans distinction, certaines branches et entreprises pourraient être pénalisées alors que les salariés pourraient l'être dans d'autres.

🦺 En tout état de cause, proposer de faire évoluer la masse salariale au rythme de la valeur ajoutée à prix courants n'a de sens que si tous les partenaires sociaux s'accordent pour juger juste ou acceptable la répartition «initiale» de la valeur ajoutée. Or aucun consensus n'existe à ce sujet.

Ce point d'achoppement s'ajoute à d'autres sujets de discorde concernant, notamment, la composition de la masse salariale, l'appréciation de son augmentation d'une année à l'autre et l'indice des prix. Le gouvernement aurait pu commencer par aplanir ces difficultés conceptuelles et méthodologiques avant d'aller plus loin.

L'intrusion inopinée du chef de gouvernement dans une affaire aussi délicate et complexe est d'autant plus maladroite dans les circonstances actuelles qu'elle laisse à penser que la part de la masse des salaires dans le PIB c.f a augmenté inconsidérément au cours des cinq dernières années. Telle n'est pas la réalité. En effet, la part des salaires dans le PIB c.f pour l'ensemble de l'économie est passée de 41,6% en 2010 à 42,0% en 2011; 40,9% en 2012; 41,2% en 2013; 41,5% en 2014.

Part des salaires dans la valeur ajoutée

Année	Agriculture et Pêche	Activités marchandes non agricoles	Administration publique	Ensemble de l'économie
2000	18,1%	34,3%	81,3%	40,2%
2005	17,1%	33,7%	78,8%	39,6%
2010	19,9%	36,0%	77,5%	41,6%
2011	17,4%	36,2%	78,2%	42,0%
2012	15,9%	34,6%	79,2%	40,9%
2013	16,9%	34,6%	78,2%	41,2%
2014	16,7%	35,0%	77,0%	41,5%

Source: Mongi Ben Chaaben, Cahiers de l'ITCEQ n°22

→ Selon le «Rapport mondial sur les salaires 2012/2013» du BIT : dans un groupe de 16 pays émergents ou en développement, cette part a diminué, passant de 62 pour cent du PIB au début des années 1990 à 58 pour cent juste avant la crise (de 2008).

Selon l'Itceq, la valeur ajoutée aux coûts des facteurs a augmenté pour l'ensemble de l'économie de 7,7% en termes courants contre 7,6% pour la masse salariale lors de la période 2011-2014 (respectivement 8,2% et 10,2% lors de la période 2008-2010). Toutefois, la masse salariale des activités marchandes non agricoles n'a augmenté que de 6,1% au cours de la période 2011-2014 contre 6,8% pour la VA de ces activités (respectivement 11,1% et 8,5% lors de la période 2008-2010). C'est la masse salariale de l'Administration qui a augmenté le plus en 2011-2014: 10,9% contre 8,9% en 2008-2010.

Le salaire annuel moyen de l'Administration publique a augmenté de 7,8% en 2010-2014 contre 4,1% seulement pour celui des activités

marchandes non agricoles. Mais en dinars de 2005, le salaire annuel moyen dans les activités marchandes non agricoles a enregistré, selon l'Itceq, une baisse de -1,0% lors de la période 2011-2014 contre +2,5% dans l'Administration publique.

L'amélioration du pouvoir d'achat des salaires entre 2011 et 2014 n'aurait donc concerné que les fonctionnaires alors que les salariés des activités marchandes non agricoles, deux fois et demie plus nombreux, ont vu leur pouvoir d'achat baisser.

Ce constat, basé sur les données officielles, fragilise la position du gouvernement et conforte celle de l'Ugtt en ce qui concerne le blocage ou le report des augmentations salariales dans les activités marchandes non agricoles. La position syndicale est d'autant plus recevable que l'impact de l'évolution de la masse salariale sur le déficit budgétaire ne concerne que la masse des traitements et salaires de l'Administration publique, alors que l'augmentation de la masse salariale dans les activités marchandes serait

susceptible, sous certaines conditions, de soulager quelque peu, et le budget à travers un supplément d'impôt, et la sécurité sociale à travers un supplément de cotisations.

H.T.

L'amélioration du pouvoir d'achat des salaires entre 2011 et 2014 n'aurait donc concerné que les fonctionnaires alors que les salariés des activités marchandes non agricoles, deux fois et demie plus nombreux, ont vu leur pouvoir d'achat baisser.



Au sommet d'Ennasr

L'air pur frais, les espaces généreux & les matériaux nobles





Sur les hauteurs d'Ennasr, à côté d'un parc public, respirez l'air frais dans votre appartement luxueux avec vue imprenable.

Une résidence de haut standing en R+2 et des appartements jusqu'à S+4.

Une architecture étudiée qui vous offre des espaces généreux.

Une finition soignée en matériaux nobles.

Climatiseurs, chauffage central, cuisine équipée, boxe de voiture et cellier individuel.

Pour plus d'information appeler le 71 840 244 ou consulter notre site www.simpar.tn



Partir de la région



Mongi Boughzala

Vers quels secteurs et activités doit-on orienter les nouveaux investissements en vue d'accélérer la croissance et de créer plus d'emplois, et comment répartir d'une manière plus équitable les efforts de développement entre les régions? →

lors que la politique sectorielle et le développement régional devraient faire l'objet d'une coordination systématique et de politiques convergentes dans la pratique, en Tunisie, ils étaient souvent traités suivant des approches différentes et plutôt divergentes. Il y avait des programmes pour tous les secteurs (agriculture, industrie, éducation, formation...), des programmes de développement régional et d'aménagement du territoire, des programmes d'infrastructures...

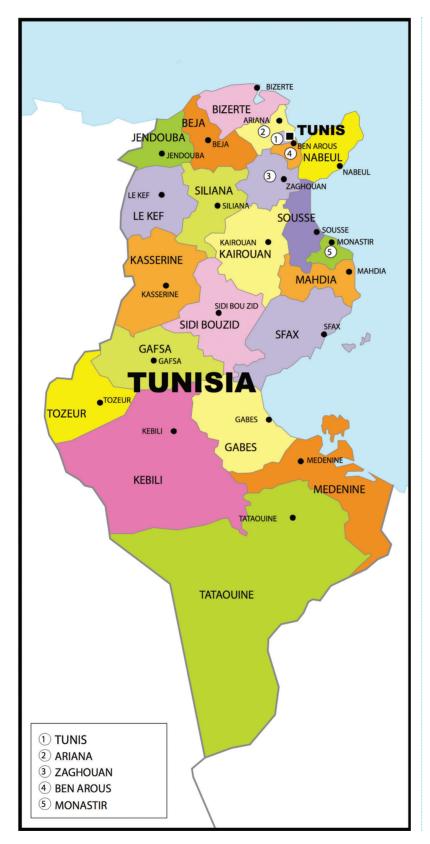
Mais ces programmes étaient souvent conçus et mis en œuvre séparément sans assez de cohérence globale et sans référence claire à des objectifs stratégiques de croissance et d'emploi. Les disparités régionales, la persistance du chômage des jeunes et le faible niveau de la productivité sont au moins en partie des conséquences de ce manque de cohérence et de coordination globale. Désormais, il va donc falloir changer de stratégie. Comment?

Comment intégrer les dimensions sectorielles et régionales (spatiales) et assurer la concordance entre les choix sectoriels et la localisation des activités et des projets de développement régional? La solution que je propose est simple!











Cette solution consiste à concevoir les plans de développement en partant d'abord du cadre régional (spatial) et donc à donner à la dimension spatiale une place fondamentale, contrairement à la démarche habituelle depuis long temps suivie qui privilégie la dimension sectorielle, et adopter une stratégie systématiquement articulée autour de projets de développement structurants situés dans des espaces bien définis. J'entends ici par projet de développement structurant tout grand projet portant sur la création ou l'élargissement d'un ensemble important d'entreprises productives relevant du même secteur ou de la même filière, situées dans un espace régional bien délimité et capable de transformer le tissu productif de la région concernée et d'y créer une masse critique additionnelle en termes de valeur ajoutée et d'emplois. Pour simplifier, on pourrait dire qu'un grand projet structurant est un projet de développement sectoriel à une assez grande échelle dans un espace régional bien déterminé.

Un tel projet doit avoir la capacité de déclencher ou maintenir une dynamique cumulative de croissance et d'emploi dans toute une région. Donc, il ne se limite pas, par exemple, à un grand projet d'infrastructure, telle qu'une route ou un port, ou à la mise en place d'une entreprise industrielle isolée. L'idée est donc que l'étape fondamentale et première de la stratégie à suivre doit consister à identifier les grandes lignes de tels projets structurants pour toutes les régions. Evidemment, \rightarrow

Economie

→ il est particulièrement important de le faire pour les régions les moins avantagées, mais la nécessité de tout articuler autour de grands projets productifs structurants s'applique à toutes les régions. Elle ne se justifie donc pas uniquement par la nécessité de réduire les déséquilibres régionaux mais aussi et principalement par l'impératif de la cohérence et de la rationalité des politiques publiques.

La prise en compte de la dimension régionale et spatiale dans le processus de développement et de planification nationale a été tardive en Tunisie; la planification était essentiellement globale et sectorielle. En plus, les politiques publiques dans les divers domaines étaient plutôt segmentées. Certes, des progrès importants étaient réalisés, surtout en termes de production, d'industrialisation et d'exportation de produits, mais l'essentiel de cette production demeure à faible productivité parce que l'Etat tunisien avait investi substantiellement dans le domaine de l'infrastructure et de l'éducation mais il y avait peu de coordination entre les divers partenaires du développement pour que ces investissements servent effectivement à l'amélioration de la productivité.

Dans beaucoup de cas, les routes, les zones industrielles, les écoles et les centre de formation étaient là mais pas les entreprises, la production et les emplois, du moins pas en assez grand nombre. Des investissements publics coûteux étaient réalisés par l'Etat sans vérifier préalablement qu'ils vont être suivis par des investissements productifs rentables. L'essentiel était laissé au hasard. La localisation régionale des investissements privés étant déterminée sur la base de la rentabilité et des intérêts des investisseurs, les investissements s'étaient concentrés dans les régions les plus avantageuses, notamment celles offrant le plus d'effet d'agglomération.

Ce processus avait entraîné un effet cumulatif: les régions les plus avantagées étaient les plus attractives pour les investisseurs, ce qui les rendait encore plus attractives et



aggravait les disparités entre les régions... En conséquence, une bonne partie des jeunes et de vastes régions et zones du pays se trouvaient exclue ou faiblement intégrée au processus de développement.

Ce problème de discordance entre les investissements publics et les investissements privés et entre le développement sectoriel et le développement régional pourrait être automatiquement résolu en partant de grands projets productifs structurants et rentables et on projetait, dès le départ, la création d'un ensemble intégré d'entreprises. De cette démarche découle l'idée du développement progressif de clusters intégrant tout un ensemble d'entreprises et de services publics et privés indispensables et complémentaires.

Dans ce cadre, les travaux d'infrastructure et les divers services publics seront déterminés et optimisés en fonction des besoins des entreprises existantes ou à créer et non inversement comme c'était le cas. Pour la réussite d'un grand projet et le développement d'un cluster donné, il va falloir lever les principaux obstacles et réunir toutes les conditions nécessaires: parer aux insuffisances ou à l'inadéquation de l'infrastructure et la faiblesse du capital humain et des compétences disponibles, résoudre les problèmes fonciers, garantir tous les services nécessaires...En revanche, il ne faudra plus faire de la formation qui ne répond à aucune demande ou créer de l'infrastructure pour l'infrastructure. Le dispositif de formation devra répondre aux demandes qui vont résulter des nouveaux projets et les travaux d'infrastructure et l'organisation de l'espace se feront selon une logique de rentabilité et d'efficacité en fonction des besoins des projets envisagés.

La localisation géographique et le choix des projets structurants se font en tenant compte des potentialités et des ressources (naturelles, humaines, financières, privées et ou publiques...) de la région considérée et d'autres facteurs géographiques objectifs. Ainsi, les choix sectoriels vont découler naturellement de ce processus concret, lequel doit aussi donner vie à une cascade d'activités dans divers domaines.

L'identification de ces potentialités et la conception des projets relèvent des autorités publiques (Etat central et autorités décentralisées) en partenariat avec tous les concernés, notamment les futurs investisseurs, les administrations, les autorités

NOUVEAU MODE DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT EN LIGNE

DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES

PAS ENCORE ASSURANCES



VOUS ÊTES UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES



GAGNEZ EN SIMPLICITÉ

Simulez vos futurs contrats d'assurances, souscrivez et payez directement en ligne par carte bancaire sans avoir besoin de vous déplacer.



GAGNEZ EN PRATICITÉ

Consultez vos contrats, les encaissements* vos échéances de prime et payez directement en ligne.



SOYEZ AVERTIS

En recevant des sms et notifications de succès de paiement ainsi que des alertes nouveautés pour être toujours informés.



GAGNEZ DU TEMPS

Vous recevez vos contrats par e-mail et/ou courrier et recevez vos reçus de paiement par e-mail.



DES QUESTIONS?



Nos conseillers sont à votre écoute 24h/24 et 7i/7 où que vous soyez à travers les différents réseaux sociaux.











DEVENEZ IMMEDIATEMENT UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES OÙ QUE VOUS SOYEZ



Téléchargez l'application **CARTE ASSURANCES** ou connectez-vous sur notre site web www.carte.tn



Choisissez votre produit d'assurance en ligne.



Souscrivez et payez par carte bancaire directement en ligne.



Dès la réception de la notification de succès de paiment

VOUS ÊTES ASSURÉ CARTE ASSURANCES!









ET NOTRE SITE WEB



* Consultation de vos contrats d'Assurance Vie et Assistance Voyage.









GARANTIE

ASSISTANCE MOBILITÉ







en partenariat avec





→locales, les banques, les élus...Leur participation à ce processus est une condition fondamentale. En même temps, l'intervention d'un coordinateur central, l'Etat central ou une autorité locale, est indispensable car on ne peut pas compter totalement sur la main invisible. L'objectif est néanmoins de développer des entreprises rentables, pérennes et créatrices d'emplois et de prospérité donc compétitives nationalement et internationalement.

Ainsi, cette approche rend naturelle l'harmonisation entre les divers secteurs, le développement régional et les diverses politiques publiques.

Il est aussi entendu qu'elle permet concrètement d'agir pour passer à des activités plus intensives en savoir et technologiquement plus avancées, c'est-à-dire pour promouvoir le progrès technique et générer plus d'emplois pour les qualifiés. Toutefois, il est important de rappeler que le progrès technique est un processus relatif et que l'échelle technologique comporte plusieurs paliers: au départ, on commence par l'imitation de produits connus en utilisant des techniques simples, puis on passe à la maîtrise de technologies plus complexes mais connues,

puis au stade de l'amélioration ou de l'adaptation de technologies avant d'arriver au stade de l'innovation véritable et de la conception de nouveaux produits ou de nouvelles technologies. L'ambition en Tunisie doit être d'arriver au sommet mais sans ignorer les étapes à parcourir car il y a encore, de ce point de vue, un long chemin avant d'atteindre le stade de l'innovation et d'importantes disparités régionales. Certaines régions n'ont aucune expérience dans des activités pour lesquelles elles possèdent pourtant un avantage potentiel. D'où l'importance de l'adaptation de la formation et de la recherche conformément à leurs

Par exemple, il y a un grand potentiel dans les industries des matériaux de construction dans plusieurs zones du nord et du centreouest tunisien; de véritables clusters y seraient possibles. Les études géologiques menées par l'Office national des mines ont montré que cette région est dotée d'importants sites de substances utiles (marbre, silice, sable...) qui pourraient faire l'objet d'une exploitation industrielle rentable à une grande échelle dans divers matériaux de construction et dans la céramique.

Ce potentiel a été signalé et était inscrit dans le schéma d'aménagement du territoire depuis longtemps mais il n'était jamais transformé en projets réalisables et rentables, faute d'un plan cohérent combinant les travaux d'infrastructure, la formation, la diffusion de la culture nécessaire, l'accès au financement, la résolution des problèmes fonciers, l'accès au financement... Il va falloir y développer la tradition et le savoir-faire indispensable. En fait, beaucoup y reste à faire. On pourrait néanmoins viser d'y réaliser des projets ambitieux susceptibles de concurrencer de grands producteurs mondiaux dans un horizon raisonnable.

En outre, si on décidait de développer des clusters au nord et centre-ouest basés sur de telles industries, cela ne signifierait pas du tout qu'il serait exclu de faire autre chose ou de ne pas autoriser d'autres initiatives. Ce serait tout à fait le contraire. Cet exemple suggère aussi que les secteurs et les activités pour lesquels la Tunisie pourrait être compétitive ne sont pas nécessairement les plus avancés sur le plan technologique ou ceux qui connaissent la croissance la plus forte à travers le monde. La Tunisie est un petit pays et pourrait se positionner d'une manière avantageuse dans divers secteurs, y compris des secteurs à faible croissance, pourvu qu'il ne s'agisse pas de secteurs ou d'activités en voie de disparition.

Il va sans dire que cette approche axée sur le développement régional et spatial va dans le sens de la nouvelle orientation en faveur de la décentralisation. Elle a en plus l'avantage d'utiliser un langage plus mobilisateur parce qu'elle met l'accent sur des projets concrets générateurs de revenus et d'emplois. En outre, elle ne dispense pas de l'analyse et d'une vision globales et sectorielles et de la prise en compte des équilibres macroéconomiques. En particulier, les dépenses publiques qui découlent de l'ensemble des projets régionaux doivent rester dans la limite des ressources disponibles et respecter notamment l'équilibre extérieur.

M.I.H.

La nouvelle Russie

Est-ce «le retour de l'enfant prodigue» sur la scène internationale?



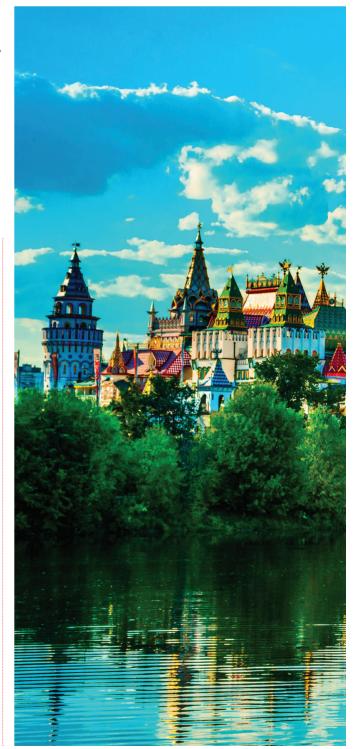
Mohamed Ibrahim Hsairi

Dans le cadre des «rendez-vous d'Amilcar», l'Institut tunisien des études stratégiques a accueilli le mardi 4 octobre 2016 le directeur de l'Institut russe des études stratégiques, Leonid Reshetnikov, qui a donné une conférence sur la nouvelle Russie et les grandes orientations de sa nouvelle politique étrangère.

ésigné par le président Vladimir Poutine en avril 2009 à la tête de l'Ires, Leonid Reshetnikov, qui est docteur en histoire et lieutenant-général, a servi de 1976 à 2009 au Service du renseignement extérieur russe où il a occupé, à la fin de sa carrière, le poste de chef du département de l'information et d'analyse.

Il est par ailleurs l'auteur de plusieurs livres dont le dernier, paru en 2013, a pour titre Retour en Russie. La troisième voie ou les blocages du désespoir.

Vu que les informations et les données dont il a fait part sont importantes, j'ai estimé qu'il serait utile de les partager avec ceux qui s'intéressent aux affaires internationales mais qui n'ont pas eu l'occasion d'assister à la conférence, ainsi qu'avec ceux qui persistent à regarder le monde d'un seul œil, et s'obstinent à vouloir mettre les «œufs» de la politique étrangère de la Tunisie dans le seul panier américain, bien que l'expérience ait bien montré que les promesses des Etats-Unis sont creuses et font songer au fameux vers d'Abu-Ettayyeb Al-Mutanabbi:→





→«La générosité des hommes s'exprime par la main, et la leur par la langue. Au diable, eux et leur générosité».

Voici, ci-après, les extraits qui m'ont paru les plus pertinents des propos de Leonid Reshetnikov:

- 1 La Russie est aujourd'hui retournée à sa position naturelle sur la scène internationale et elle ne la quittera plus jamais comme ce fut le cas dans les années quatre-vingt-dix du siècle dernier. Les Etats-Unis ne pourront jamais l'écarter de cette position en dépit de leurs multiples tentatives de conjurer le président Vladimir Poutine.
- 2 Moscou désire avoir des rapports normaux avec Washington, néanmoins les choses ne vont pas dans le sens souhaité, parce que les Etats-Unis ne veulent pas comprendre que la Russie est, comme l'a dit le président Jacques Chirac au conférencier une fois, une civilisation à part entière et qui a son mot à dire dans les affaires internationales.

Dans ce contexte, le conférencier a dit, avec ironie, que l'un des membres de l'équipe travaillant avec l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger lui a déclaré une fois: «La Russie doit nécessairement comprendre que l'Amérique est chargée d'une mission divine, celle de conduire le monde». A quoi il a répliqué: «Et l'Amérique doit obligatoirement comprendre que chaque pays dans le monde a sa propre mission».

- **3** Les bases de l'Otan encerclent la Russie de tous les côtés. Les Etats-Unis et leurs alliés doivent cesser cet encerclement qui, faut-il le noter, a paradoxalement poussé les Russes à développer leurs moyens dans tous les domaines.
- **4** La Russie est en désaccord avec les politiques des Etats-Unis dans la région arabe.



Elle s'oppose à l'hégémonie américanooccidentale imposée au monde arabe et fait barrage à la division de ces pays, comme ce fut le cas en Irak et au Soudan et comme les Etats-Unis et leur coalition cherchent à faire actuellement en Syrie et en Libye.

5 • Les rapports de la Russie avec le monde arabe, qui est un monde grand et vaste, sont de loin plus vieux que ceux des Etats-Unis avec ce monde.

La Russie a avec les Arabes —qui sont ses voisins, ses partenaires et ses alliés des intérêts primordiaux, tant au Moyen-Orient qu'en Afrique du Nord.

Compte tenu de ces éléments et des importants moyens dont elle dispose, la Russie peut et considère qu'il est de son devoir de venir en aide à ses partenaires et alliés arabes et d'empêcher la partition, le démembrement et la défaillance de leurs pays.

Si la Russie est résolue à préserver l'unité des pays de ses alliés, c'est parce qu'elle a vécu l'amère expérience de la dislocation de l'Union Soviétique où 25 millions de Russes se sont trouvés, du jour au lendemain, en dehors de leur patrie.

6 • La Russie ne permettra jamais la division de la Syrie quelles que soient

les pressions ou les tentations dont elle fait l'objet.

A ce propos, il a révélé que les Etats-Unis et leurs alliés ont proposé à Moscou de lui «offrir» un petit Etat satellite de la Syrie divisée en contrepartie de son désengagement du conflit syrien. Pour leur part, les pays du Golfe lui ont proposé des milliards de dollars (il n'a pas précisé le nombre) en échange de son retrait de la Syrie.

Sur un autre plan, il a noté que ce n'était pas par faiblesse que la Russie n'avait pas répondu à l'attaque de son chasseurbombardier en Syrie, mais c'était plutôt parce qu'elle savait que ce ne n'étaient pas les Turcs qui l'avaient abattu. Toutefois, a-t-il ajouté, elle avait riposté par la manière qu'elle avait jugé la plus appropriée et sa riposte était réellement douloureuse.

7 • L'anéantissement de «l'Etat islamique en Irak et en Syrie» est possible. Néanmoins, ce qui empêche d'atteindre cet objectif c'est l'envie du camp hostile à la Syrie d'évincer Bachar Al-Assad.

Les Américains doivent oublier leurs visées sur ce pays, car la Russie, qui considère que le gouvernement d'Al-Assad est légitime, s'emploiera à unifier les forces nationales syriennes.



8 • La lutte contre les organismes terroristes est une lutte ouverte, et ces organismes représentent pour la Russie une menace réelle.

C'est ce qui explique son intervention en Syrie et justifie sa coopération avec l'Iran ainsi qu'avec tout autre pays qui lutte, avec sincérité, contre le terrorisme.

9 • «L'Etat islamique en Irak et en Syrie» essuiera une défaite cuisante en Syrie dans quelques mois. Toutefois, cela risque de donner lieu à une «autre Syrie» quelque part ailleurs.

Il n'est pas exclu que ce soit la Libye. Si c'est le cas, le danger sera grand pour les pays du Maghreb mais aussi pour les pays européens méditerranéens et particulièrement l'Italie et l'Espagne.

- 10 La situation en Algérie est «difficile». Il est nécessaire que la stabilité y soit maintenue.
- 11 L'expérience politique de la Tunisie mérite d'être étudiée car elle prouve qu'il n'existe pas de contradiction entre Islam et démocratie.
- 12 La Russie ne fait pas de distinction entre les musulmans sunnites et les musulmans chiites. Elle coopère avec tous ceux qui veulent coopérer avec elle, qu'ils soient sunnites ou chiites. En atteste sa coopération avec la Syrie qui compte 15 millions de sunnites.

En outre, elle croit que la politique d'un pays est toujours fonction de ses intérêts nationaux.

13 • Les rapports de la Russie avec l'Arabie Saoudite sont compliqués. En effet, Riyad a créé beaucoup de problèmes à Moscou en Tchétchénie.

De plus, les positions des deux pays à l'égard de la Syrie sont diamétralement opposées.

14 • La dimension asiatique dans l'architecture de la nouvelle politique extérieure de la Russie vient en seconde position après la dimension européenne. La Chine, qui ne représente aucun danger pour la Russie, est un excellent partenaire. Cependant et bien que le partenariat sino-russe embrasse plusieurs domaines, il ne s'élève pas au rang d'une alliance.

M.I.H.

Habitat

La sécurité, la fonctionnalité et le design



Des portes de sécurité aux parquets, à la déco et aux aménagements extérieurs, Habitat réunit un rare concentré de design qui s'ajoute à la performance de ses objets. Son nouveau showroom, tout récemment inauguré aux Berges du Lac de Tunis, en offre une belle illustration.→

ans le jardin, un abri en bois, comme au bon vieux temps, vous transporte à la campagne. Doté d'une porte et d'une fenêtre, il se monte facilement, s'entretient aisément, et résiste bien aux aléas du climat, offrant une bonne isolation du froid comme de la chaleur. Les amateurs de la vie à l'extérieur seront comblés en outre par les jardinières et autres mobiliers en bois.

Toujours dans le jardin, des dalles en bois naturel ou composite, encastrables, permettent de composer des décors exclusifs aux formes géométriques illimitées. L'esthétique est absolument remarquable, surtout lorsque le mariage avec les stabilisateurs de gravier (plaques alvéolaires) ajoute une note supplémentaire agréable. Une partie de la façade du centre est décorée en bardages de bois. De quoi donner un style unique et mettre en relief l'architecture, avec une large gamme de bradages et une palette de couleurs au

Mais, c'est à l'intérieur du centre que vous ferez le plus de découvertes.

Robustesse et déco

Les parquets massifs en chêne allient noblesse du bois bien travaillé à la finition soignée et à la durabilité garantie. D'autres essences sont disponibles : le Jatoba et le noyer satinés... La gamme des parquets stratifiée varie du Robusto à l'Exquisit, du Standard à l'Amazone... Les portes de sécurité constituent une grande fierté pour Habitat. Le showroom n'expose pas des produits, mais propose des solutions appropriées à chaque besoin spécifique. Le niveau de sécurité se renforce par les autres dispositifs, qu'il s'agisse de blindage, de serrures et autres accessoires. L'ensemble marie fonctionnalité et esthétique. C'est ainsi qu'on trouve chez Habitat des portes blindées d'appartements, villas, bureaux et autres, des portes intérieures, des portes techniques (coupe-feux métalliques, coulissantes, de cliniques, etc.) et autres modèles.

Des solutions sur mesure

L'avantage, c'est de n'offrir dans toute la gamme de produits Habitat que de grandes marques internationales. Mais aussi de privilégier le conseil sur la base d'une étude technique approfondie des besoins et d'apporter une assistance soutenue.

En plus de 20 ans d'expérience, c'est la confiance du client qui constitue le véritable capital de la marque.









GAMMARTH IMMOBILIERE
SA au capital social de 1 000 000 DT
Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
Immeuble AL KARAMA HOLDING
Les berges du lac Tunis 1053
MF: 425194L/P/M/000
TEL:+ 216 71 962 218 - +216 71 960 100
GSM: +216 98 910 000 - Fax: +216 71 962 175
www.gammarth-immobiliere.tn

Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant A.O. N° 29/2016

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de deux (02) Biens Immobiliers sis à El Kantaoui et Sahloul - Sousse (en Lots séparés):

Lot	Nom du Bien	Titre Foncier	Descriptif	Localisation/Adresse	Sup. Terrain	Sup. Couv.
ı	Résidence «Florallis»	119249 Sousse 117808 Sousse 128830 Sousse 23600 Sousse 28003 Sousse 82729 Sousse 29745 Sousse	Une résidence principale d'une superficie couverte de 1 383 m², 08 Bungalow, Un espace aménagé et Un salon de Thé loué	La Zone touristique El Kantaoui-Sousse. Angle Avenue Les Palmiers et Rue Sidi El Kantaoui, En mitoyenneté avec Hôtel « Vincci Desde Acrobaleno » et à proximité du Port El Kantaoui et Aqua Palace	5 121 m ²	2 590 m²
II	Villa «Al Karam»	99337 Sousse	Composée de quatre étages d'une superficie de 729 m² et un jardin aménagé d'une superficie approximative de 84 m²	Dans un quartier résidentiel à proximité de l'hôpital Sahloul, 03, L'angle des deux rues Mohamed El Djerbi et Bachir Salem Belkheiriya, Sahloul 1 -Sousse	325 m ²	729 m²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien et ils sont **libres de tous droits ou hypothèque**. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de la vocation avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 24 Octobre au 05 Décembre 2016. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire: Société Gammarth Immobilière

Adresse: Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet: Participation à l'Appel d'Offres n° 29 /2016

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à cinquante mille dinars (50 000 DT) pour le lot I et à dix mille dinars (10 000 DT) pour le lot II.

La date limite de remise des offres est fixée au Mardi 06 Décembre 2016 à 16H00, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. La séance publique d'ouverture des plis sera tenue le même jour à 16H30 au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante** (150) **jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100 , +216 71 962 218, +216 73 369 037, +216 98 910 000).



Rejoignez le bout du monde en quelques heures...

Bénéficiez de l'urgence en toute sérénité grâce à des solutions de fret aérien personnalisées et une offre variée à l'import et à l'export.



info@express-aircargo.com

Un Tunisien se suicide chaque jour L'immense détresse d'une mal-vie



Néjiba Belkadi

Un cas de suicide par jour en Tunisie était déclaré ^ldurant l'année 2015, soit 365 au total. Encore plus grave, ce triste bilan est quasiment le double de ce qui était signalé avant la révolution. Kairouan, Gafsa et Bizerte auraient été les trois premières régions concernées. La tranche d'âge 20-39 ans est la plus affectée. La pendaison vient au premier rang des moyens adoptés (58.63%), suivie de l'immolation (15.89%). Pourquoi? Comment faire face à ce fléau? Leaders a interrogé les spécialistes. →

acte fondateur de la révolution tunisienne est un suicide. L'immolation que s'est infligée Mohamed Bouazizi, il l'a également répercutée sur ceux qui se sont reconnus dans l'impossibilité de vivre du jeune vendeur ambulant. Car depuis 2011, les

immolations, comme actes de protestation politique couplés à une résignation à la mort, se succèdent inlassablement, tout en semblant se nourrir les unes des autres. Cette forme particulière de suicide, spectaculaire, publique et profondément politique, ne doit toutefois pas faire de l'ombre au suicide «ordinaire», isolé de l'espace public. Plus «trivial» par sa récurrence et donc sa répétitivité, le suicide par pendaison ou par empoisonnement ravit pourtant de plus en plus de vies à la jeunesse tunisienne.

Un fait social

Le constat est implacable : le suicide, «abouti» ou seulement tenté, véritable fléau qui pèse sur le climat social tunisien, continue de se répandre comme une traînée de poudre cinq ans après la révolution. «Le suicide est un fait social», martèle le sociologue Mohamed Kerrou, citant Emile Durkheim. Il coupe court d'emblée aux explications par trop psychologisantes qui omettraient d'inclure le suicidant dans son environnement social, un environnement qu'il ne choisit pas puisqu'il s'impose à lui. S'il met également en garde contre les interprétations déterministes considérant le suicide comme phénomène social incontrôlable, Kerrou s'interroge sur le rôle joué par la société dans la production de tant de suicidés. Exclus par la société, ils seraient «porteurs d'une protestation» dont l'expression aboutit à un «suicide réactionnel». Le cas de Bouazizi serait en outre «anomique» en ce qu'il reflète l'incapacité de la société, devenue dérégulée et dérégulatrice, à doter les individus d'un pouvoir de limitation de leurs désirs individuels.

S'agit-il, dès lors, d'un phénomène qui se cristallise d'une manière nouvelle autour, notamment, des échecs de la révolution en

matière de justice sociale? C'est à craindre, car «nous assistons de plus en plus à des immolations survenant suite aux conflits entre le suicidant et le représentant du pouvoir public, à l'image du suicide de Bouazizi», explique Fatma Charfi, présidente du Comité technique de lutte contre le suicide. Or, pour Kerrou, l'immolation, «acte politique par excellence, n'existe politiquement que quand il est médiatisé». Et n'est médiatisé que lorsqu'il est spectaculairement mis en scène. L'immolation constitue également, selon Amen Allah Messadi, professeur en réanimation médicale, la douleur physique la plus insoutenable qui soit pour l'être humain. Une auto-mise en scène spectaculaire et douloureuse, donc. Comment en sommesnous arrivés là?

Une réalité accablante

Les statistiques nationales du suicide relatives à l'année 2015, obtenues auprès des neuf services de médecine légale en Tunisie, révèlent que 365 personnes ont mis fin à leurs jours en Tunisie, portant le taux de mortalité par suicide (ou «incidence du suicide») à 3,27/100 000 habitants. Le suicide semble par ailleurs constituer un phénomène particulièrement jeune (il concerne surtout les personnes âgées de 20 à 39 ans) et masculin. Les hommes sont en effet presque trois fois plus nombreux que les femmes à se tuer $(4,75/100\ 000\ contre$ 1,8/100 000 en 2015). Selon les chiffres officiels établis avant la révolution, l'incidence annuelle du suicide se situait en moyenne autour de 1,8/100 000 habitants, contre 3,15/100 000 en moyenne depuis la révolution. Une augmentation significative, mais qu'il conviendrait de relativiser en raison du tabou qui enveloppait la communication autour du suicide avant la révolution : bien que le nombre de suicides soit effectivement en hausse, les chiffres relatifs à la période d'avant 2011 sont, de l'avis de certains experts, sous-évalués.→

Apport initial à l'achat et sous reserve d'acceptation de dossier. Frais de dossier gratuits ** Ou 5000 heures pour les chariots / 150000 km pour les camions



إشري ليوم و خلص في 2017*





sotudis.com.tn
(N° vert) 80 10 25 25



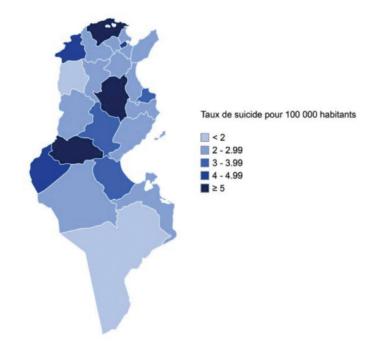
→ Le phénomène de la sous-déclaration trouvant son origine dans la prédisposition culturelle qui considère le suicide comme un tabou majeur qui continue d'ailleurs de prévaloir dans certaines régions du pays et pourrait expliquer la disparité des incidences selon leur provenance. Une situation qui empêche de tirer des conclusions claires sur les spécificités régionales (développement socioéconomique, rapport des habitants aux représentants du pouvoir, climat social) pouvant contribuer à la production de conditions de vie suicidogènes En 2015, Kairouan, Gafsa et Bizerte auraient été les trois premières régions concernées par le phénomène, loin devant le sud tunisien qui n'aurait été, quant à lui, que très peu représenté (voir figure).

Le phénomène de l'immolation

Les moyens dont usent les suicidants pour attenter à leurs jours sont pour leur part nombreux, mais deux techniques semblent très convoitées. Si la pendaison se hisse à la première position des moyens employés (58,7% des suicides ont été accomplis avec cette méthode), l'immolation accapare 15,89% des suicides enregistrés en 2015. Phénomène nouveau, le suicide par immolation ne constituait avant la révolution que la quatrième technique employée après la pendaison, la noyade et la prise de substances toxiques. Après Bouazizi, l'usage de plus en plus répandu (les tentatives de suicide par le feu sont en moyenne 20 fois plus nombreuses qu'avant

la révolution) de cette méthode spectaculaire
à coloration sacrificielle s'impose comme un
éclaireur de l'évolution de la perception sociale
du suicide en Tunisie. « Hier strictement
confiné à l'espace domestique, le suicide tend
aujourd'hui à être employé comme un
instrument d'appel désespéré à l'aide », explique
Mehdi Ben Khelil, assistant hospitalo-
universitaire en médecine légale. Un appel
à l'aide qui s'inscrirait de surcroît dans une
démarche promouvant une extériorisation
et un partage de la souffrance individuelle
avec la collectivité. Car, en effet, outre la
recrudescence des immolations, une
augmentation des suicides commis dans des
endroits publics symboliques (souvent devant
des municipalités, des postes de police, etc.)
est également à déplorer, démontrant ainsi
qu'un conflit endémique s'est enraciné entre
les représentants de l'autorité et les exclus
de la société. Par ailleurs, si la plupart des
suicidants sont célibataires, l'on assiste à un
accroissement de suicides commis par des
personnes mariées, souvent en raison de la
pression qu'exercent des difficultés financières
sur leur ménage. Sans surprise, ce sont d'ailleurs
les chômeurs et les ouvriers qui se suicident
le plus, représentant plus de 80% des cas.

Méthode suicidaire	Nombre de cas de suicide	Pourcentage (%)
Pendaison	214	58,63
Immolation	58	15,89
Noyade	23	6,3
Précipitation devant un objet mobi	le 13	3,56
Chute de hauteur, défenestration	10	2,74
Arme blanche	4	1,09
Electrocution	1	0,27
Arme à feu	1	0,27
Intoxication médicamenteuse	24	6,57
Ingestion de pesticides organophos	sphorés 10	2,74
Empoisonnement	4	1,09
Ingestion de chloralose	1	0,27
Intoxication médicamenteuse et ar	me blanche 1	0,27
Ingestion de pesticides et noyade	1	0,27
Total	365	100



«Décompensation mentale»

Lorsqu'ils ont été déclarés, les motifs du suicide concernent souvent une maladie mentale, des problèmes financiers, ou des conflits conjugaux ou familiaux persistants. La question des antécédents en matière d'instabilité psychologique mérite quant à elle d'être posée. Car selon Mehdi Ben Khelil, s'il y a une augmentation de suicides commis par des sujets atteints de maladies mentales, il n'est toutefois pas encore possible de savoir si cette réalité évoque une plus forte propension au suicide de la part de cette population ou un début d'abandon, de la part des familles des suicidés, du tabou entourant les troubles mentaux, très stigmatisés en Tunisie. Le phénomène de sous-déclaration des motifs de suicide serait en effet peut-être en voie de disparition. Mais il pourrait également s'agir d'une tendance de «décompensation» des malades mentaux, d'une sorte de mouvement >

→accélérateur les portant à mettre fin à leur souffrance. Une possibilité qui irait dans le sens d'une autre réalité alarmante dévoilée par les données chiffrées des dernières années: l'augmentation du recours à des moyens durs de suicide, par l'arme blanche notamment. En somme, les suicides en Tunisie ne sont pas seulement plus nombreux, ils sont surtout plus violents, plus «publics» et de plus en plus commis par des personnes instables.

Gare à l'effet Werther

On l'appelle également «suicide mimétique». Il s'agit d'une tendance sociologique mise en évidence dans les années 1980 par un sociologue américain selon laquelle la surmédiatisation d'un suicide, surtout si celui-ci a été le fait d'une célébrité, et son traitement dans des termes positifs peuvent mettre en branle une dynamique d'épidémie de suicides. Si l'effet Werther ne concerne que la population présentant déjà des facteurs de prédisposition au suicide, les acteurs du Comité technique de lutte contre le suicide mettent en garde contre les dégâts que pourrait provoquer une médiatisation maladroite, simpliste et sensationnelle de faits suicidaires. D'une même voix, Fatma Charfi, Ourida Boussada, enseignante en communication, et Mehdi Ben Khelil appellent d'ailleurs tous les trois à la mise en place d'une charte de couverture médiatique qui permettrait de renforcer la déontologie du métier en matière de traitement de ce type d'affaires. L'enjeu est d'autant plus grand qu'il s'agit ,selon eux, de retourner l'arme des médias contre le suicide, en contribuant à sa prévention plutôt qu'à sa propagation. Selon nombre de spécialistes, le pic de suicides chez les jeunes adolescents qui a été observé à la fin 2014 n'est pas étranger au traitement médiatique «excessif» qui en a été fait, qui plus est à des heures de grande écoute.

Qu'est-ce que le Comité technique de lutte contre le suicide ?

C'est un organisme relevant du ministère de la Santé qui a vu le jour en février 2015 pour mettre en œuvre un programme de prévention contre le suicide et de surveillance épidémiologique



r Fatma Cha

des tendances suicidaires dans le but de mieux connaître la population à risque. Il est par ailleurs sur le point de mettre en place un registre national du suicide et des tentatives de suicide. Un rapport portant sur les suicides survenus en 2015 et dont le Comité a contribué à la réalisation a d'ailleurs déjà été publié sur le site du ministère de la Santé (www. santetunisie.rns.tn/fr/images/rapstat1972016.pdf) et constitue le premier document épidémiologique détaillé en matière de suicide.

Un besoin de réenchantement?

La socio-anthropologue Meryem Sellami a pu s'entretenir avec des adolescents ayant échappé à des tentatives de suicide, grâce à des travaux menés auprès du service de pédopsychiatrie de l'Hôpital Razi de Tunis. Les cas dont elle a restitué l'histoire semblent converger avec la thèse, soulevée par Kerrou, selon laquelle il ne faut pas dissocier le phénomène du suicide de la postmodernité dans laquelle il a pris son visage actuel. Or celle-ci est avant tout définie par l'industrialisation et la sécularisation de l'existence qui, ensemble, peuvent faire advenir un «désenchantement du monde» porteur de tendances suicidaires, ou en tout cas de comportements à risque.

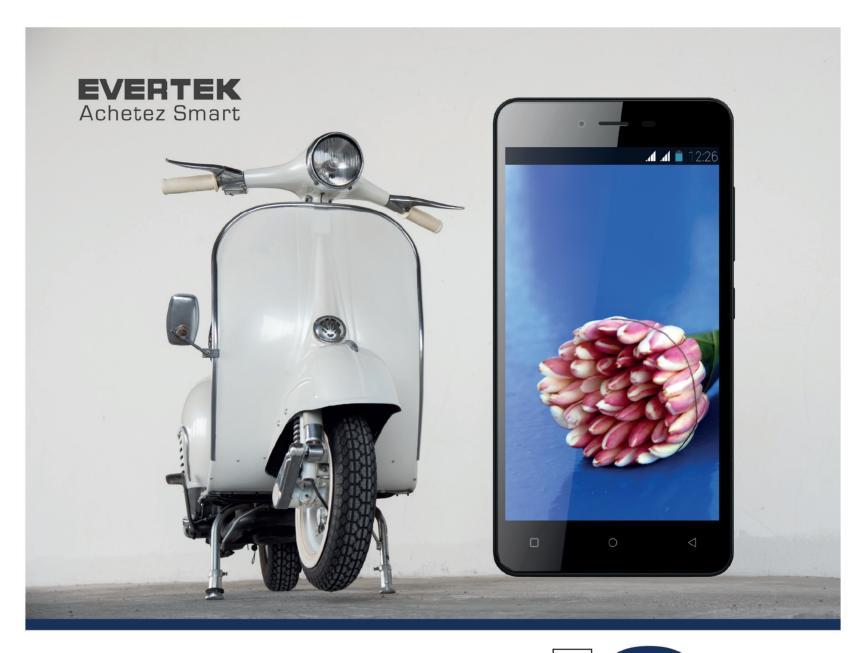
Pour Meryem Sellami, «les tentatives de suicide des adolescents constituent des tentatives de vivre où le désir de mourir n'est pas premier» et un moyen de dire à travers son corps «l'impossibilité provisoire d'exister». Elle en veut pour preuve le fait, étonnant, que les adolescents pensent toujours à l'après-tentative de suicide avant même d'y avoir recours, «ce qui n'est pas le cas des adultes», rappelle-t-elle. Selon la socio-anthropologue, les tentatives de suicide chez les adolescentes sont souvent un moyen de «faire une pause» pendant laquelle le corps se purifierait de ses douleurs. C'est une «mort

réversible, sans cadavre» qu'elles voudraient expérimenter comme suspension d'une existence trop plate ou, au contraire, trop dolente. Or, c'est dans l'officialisation cérémoniale et religieuse de leur retour à la vie que s'opère la réparation de l'acte suicidaire. La chercheuse explique en effet que les cérémonies d'exorcisme et de prières (hizb latif) organisées par les familles «pour remercier Dieu» sont très efficaces sur le plan symbolique. «Elles soulagent la jeune fille grâce à l'intervention d'un homme, substitut paternel, comme un imam qui psalmodie des versets du Coran et des prières qui lui sont spécialement dédiées. Il y a quelque chose de l'ordre de la réparation, de la resacralisation de soi à travers ces liturgies», remarque Meryem. Quand le père s'associe à la récitation, un contact charnel avec sa fille est recréé, la ramenant ainsi à la vie.

Quelles pistes de réflexion?

Outre un «réenchantement du monde», il s'agit d'apporter des mesures politiques radicales contre le chômage, facteur déterminant dans le suicide des adultes. Plus largement, les acteurs du milieu associatif de lutte contre le suicide ont souligné l'urgence d'apaiser le climat social, parfois très violent, qui prévaut dans certains milieux, quartiers ou corps de métier. D'autres pointent l'usage de plus en plus décomplexé et normalisé de stupéfiants, la persistance des tendances fatalistes, la généralisation de la violence et de la délinquance dans le processus de montée du suicide, etc. Mais un apaisement de la situation ne saurait trouver sa source dans la seule réponse économique, prévienton. Une valorisation des parcours artistiques, une refixation culturelle de la société autour d'idéaux communs, une intégration sociale offerte à tous sont autant de pistes à emprunter d'urgence pour limiter les dégâts de ce que Durkheim appelle le «suicide anomique».

N.B.



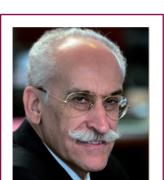
EVERTEK EverMiracle

AVIEZ DU STYLLE





L'agonie de la dynastie hafside



Mohamed-El Aziz Ben Achour

Fondée par Abou Hafs Omar, gouverneur et proche compagnon du fondateur de l'empire almohade (1147-1269), la famille hafside, quoique vassale de Marrakech, était dès 1207 maîtresse de la province d'Ifrigiya. En 1228, elle est constituée en dynastie indépendante par l'émir Abou Zakaria, arrière-petit-fils d'Abou Hafs. Les émirs hafsides allaient régner, à partir de leur bonne ville de Tunis, sur un territoire qui s'étendait au-delà de l'actuelle Tunisie jusqu'à Bougie à l'ouest et à Tripoli à ľest. →

urant ses heures de gloire, notamment sous les grands règnes d' Abou Zakaria I (1228-1249), d'El Moustansir (1249-1277), d'Abou Faris Abdelaziz (1394- 1434)et d'Abou Amr Othman (1435-1488), la dynastie réussit à étendre plus ou moins durablement sa suzeraineté à Tripoli à l'est, et, à l'ouest, aux émirs mérinides, leurs homologues du Maroc, et de l'ouest algérien et à une bonne partie de l'Espagne musulmane. En 1258, lorsque les Mongols, dans un effroyable massacre, mirent fin au califat abbasside, le sultan Al Moustansir reçut même l'allégeance du Chérif de La Mecque et fut acclamé à Tunis comme Commandeur des croyants.

Certes, les émirs hafsides eurent souvent à contenir la turbulence des grandes tribus nomades, soit en les réduisant par la force, soit en leur cédant des concessions foncières ou fiscales. Ils virent aussi certains points du littoral ou des îles comme Djerba et Kerkennah occupés par des puissances chrétiennes. Ils durent même faire face à la menace de leurs homologues mérinides du Maroc. Ils eurent même à subir la croisade de Saint Louis qui échoua cependant devant Tunis en 1270. Les émirs hafsides se maintinrent cependant vaille que vaille et donnèrent à leur royaume ses lettres de

noblesse en matière de puissance, de science, d'art et de civilisation urbaine. Tunis en particulier profita de leur grandeur et devint définitivement la capitale politique, économique et culturelle du pays. Métropole islamique, elle était la destination de nombreux marchands et d'hommes en quête de science. Accueillante, elle donna l'hospitalité aux premiers émigrés andalous dont les ancêtres de l'illustre Ibn Khaldoun (1332-1406), lui-même pur produit de la ville et de sa mosquée-université de la Zitouna.

Vieil Etat fondé au cœur du Moyen Âge, l'émirat hafside pâtissait toutefois de faiblesses inhérentes au pouvoir despotique oriental. Corrigées jusque-là avec plus ou moins de bonheur, elles s'aggravèrent dangereusement lorsque la dynastie entra en décadence au lendemain du long règne d'Abou Amr Othman.

Lorsque Moulay Titre porté par les sultans hafsides mais généralement utilisé par l'historiographie pour désigner cet émir en particulier Hassan succéda à son père Mohamed en 1526 en inaugurant son règne par le massacre de ses frères, on semblait s'acheminer vers un énième pouvoir despotique dans ses rapports classiques avec les populations et avec le monde extérieur d'une dynastie fondée trois siècles auparavant.



■ Charles Quint (Pantoja de la Cruz d'après Le Titien).







Un changement radical était cependant apparu sur la scène méditerranéenne, il s'agissait de la compétition entre les deux grandes puissances rivales, l'Espagne et l'Empire ottoman. Les sultans hafsides, jusque-là acteurs de premier plan dans la lutte entre le Maghreb musulman et l'Europe catholique, tombaient désormais au rang de pions sur l'échiquier méditerranéen. Dans ces conditions, les faiblesses inhérentes au pouvoir devenaient fatales. Il n'était plus question de défaites ponctuelles, de repli puis de renaissance mais bien d'une agonie sur fond de recomposition du monde entreprise par Charles Quint (1519-1556), empereur germanique, roi d'Espagne et de Sicile et le Sultan ottoman Soliman le Magnifique (1520-1566) puis leurs successeurs. En 1529, deux marins hors pair et corsaires

redoutables, originaires de l'île grecque de Mytilène (Lesbos), les frères Arouj et Khérédine Barberousse, se rendent maîtres d'Alger et du fort espagnol du Penon. Constantine est prise à son tour. Puis les frères Barberousse se présentent devant Tunis. Hassan sauve les meubles en acceptant de laisser ces deux conquérants impénitents opérer à partir des ports du royaume, à charge pour eux de lui reverser le tiers des prises.

Mais les arrière-pensées étaient nombreuses et les ambitions fatalement contradictoires, de sorte que la rupture fut vite consommée au prétexte que Hassan avait lâché les frères Barberousse à un moment crucial de leur lutte contre les chrétiens. Barberousse, devenu entretemps amiral de la flotte ottomane avec le titre de Capitan-pacha (1533), obtient du Sultan de Constantinople de s'emparer de Tunis, ce qu'il fait en 1534, après avoir pris Bizerte et La Goulette. Vaincu, Moulay Hassan se réfugie chez les bédouins. Ceux-ci, battus par les Turcs, sont contraints de l'abandonner à son sort.

L'émir, aux abois, n'a guère d'autre issue que de chercher refuge chez son fils Ahmed, gouverneur de Bône, et de solliciter l'appui de l'Espagne. Il adresse à Charles Quint une lettre dans laquelle il dit notamment: «Barberousse, ce misérable reïs turc (...) vient de s'emparer de mes Etats. L'attachement sincère que j'ai toujours eu pour vous l'a décidé à me nuire. Il est donc de votre honneur, et il y va de vos intérêts, ô grand Roi, de venir à mon secours (...) J'ai encore à mon service →





■ La flotte de Charles Quint en approche de la baie de Tunis (Jan Cornelisz Vermeyen, XVIe siècle)

■ Moulay Hassan lors d'un dîner 1535 - par Jan Cornelisz Vermeyen

→60 000 hommes avec lesquels j'irai l'assiéger par terre, tandis que vous viendrez l'encercler par la mer. Lorsque le royaume de Tunis sera rentré sous mon obéissance, je vous en ferai l'hommage et me contenterai d'être votre lieutenant. » (Jean-Louis Belachemi, Nous, les frères Barberousse, Paris, 1984, p. 303).

Avec pour allié et obligé le roi légitime du royaume musulman de Tunis, l'empereur ne pouvait espérer meilleur scenario pour courir sus aux Ottomans. Une formidable armada est alors constituée par l'empereur. J.-L. Belachemi nous en a relaté les préparatifs et la composition. Les provinces d'Espagne, d'Allemagne, des Pays-Bas, les vice-rois de Naples et de Sicile furent mis à contribution. L'ordre de Malte, les villes italiennes, le Portugal, Monaco et le Saint-Siège se joignirent à l'effort. Le 15 juin 1535, Charles Quint, à la tête d'une flotte transportant plus de 25 000 hommes, arrive devant La Goulette. Le débarquement effectué, les combats (que le peintre hollandais Jan Vermeyen, qui avait accompagné l'expédition, a reproduits en divers tableaux) opposant les troupes de Charles Quint et celles de Barberousse (composées de Turcs et Tunisiens) firent rage, mais en juillet Tunis est prise et Barberousse, acculé à la fuite à Constantine tandis que, sous les yeux de Charles Quint et Moulay Hassan, la population tunisoise est soumise à un épouvantable massacre.

En août, Charles Quint, laissant à La Goulette une garnison dans la puissante forteresse qu'il fit construire (et dont il ne reste aujourd'hui qu'un bastion auquel les Tunisiens ont donné le nom peu glorieux de Karraka) et après avoir reçu l'allégeance de Hassan comme vassal, repart triomphant et sa victoire est saluée dans toute la Chrétienté. En Ifriqiya, la défaite face aux

Espagnols, la haine et le mépris à l'égard de Hassan ne manquent pas de se traduire par des révoltes et des sécessions de diverses tribus, villes (dont Kairouan et Sousse) et régions. Lui qui avait assuré ses protecteurs que les tribus se rallieraient à lui dès son retour est battu par les troupes d'un extraordinaire personnage conforme à ces figures charismatiques à la fois mystiques et combattantes issues du terroir maghrébin: le cheikh Arafa, fondateur de la Communauté religieuse et politique des Chabbiya fondée





N°66 • Novembre 2016 | 78

en 1450. Comme un malheur n'arrive jamais seul, Moulay Hassan est déchu par son fils Ahmed. Il lui épargne la mort réclamée par la populace, mais lui fait crever les yeux. Après un premier séjour en 1543, Hassan réussit, on ne sait trop comment, à effectuer un deuxième voyage en Europe dont les péripéties complexes ont été patiemment démêlées par Charles Monchicourt (Etudes kairouanaises, Tunis, 1939,pp. 121-124). Retenons qu'en 1548, il est reçu à Rome par le Pape puis, à Augsbourg, par Charles Quint pour réclamer vengeance contre l'usurpation de son fils Ahmed. Il rentra bredouille de ce long périple et s'embarqua à Palerme pour Mahdia en 1550 avec le vice-roi de Sicile. Il mourut, l'année même et fut inhumé dans la zaouia de Sidi Abid El Ghariani à Kairouan.

Sous le règne d'Ahmed (connu aussi sous le nom d'Ahmed Soltane ou de Hamida), le royaume hafside n'est plus qu'une des scènes de l'affrontement entre Turcs et Espagnols. Ces derniers, toujours maîtres de La Goulette, bombardent régulièrement Tunis, tandis que Napolitains et Génois occupent Mahdia de 1550 à 1554, puis Djerba d'où les chasse le grand capitaine Dragut Pacha qui, dans la foulée, prend Tripoli. Gafsa tombe aussi entre ses mains.

Il se dirige ensuite vers Kairouan où il met fin à l'hégémonie des Chebbiya contraints de se replier dans le Djerid, et installe à la tête de la ville un gouverneur ottoman (1557). Mettant à profit des dissensions au sein du pouvoir à Tunis, Eulj Ali, pacha d'Alger, pénètre en Tunisie, entre à Tunis qu'il proclame cité ottomane en 1569. L'émir hafside Ahmed se réfugie à La Goulette. Et de là part en Europe, reproduisant ainsi le scénario de son père Hassan. Revenu «dans les valises» de la flotte espagnole en 1572, il refuse cependant la condition réclamée à La Goulette par ses protecteurs de céder la moitié de son royaume. Il abdique et part à Naples (il est logé avec sa famille au château Saint Elme) puis en Sicile où il meurt près de Palerme en 1575. Son corps est rapatrié et enterré après accord des Turcs, maîtres de la capitale, en la zaouia tunisoise de Sidi Qacem El Zalîjî.

Entretemps, son frère Mohamed, sans doute ravi de l'aubaine, avait accepté les conditions espagnoles. Il entra de manière peu glorieuse dans une ville quasi déserte, les habitants, encore sous le choc de la boucherie de 1535, ayant choisi de se réfugier dans les campagnes au prix de mille tourments. Les troupes chrétiennes se livrèrent à un saccage en règle. Les manuscrits et les trésors de la Grande mosquée Zitouna sont jetés ou pillés, et les chroniqueurs tunisiens rapportent que même le tombeau du saint patron de la ville, Sidi Mahrez, fut profané. La domination chrétienne fut cependant de courte durée puisqu'en 1574, sous le règne de Sélim II (1574-1595), successeur de Soliman le Magnifique, Sinan Pacha prit d'assaut La Goulette, pourtant réputée inexpugnable, puis Tunis et l'ensemble du territoire qui couvre à peu près celui de la Tunisie actuelle, laquelle entre dans le giron ottoman. Mohamed est emmené en captivité à Constantinople où il meurt. La période hafside est définitivement terminée.



Kheireddine barberousse

■ La bataille (Vermeyen)



La zaouia tunisoise de Sidi Qacem El Zalîjî.



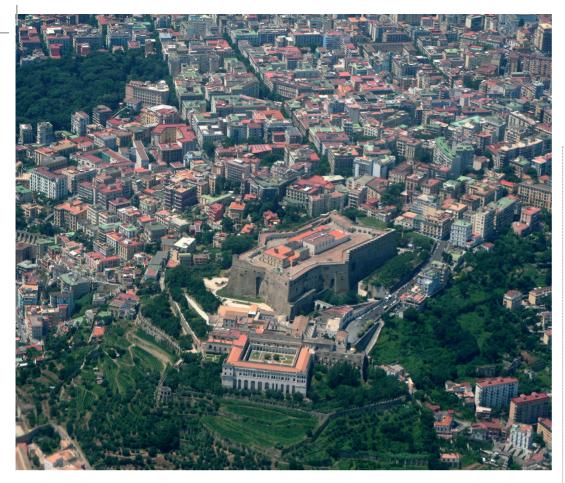
→ Toutefois, des membres de l'ancienne famille royale étaient encore en exil en Italie. Parmi les jeunes princes, certains ne désespéraient pas de reconquérir le royaume de leurs aïeux. Philippe II (1556-1598), le fils et successeur de Charles Quint, bien que mortifié par la perte de Tunis et de La Goulette, prêtait une attention plutôt distante aux demandes réitérées des princes en exil, qui ne cessaient de répéter qu'ils étaient

attendus impatiemment par les Tunisiens. Au printemps 1581, un des réfugiés hafsides en Sicile, le prince Ahmed (le Hamet des documents espagnols), frère de Moulay Hassan, obtint l'autorisation de partir. Embarquant de Palerme avec une poignée de fidèles, il fut déposé quelque part sur le littoral tunisien (peut-être dans le golfe de Gabès) car les officiers espagnols qui l'accompagnaient avaient pour consigne

La zaouia de Sidi Abid El Ghariani à Kairouan.

expresse de ne prendre, en la circonstance, aucun risque face à la marine ottomane. Ce prince espérait réunir autour de sa personne les tribus bédouines pour vaincre les Turcs. Cette idée n'était pas tout à fait absurde car le mécontentement des populations tunisiennes était manifeste en raison des abus des Ottomans, maîtres du pays (en 1577, notamment, les Tunisois s'étaient soulevés). Mais le déséquilibre des forces était flagrant et, malheureusement, la seule approche d'Eulj Ali suffit à disperser les hommes qui s'étaient bel et bien groupés autour de Moulay Hamet dans la région de Kairouan. Aux abois, accompagné de quelques tribus auxquelles l'unissaient des liens de parenté et d'amitié, il erra dans la steppe avant d'être capturé à El Djem en 1592 et envoyé en captivité à Constantinople. Sa famille, quant à elle, était restée en Sicile et un de ses fils voulut tenter à son tour l'aventure d'une restauration du trône de ses pères. Il chercha à convaincre ses protecteurs mais la mort le saisit à Palerme en 1594. Ainsi s'acheva la longue agonie d'une dynastie qui aura gouverné la Tunisie et le Maghreb oriental durant 367 ans. Ses soubresauts étaient l'indice que la conquête turque ne se fit pas sans difficultés et que les populations sédentaires et bédouines - dont certaines avaient de vieilles alliances avec la famille des Beni Abou Hafs - étaient promptes à rallier un prétendant hafside au détriment du récent et pas toujours commode pouvoir ottoman.

Si la trace des autres membres de la famille exilée en Italie s'est perdue, l'histoire européenne nous a conservé le souvenir de l'un d'eux dont l'itinéraire, typique de ces échanges méditerranéens parfois insolites et iconoclastes entre la Croix et le Croissant. fut tout à fait extraordinaire. Nous sommes habitués, des deux côtés de la Méditerranée, aux récits relatifs aux «renégats» chrétiens d'Europe, devenus musulmans et accédant souvent à des fonctions illustres en pays d'Islam. On parle moins, cependant, des musulmans convertis au christianisme. Les cas étaient certes plus rares mais les convertis (ou apostats, si l'on se place d'un point de vue islamique) étaient souvent de haute



Chateau de Naples naissance et acculés à l'exil en Occident comme ce Gaspard de Benimérine ou encore un Zayanide fils du dernier roi de Tlemcen, devenu Carlos de Africa. D'autres se convertissaient par conviction et partaient en terre chrétienne où l'Eglise et les princes les recevaient avec tous les honneurs, comme, plus tard, au XVIIe siècle le fils d'un dey de Tunis converti au catholicisme sous le nom Don Philippe. Ces conversions aristocratiques avaient en effet un impact considérable pour la propagande de l'Eglise et des Etats chrétiens.

Mais revenons à notre émir. Il s'agit du prince Hamida, fils du sultan hafside Ahmed. Converti, il recut le nom de Charles d'Autriche. De belle prestance, cavalier et soldat accompli (un chroniqueur espagnol, cité par Ch. Monchicourt, relatant l'entrée à cheval d'Amida-Charles à Palerme avec le vice-roi de Sicile écrit : «Le peuple, admirant son allure, jurait que c'était vraiment un fils de roi»). Charles choisit toutefois la vie monastique; et pas la moins rigide puisqu'il opta pour l'ordre des Frères Mineurs fondé par Saint François d'Assise. Il mourut à Naples en 1601 et fut enterré en l'église de Sainte Marie La Neuve. Son inscription funéraire en latin indiquait ceci: «Ci-gît le fils du roi de Tunis Amida [devenu] Charles d'Autriche par la vertu de l'eau lustrale. Dans sa tendresse pour ce monastère, il lui donna tous ses biens afin que des prières lui vaillent le royaume du ciel. Cœur magnanime, insigne par la piété et les armes, il vécut et mourut sous l'habit des Frères Mineurs. An du Seigneur, 1601». Sa pierre tombale usée par les pas des fidèles, on lui édifia plus tard, en 1699, dans la même église, une nouvelle sépulture dont l'inscription latine dit ceci : «Les ossements de celui qui, après avoir été Amida, fils du roi des Tunisiens, devint Charles d'Autriche par la régénération du baptême, [ossements] qui gisaient auparavant dans un humble emplacement, furent par la piété du frère don François, de la famille du grand Gonzalve de Cordoue, transférés ici, afin d'être renfermés dans un monument, sinon royal, du moins plus décent. An de la Rédemption du monde 1690» (Ch. Monchicourt, op. cit, pp.198-205).

Sur cet épisode romanesque mais peu conforme à l'image que se font les musulmans de leurs princes, se clôt le récit de l'agonie de la dynastie hafside jadis si brillante, victime des erreurs de ses émirs mais surtout du nouvel ordre du monde désormais dominé par la rivalité des Turcs et des Espagnols. Les temps nouveaux donnèrent le coup de grâce au vieil édifice de cette dynastie fondée au cœur du Moyen Âge. Le royaume de Tunis, amputé à l'est et à l'ouest, était désormais réduit au rang d'un beylik, province ottomane gouvernée par un pacha nommé par le Sultan. Toutefois, fidèle à son antique tempérament et grâce à l'énergie des beys husseïnites, le pays allait renouer avec la tradition d'un Etat quasi indépendant dirigé par une dynastie, et cela moins d'un siècle et demi après la conquête ottomane de 1574. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le péril allait venir de nouveau de l'extérieur mais ceci est une autre histoire...

Md.- A.B.A.

(Cet article est redevable à l'historiographie classique: Ibn Khaldoun, Ibn Abi Dînar et Ben Dhiaf, et aux études modernes dont celles de Robert Brunschvig, Charles Monchicourt, Abdelaziz Daoulatli et Paul Sebag.)



Mulay Ahmed

الكلمة للكا



VOUS ÊTES SUR ÉCOUTE

Tél: 72 279 188 **Fax**: 72 279 177

Mobile: 28 222 601

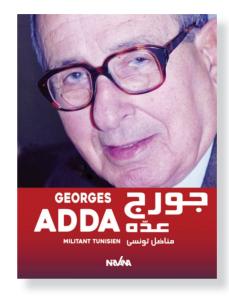
E-mail: commercial@capradio.tn



.capradio.tn

Georges Adda, militant tunisien





«Je me remémore souvent ma naissance et je me représente ma mère m'accouchant avec de grandes difficultés. C'est qu'elle avait à accoucher de siamois. Il v avait évidemment moi et il v avait aussi ma sœur siamoise la Liberté, ma liberté d'exister, de m'exprimer, de me manifester».

Georges Adda est tout entier dans ces mots. Tunisien juif, militant communiste, anticolonialiste, syndicaliste, figure immense de la société civile, il était avant tout

un défenseur infatigable des causes justes. Avant et après l'indépendance, il convient de le préciser, y compris sous Ben Ali. En Tunisie comme à l'étranger. Comment ne pas souligner à ce propos son soutien constant à la cause palestinienne. Il nous a quittés il y a quelques années sur la pointe des pieds avec cette discrétion et cette modestie dont seuls sont capables les vrais militants, sans avoir rédigé ses mémoires alors qu'il y avait tant de pans de notre histoire à éclairer, tant de témoignages à nous fournir sur des évènements qui ont marqué le XXe siècle dont il a été sinon l'acteur, du moins le témoin privilégié. Heureusement, il y avait les articles de presse, les actes des séminaires dont il était un habitué. Un puzzle que ses amis ont rassemblé dernièrement dans un ouvrage bilingue à l'occasion de son centenaire où les multiples facettes du personnage sont passées en revue et analysées. Jusqu'au soir de sa vie, il a tenu à rester «un homme utile à toutes les étapes de sa vie» (Hachemi Troudi).

Pourtant, le livre, malgré toutes ses qualités, nous laisse un goût d'inachevé. Il manquait une pièce au puzzle. On ne peut pas rendre hommage à Georges Adda sans avoir une pensée émue pour Gladys, l'épouse, la compagne, l'égérie, l'alter ego, l'amour de sa vie avec laquelle il formait un couple fusionnel. Compte tenu de la place qu'elle occupait dans la vie de Georges, elle méritait plus que la reproduction de quelques lettres d'ailleurs fort émouvantes échangées entre les deux époux.

Georges Adda, militant tunisien,

102 pages, 25 dinars, Nirvana septembre 2016 ->



تابعوا "بوليتيكا" على الجوهرة FM

من الإثنين إلى الجمعة من 12:00 إلى 14:00

www.Jawharafm.net

Georges Adda, Tunisien, Juif, etc.

«L'identité de chacun est multiple, généralement concentrique : une famille, une religion, une classe sociale... Pour certains, les identités ne sont pas concentriques, mais associées (...) Le vrai problème est en fait d'assumer cette pluralité. Ceci implique qu'il faut sauvegarder quelque chose qui vient du passé, qui vient de « l'archè».

L'identité est une boucle qui doit à la fois se ressourcer dans le passé et s'élancer vers le futur, si elle veut bien vivre son présent.»

Edgar Morin

Georges Adda fait partie de ces personnages qui font à la fois le bonheur et le désespoir des biographes. Notre embarras a commencé déjà dès le titre à donner à ces notes. Voilà un homme dont le destin ne se laisse enfermer dans aucun label : dirigeant communiste de la première heure, et jusqu'à la dernière heure du parti, militant associatif avant et après l'indépendance, acteur de tous les combats pour la démocratie...

Kaléidoscope

Ce témoin du siècle est un homme à part. Une vie en forme de kaléidoscope, autant dire plusieurs vies.

Commençons par ce qui saute aux yeux et à l'entendement, en premier : par le nom propre.

Par le prénom Georges et ce patronyme Adda. Tous les deux renvoient à cette partie de la population que Sophie Bessis, inversant l'usage courant, a appelé les Tunisiens juifs.

Tunisien jusqu'au bout des ongles et en même temps, dans la représentation dominante, Tunisien à part, «pas tout à fait», ou «pas vraiment». Car dans «cet adverbe se situe toute l'ambiguïté du rapport que la Tunisie entretient avec ce fait minoritaire qui a, durant des millénaires et jusqu'aux années 60 du XXème siècle, été constitutif de sa société.»

Foin des images idylliques de cette Tunisie plurielle depuis des millénaires, il faut bien dévisager ce trouble identitaire qui embrouille bien des représentations. Une anecdote pour l'illustrer : au lendemain de la disparition de G. Adda, l'émotion était grande dans tous les milieux démocratiques en Tunisie comme dans le milieu associatif des Tunisiens en France.

Sollicité pour rédiger rapidement une «nécrologie», un ami répond bizarrement : «d'accord, mais à une condition, je ne parlerai pas de l'antisionisme de Georges Adda. - Comprends pas! Mais il était farouchement antisioniste! - Certes, mais tu verras que tout le monde, toutes les nécrologies vont souligner à qui mieux mieux et par-dessus tout l'engagement antiisraélien de G. Adda. Ce qu'ils ne feraient pas pour son camarade Mohamed Harmel comme ils ne l'ont guère souligné pour saluer la mémoire de Mohamed Ennafaa par exemple... - ???? - Ces célébrations appuyées n'ont qu'un but : celui «d'excuser» Georges Adda d'être juif.»

Cet «inconscient ambigu», pour dire les choses par un doux pléonasme, est en effet tapi derrière tant d'envolées qui ont salué le grand ami du peuple palestinien. Comme si toute personne d'origine ou de religion juive était de toute façon comptable de son *«rapport»* à l'Etat d'Israël.

Dans différents textes où il a eu à commenter son ascendance, Georges Adda s'adresse simultanément aux sionistes de toutes origines et aux judéophobes de tous poils. Ainsi dans un «droit de réponse», non publié, adressé au journal Le Monde, il commente ainsi une sortie de Joseph Sitruk, grand rabbin de France et propagandiste zélé de la politique israélienne, reproduite par le quotidien le 29 décembre 1987 : «M. Sitruk est né comme moi à Tunis où je vis. (...) Nous avons la même origine cultuelle (je dis bien cultuelle et non culturelle) (...). Lorsqu'on analyse le prêche [prononcé par le rabbin], on a l'impression qu'on veut arracher de chaque nation ses fils d'origine cultuelle juive, faisant ainsi écho aux racistes qui, eux, souhaitent exclure les non-aryens et autres juifs. (...) Il nous faut proclamer tout haut qu'il n'y a pas de «race juive» ou de «peuple juif» ou de nation juive, comme il n'y a pas, par-delà les frontières existantes, un «peuple chrétien» ou un «peuple musulman» (...) Il faut donc dire en même temps «Non» aux racistes qui prônent dans chaque nation l'unicité raciale et/ou religieuse, et «Non» aux sionistes qui soutiennent l'existence d'un «peuple juif planétaire» (...) Il ne s'agit pas pour les juifs ou ceux d'origine cultuelle juive d'assimilation, d'intégration, mais d'être purement et simplement des citoyens fidèles à leur nation, la nation de tous les citoyens...»

«Je viens de loin...»

Georges aurait pu se reconnaître dans «l'identité» revendiquée par quelqu'un qu'il aimait bien, Edgar Morin : «Les juifs laïcisés sont en fait des néo-marranes (...) pour qui le mot juif, cessant d'être substantif, devient adjectif»

Marrane, Georges Adda? On imagine d'ici la moue amusée et dubitative. A vrai dire, il est autrement radical. Sans doute parce qu'il n'a pas vécu «le complexe d'Israël» qui hante tant 🕇

Société • Lu pour vous









GEORGES ADDA

3 of 5, Mars that trains
Cast Javatine - 1000 Thresh (Turnise)

Truit, le 4 movembre 4997

Invarieur le Président Line El Abidine den Al <u>Carthage</u>

Monsieur de Président

C'est parce que je duit courrieur que vou acceptionez dans diplación qu'un discepte estregan comme mos vous estatement d'un problème qui bui tient à cours, que le me bountes de vous évise.

Africa de multiples brititations, je m'acheste à rous unes que je suit prioccupé de tout ce qui peut preter mbage à notre pays que nous shrieithous et plagons au

From allea sause sitemas can simple qui mos send trans injuste lles recenteurs per serve principal de déciden de sendre les fisches per les fonctions de fisches de déciden de sendre les fisches et entrées liberation de décidence de sendre les fisches et entrées de les fisches de les fisches de les fisches qui consideration de la fische par les fisches qui le la fische par les fisches de la consideration décidence les fisches par les fisches par les fisches de la contra de la colon de la consideration de la consideration

Vous lavez, moratine le Précident, que je sia james la dans le parti de Brungula et que je sia james lufit in quemant de largeres. Il a même fait injustiment interestes mon parti ou james 4963 et il na

fait, durant des mois, envoyes devant le juge d'instruction, anni que beaurouf de responsables et militants de non part et le tils hourable et trajones regnetté Docteus Stimans s'en

Stratum.

Die de fin das comées to, je die declaration ton alternation to mais a consideration for order person definent set une rabitation delibert an esterochaperation for order personal est chanalle edimentation. Il consist de justification activates to chanalle edimentation. Il consist de justification access francales from addition, anotherjois and granuled accesses the shifted that additions de dem juscoist. L'image d'un granul flavor all'Este de delibert de dem juscoist. L'image d'un granul

page on a reason time to represent a constant and the present house to be interested as the first the first water interested as hereby an interested for the first water and the first water and the first water as well as the first water as well as the first water as well as her thanks a first water as well as the first water water as well as the first water wate

companiedores mos devoltes motivadarios de las principales en el maita partir de visi sucre papo demos relación de simues abandas en el maita partir manfal na claración de tabilidación una carrier de describación de describación de describación de describación de describación de describación de la francisca de la fra

he de la fin, qui d'avance vous remense virences.

inéstement.

le vous pris de croire, promième le President, en ma

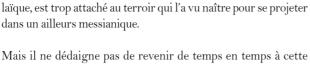












→ la conscience européenne. Ce vieux berbère judaïsé, communiste,

lancinante question identitaire: «Comme vous le savez, nous interpelle Georges, je viens de loin, d'un petit pays qui a s' tout s connu...» L'identité tunisienne revendiquée par l'orgueilleux autochtone est aussitôt relativisée, par l'appartenance au monde, à l'humanité opprimée : «Ainsi la Tunisie est mon pays et le peuple tunisien est mon peuple, mais mes convictions philosophiques ne sont pas celles de ma mère et de mon père...» et s'il faut librement consentir à «l'origine cultuelle » comme dimension constitutive de la personnalité, il importe pour «les croyants et les pratiquants que leur judaïsme soit exclusivement un judaïsme de synagogue et de pratique religieuse et non un judaïsme politique qui pousse à l'agression, à la conquête et au racisme ».



Dans la longue construction des appartenances, l'histoire est une référence constante pour ce marxiste de toujours : «Ces Arabes juifs avaient des traditions, des rites, une littérature, une musique, une cuisine, une langue parlée, etc. qui prenaient leurs sources depuis les siècles les plus reculés dans l'histoire et la culture mouvantes, vivantes et plurielles des différents peuples de la Méditerranée du Sud et du Proche-Orient. Qu'on se remémore la Kahena, reine des Aurès. Qu'on se remémore les liens qui unissaient au 12ème siècle deux grands de la pensée universelle dans leur Andalousie natale, ruisselante de savoir : le philosophe arabe musulman Averroès et le philosophe arabe juif Maïmonide.» Toutefois, les appartenances religieuses, ou «cultuelles», ne sont intéressantes à ses yeux que par les contiguïtés qu'elles instaurent et par les complicités qu'elles tissent, comme celle d'Averroès et de Maïmonide. Pour le reste, Georges préfère river son regard à l'horizon de l'émancipation commune pour tous les hommes. Celui qui l'a fait communiste. Jusqu'au bout.



Dans ce débat toujours biaisé ou escamoté, la voix sans concession de Georges Adda est aujourd'hui inaudible. Elle nous manque tant en cette post-révolution où le chantage à l'identité sert d'ultime argumentaire aux tenants de l'ordre immobile des appartenances conflictuelles, ethniques, religieuses, à jamais figées ou toujours recommencées.

Loin du forum politique et de ses stridences, la recherche universitaire a réalisé d'indéniables avancées. Depuis Paul Sebag, bien des travaux, qui nous ont valu une meilleure connaissance du destin des «juifs de Tunisie», sont disponibles dans les rayonnages de nos bibliothèques. Mais lorsque «les juifs auront disparu du paysage tunisien [et que] la majorité les aura oubliés, car on n'a rien dit aux jeunes de leur millénaire enracinement», les avancées dans la connaissance du passé pourrontelles servir d'appui à une meilleure intelligence de la citoyenneté? On peut l'espérer... même si des voix mélancoliques peuvent en douter.

En tout état de cause, nous sommes nombreux à retenir la leçon du vieux Georges. En se posant comme indigène parmi les indigènes, il balaie d'un revers de main l'obsession identitaire qui travaille la classe politique tunisienne, et jusqu'à certaines franges de la gauche: je suis de cette histoire, nous dit-il, je suis de cet espace, fermez le ban! L'intimité avec le pays, avec le peuple, avec le sol sont affirmés tranquillement. Sans appel. Il ne s'agit pas de négocier une quelconque place minoritaire dans la nation Tunisie, ni un fragment d'une mosaïque réenchantée pour la circonstance. Mais juste de dire sa part de patriote, au sens ancien du terme, c'est-à-dire de compatriote.

Le parcours d'un homme, "tout un homme", est également conditionné par le milieu où il a baigné. Georges a vécu à Sidi Bahri dans une belle maison à étage qui surplombe le marché.

Ce microcosme cosmopolite, où se côtoient juifs et musulmans, mtawa, Italiens et autres Maltais, vous marque un enfant. Georges a perdu sa mère à sa naissance, il sera élevé par un père aimant et rigoureux. Imprimeur de son état, celui-ci transmet à son fils le goût pour le journalisme et la chose imprimée en général. Sans doute aussi pour toutes les expressions culturelles. Après la disparition de son père alors qu'il n'avait que dix ans, Georges sera "pris en main" par une grand-mère austère et par sa tante qui sera sa deuxième maman.

Il opte pour le collège "tunisien" alaoui, mais son engagement politique précoce l'amène à quitter les études très jeune, il vit alors de petits boulots et devient permanent du Parti jusqu'à l'indépendance. Après quoi, il se dote d'une solide formation grâce aux cours du soir axés sur les questions de gestion; avant d'entamer une carrière professionnelle diversifiée : de l'imprimerie à des fonctions de gestionnaire dans différentes entreprises industrielles, de transport... avec une prédilection pour le service public.

En 1946, il épouse Gladys, militante communiste et féministe de la première heure, dont il aura des jumeaux, Serge et Leila. La vie familiale et le parcours professionnel, à l'instar des engagements politiques et civiques, n'ont pas été un long fleuve tranquille. Des épreuves, il en a connu : comme la perte de son fils Serge et de "sa" Gladys. Il a aussi eu la joie de vivre longtemps avec ses petits-enfants et de jouer avec quelques-uns de ses arrière-petits-enfants.

La leçon peut se dire autrement : il n'y a pas d'exception tunisienne, ni bonne ni mauvaise. Et s'il faut sacrifier à l'usage et à l'air du temps, on dira que l'identité de chacun se déroule comme un récit, comme l'inventaire des contingences qui tissent les appartenances.

À cette aune, Georges Adda aura été ce berbère judaïsé, ce militant communiste, anticolonialiste, syndicaliste, cette figure immense de la société civile et de la lutte pour les droits humains, ce vieux jeune homme au sourire malicieux que ceux qui l'aiment continuent à entrevoir dans les limbes où reposent les justes.



BONHEUR



Mune vague de bonheur

#b_rouh_jdida







//radio med @radiomedtn @radiomedtunisie

E-mail: contact@radiomedtunisie.com

Juifs et musulmans en Tunisie. des origines à nos jours



ent mille à la veille de l'indépendance, un millier aujourd'hui. En soixante ans, la Tunisie s'est vidée de ses habitants de confession juive, désormais confinés dans l'île de Djerba et Tunis. Une communauté dont la présence remonte à l'antiquité comme l'atteste la découverte au début du XIXe siècle, au Bou Kornine, des vestiges d'une synagogue qui daterait du IIe ou IIIe siècle de l'ère chrétienne. Selon certains historiens, la présence juive en Tunisie remonterait à l'époque du second temple de Jérusalem, en 586 av. J.-C., soit un millier d'années avant la naissance de l'islam. Au contact des juifs, des tribus berbères se sont converties au judaïsme et furent à l'avant-garde de la résistance à l'occupation arabe. Le nom de

la Kahéna, chef de la tribu judaïsée des Jarawa, entrera dans la postérité comme le symbole de cette résistance.

Spécialiste de l'histoire de cette communauté au Maghreb, Abdelkrim Allagui nous retrace, dans son livre Juifs et musulmans en Tunisie, des origines à nos jours, les 2 500 ans de présence juive en Tunisie. Non pas en s'obstinant à enjoliver le passé et à célébrer le mythe de l'âge d'or de «la fraternité judéo-arabe» comme le font certains, mais en levant le voile sur des pans longtemps évacués de notre histoire comme la difficile cohabitation entre musulmans et juifs avec ses heurs et malheurs. Evoluant au gré des évènements tant intérieurs, elle n'a jamais été un long fleuve tranquille. A l'instar de toutes les minorités, qu'elles soient ethniques, religieuses ou linguistiques, la communauté juive tunisienne a subi les affres de l'intolérance. Comme toutes les minorités, elle a été tentée de se rapprocher de l'occupant. En Tunisie, avec les Turcs, et surtout les Français. La majorité des juifs tunisiens s'y est résolue en adoptant les noms, les us et coutumes de la puissance occupante et en fréquentant les écoles et les universités, dans un réflexe d'autodéfense.

L'entreprise de l'auteur répond au souci de « réconcilier l'histoire nationale avec sa part juive » et de parvenir «à une connaissance meilleure et totalisante de la Tunisie moderne et contemporaine qui suppose l'exploration de chantiers divers», notamment l'étude des minorités noire et berbère de Tunisie, longtemps occultées. «Réconcilier l'histoire juive avec sa part juive»? Abdelkrim Allagui s'y est essayé avec bonheur en tordant le cou à certaines idées reçues, en faisant preuve de beaucoup d'empathie et en observant la distanciation nécessaire pour comprendre et expliquer. .



Abdelkrim Allagui

«Juifs et musulmans en Tunisie des origines à nos

de Abdelkrim Allaqui 140 pages Edit Thallandier Aout 2016

Moncef Bey et les juifs

a communauté juive a connu des heures particulièrement graves au cours de l'occupation germano-italienne de la Tunisie (9 novembre 1942-13 mai 1943). Harcelée et humiliée, ses biens ont été confisqués, ses hommes internés sur ordre des Allemands qui ont imposé de lourdes amendes collectives à ses organes dirigeants, en argent et or. Victimes de rafles, quelque 5 000 juifs ont été contraints au travail forcé par les forces d'occupation à l'aérodrome de l'Aouina près de Tunis, ainsi qu'à Bizerte, Enfidha, Zaghouan, Mateur, Bir Mcherga et Mornaguia. Certains ont été exécutés et quelques autres déportés dans les camps en Europe d'où ils ne sont jamais revenus.

Peu de temps auparavant, le pouvoir beylical a changé de main avec l'accession au trône de Moncef Bey, connu pour son rôle dans le rapprochement entre le palais et le Destour: «Jamais la Tunisie n'apparut aussi unie. C'est un moment privilégié, un moment d'équilibre. On avait l'impression tout d'un coup que l'histoire s'arrêtait », écrit Henri de Montety. Ne manquant aucune occasion d'exprimer sa sympathie

> à l'égard de la communauté juive, le nouveau bey husseinite a été particulièrement aimable, lors de la cérémonie d'investiture tenue au Bardo le 19 juin 1942, avec les délégués juifs venus lui présenter leurs compliments: «Avancez, mes enfants. Les juifs comme les musulmans sont mes frères.»

> Une déclaration guère anodine, vu les circonstances, suivie peu après par la remise à Elie Sebag, tailleur de la famille beylicale et ancien membre du Conseil de la communauté israélite, des insignes du Nichan Iftikhar, la plus haute décoration beylicale, attribuée pour la première fois à une personnalité juive alors que traditionnellement, seuls les sujets musulmans, les chefs d'État étrangers et le résident général y avaient droit.

> A n'en pas douter, par ces gestes, Moncef Bey a voulu montrer



son désaccord avec la politique antisémite de Vichy. Ce que l'émissaire d'Hitler, Otto Rahn, a parfaitement compris. Le bey est resté ferme sur ses positions, malgré tous les moyens de pression exercés sur lui par Rahn qui, comme il le rapporte dans ses Mémoires, savait de source sûre que Moncef avait autorisé les membres de la famille beylicale à cacher dans leurs maisons les juifs menacés d'arrestation.

Une information confirmée par Robert Borgel, le fils du chef de la communauté juive, qui affirme que l'entourage du bey a proposé à son père de le cacher dans une demeure de la médina arabe pour lui éviter la déportation, ce dernier préférant rester parmi les siens.

D'autres membres de la famille beylicale, le prince Raouf notamment, mais aussi plusieurs personnalités politiques musulmanes de premier rang, à l'exemple de M'Hamed Chenik, 'Aziz Jellouli, le docteur Materi et Bahri Guiga, ont informé des juifs des rafles en préparation. D'autres comme Ali Sakka ont hébergé des travailleurs juifs à Zaghouan ou plus simplement les ont réquisitionnés pour le service du souverain, dans le but de les sauver des griffes allemandes.

En dehors du palais, les communistes ont été parmi les premiers à dénoncer dans leur journal en langue arabe, Ettaliaa, les sévices infligés aux juifs par le régime de Vichy et les mesures antisémites. Enfin, durant les six mois d'occupation allemande, rares ont été les musulmans qui ont voulu se porter acquéreurs des biens juifs aryanisés. Autant de marques de solidarité mises en lumière par l'écrivain américain Robert Satloff qui, dans son enquête sur les «Justes» des pays arabes, a relaté l'exemple de Khaled Abdelwahab qui a protégé, début 1943, une famille juive de Mahdia à laquelle il a offert l'asile pendant six mois dans sa ferme située hors de la ville. Un exemple parmi d'autres sûrement..



mérieurs



MOBILIER DE BUREAUX

lle **DU MOBILIER DE BUREAU EN TUNISIE**

LES PROS DU BUREAU

SHOWROOMS:

TUNIS - SOUSSE KANTAOUI - SOUSSE SAHLOUL - SFAX BÉJA - GABÈS - ALGER - TRIPOLI - ABIDJAN



www.interieurs.com.tn Tél: 71 863 611

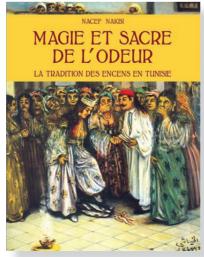




assionné d'osmologie (l'étude des odeurs et de l'odorat), Nacef Nakbi, docteur en psychologie, maître de conférences à l'IUT de l'université de Caen (Normandie - France), a sillonné de long en large la Tunisie pendant une trentaine d'années. De ses observations, «surtout auprès des femmes», il a tiré un livre, Magie et sacre de l'odeur, la tradition des encens en Tunisie, dans l'espoir «de garder une trace écrite de ces traditions orales, fragiles menacées de disparition».

Il reste que ce livre savant dont nous présentons ci-après quelques extraits est parfois desservi par une terminologie incompréhensible pour le commun des mortels et probablement pour les autres. L'auteur aurait été bien inspiré de prévoir un glossaire à la fin du livre. Cela aurait permis de mettre le livre à la portée du grand public. Pour ne citer que quelques exemples, que signifient «du point de vue métonymique, ou plus exactement synecdoquien», «un mîmodrame sacral», «des vertus hautement apotropaïques et démonifuges», «la hiérophanie».

Nacef Nakbi: Magie et sacre de l'odeur, la tradition des odeurs, 286 pages édit. Nirvana Tunis août 2016



Bonnes feuilles

Le musc, archétype de la bonne odeur

Le musc, surtout, apparaît comme l'archétype par excellence de la bonne odeur, la fragrance sublime qui émane naturellement de l'Envoyé de Dieu (Al-Bukhari, vol.3, op. cit.: 244), dont l'odeur, du reste, incomparable, est même «plus parfumée que le musc» (ibid., vol.2:551); au point que celui qui prononce le nom du Prophète, avant de manger de la rue (puante), n'en sentira pas ni n'en éprouvera la mauvaise odeur (As-Siyuti, deuxième moitié du XVème siècle – début du XVIème siècle, 1994: 131).

Le musc est la substance dont est formé le sol du Paradis (Al-Bukhari, vol.1, op. cit.: 135); et qui se fait sentir à la distance de quatre années de marche (ibid., vol.4: 421); et dont est fait également, avec l'ambre, le camphre et le safran, le corps des houris (Aziza, 1978: 20); «si une des femmes du Paradis venait sur terre, elle illuminerait l'espace entre le ciel et la terre et le remplirait de parfum».

Le musc est aussi l'odeur du sang des martyres au jour de la Résurrection (ibid, vol.1:94), celle de l'haleine du jeûneur, plus agréable encore à Dieu, ainsi que celle de la sueur des élus, dans les cassolettes desquelles brûlera aussi de l'aloès; «chacun d'eux s'installera sur des montagnes de musc et de camphre» (An-Nawawi, XIIIème siècle, 2006: 110). «Ils seront dans la plus grande félicité; ils boiront un nectar rare, fermé avec un cachet de musc; (ainsi qu') à une coupe dont le mélange sera de camphre, et à une autre de gingembre»

Dalenda, un prénom pour conjurer le malheur

La magie du nom est telle que l'on pensait, il n'y a pas encore longtemps en Tunisie, qu'il suffisait de prénommer une nouveau-née Dalenda, mot issu, selon toute évidence, de la formule de malédiction catonienne delenda Carthago est, «il faut détruire Carthage», pour conjurer et, pour ainsi dire, détruire

→ce que d'aucuns considéraient comme un malheur, à savoir le fait de n'avoir que des enfants de sexe féminin; on espérait ainsi, qu'à la prochaine naissance viendrait au monde un enfant mâle. Prénommer «la dernière-née Dalenda, écrit Anne Ancelin-Schützenberger, signifie alors que la race des filles sera détruite. Bien sûr, il n'arrive rien de mal à l'enfant, mais la série s'arrête et les garçons naissent».

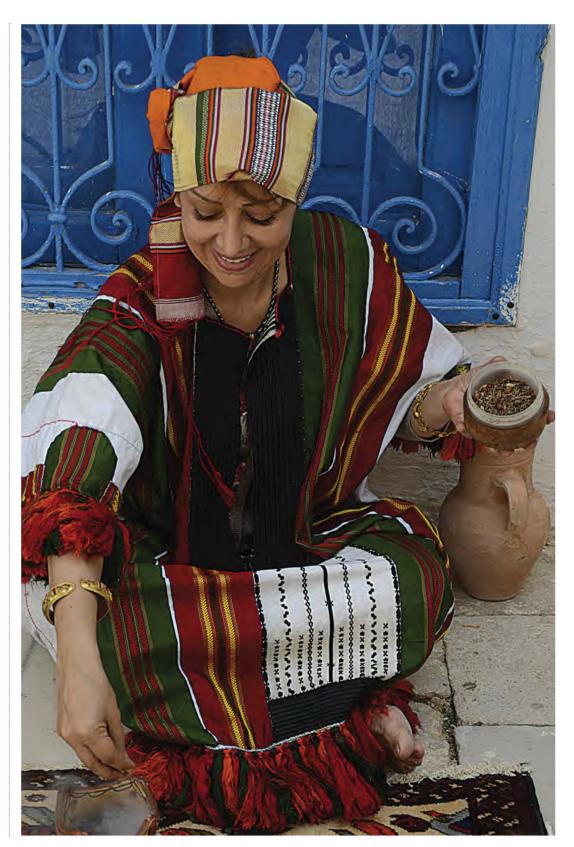
Mais alors que c'est surtout dans le Nord, et plus spécialement dans la région de Tunis-Carthage, que le prénom Dalenda est employé, dans le Sud, c'est plutôt son homologue Hadda, signifiant «tracer des limites; mettre un terme à» et qui est le prénom le plus fréquemment utilisé, avec le même espoir d'interrompre enfin «l'insoutenable» série de naissances de filles.

Ce procédé de conjuration onomastique, appliqué au désir d'avoir un garçon, est assez courant en Tunisie, comme l'atteste, aujourd'hui encore, de vivants témoignages.

Ainsi, comme l'écrit Mauss, «il y a des choses qui sont investies de certains pouvoirs en vertu de leur nom», et qui «agissent plutôt à la façon d'incantations que d'objets à propriétés, car elles sont des sortes de mots réalisés».

La symbolique de l'ail et de l'oignon

- La symbolique de l'ail et de l'oignon résulte principalement: - d'une part, de leurs odeurs jugées inconvenantes par la Tradition qui déconseille l'accès des mosquées à toute personne les ayant consommés crus, même si ces substances sont citées dans le Coran en tant que nourritures bienfaisantes (II, 61), et que leurs vertus médicinales sont reconnues; «Ô Ali, a dit le Prophète, mange de l'ail; quant à moi, si l'ange Gabriel ne venait me visiter, j'en mangerais aussi»; «car les anges souffrent des odeurs qui répugnent aux êtres humains»; - et d'autre part, la structure des bulbes de ces liliacées à feuilles superposées a été associée, depuis l'antiquité, notamment à la magie du liage, comme l'atteste cette formule conjuratoire hittite, datant de plusieurs siècles avant notre



ère : «De même que cet oignon consiste en pelures qui sont imbriquées les unes dans les autres, que l'on ne peut séparer l'une de l'autre, que dans ce temple soient imbriqués, comme est fait cet oignon, le mal, la malédiction, l'impureté! J'ai donc pris cet oignon, je l'ai épluché, je n'en ai laissé qu'un fragment. Que de même l'offrant détache mal, malédiction et impureté de ce temple !».

C'est à sa fréquente utilisation, en raison de ses multiples propriétés et vertus médicinales et magiques, que l'ail, considéré comme une véritable panacée, doit vraisemblablement le surnom de thériaque du pauvre.

En Tunisie, comme dans l'ensemble du Maghreb, l'ail est réputé avoir des vertus hautement apotropaïques et démonifuges; il chasserait le mauvais œil et les mauvais esprits. Les pelures d'ail et d'oignon entrent notamment dans la composition de la majmu'ah du Sud, à laquelle sont précisément attribuées les fonctions préventive et thérapeutique contre tous les maux et problèmes de la vie quotidienne.

La graine noire

Véritable panacée, la «graine noire», habbah as-sawdāh, est particulièrement recommandée par une Tradition prophétique qui la considère comme «un remède pour tous les maux, excepté la mort». De plus, son utilisation n'est pas seulement médicinale ou en tant que complément alimentaire et nutriment, mais aussi thuraire, étant censée, également, employée comme substance osmologique, avoir la capacité d'attirer le bien; vertu qui lui a valu le surnom de «graine de la baraka», c'est-à-dire de la bénédiction, ou grâce divine.

Il s'agit d'une sorte de nigelle souvent confondue avec le cumin noir, kammun akhal ou sinuj, (nigella sativa L.), nigelle aromatique, commune, dont les petites graines, outre leur emploi dans quasiment tous les systèmes d'encens à caractère magico-apotropaïque, sont utilisées comme aromates, spécialement dans la boulangerie et la pâtisserie, en faibles quantités, en raison de leur toxicité. Ces deux sortes de nigelle sont toutefois→



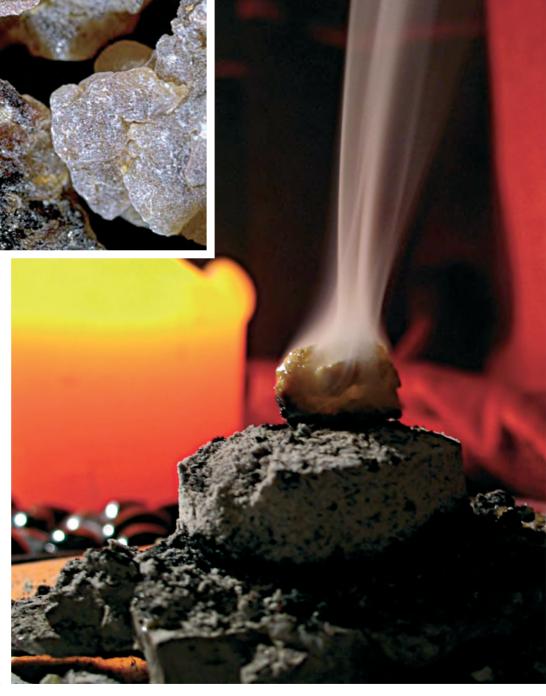


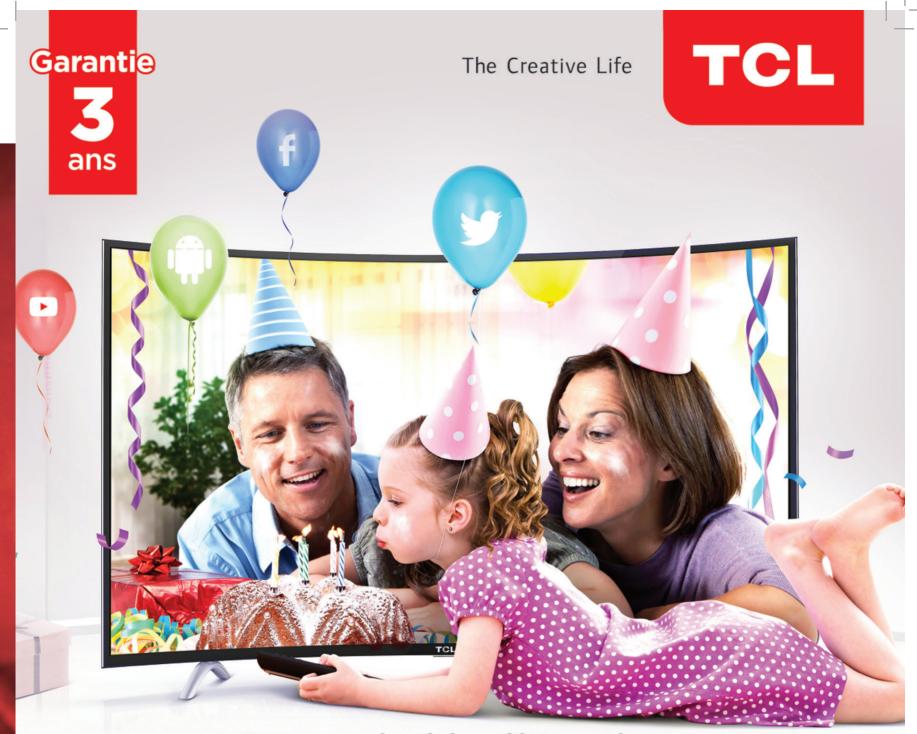


→nettement distinguées l'une de l'autre par tous les professionnels et familiers des produits osmologiques: herboristes traditionnels, vendeurs et consommateurs d'encens, et voyant(e)s thérapeutes notamment.

D'ailleurs, rien que par leur taille, ces deux substances sont dissemblables, les graines de cumin noir étant nettement plus petites en comparaison des autres. Mais, le plus important, c'est que leurs fonctions, dans les rituels olfactifs tunisiens, sont différentes quoique complémentaires; en effet, le rôle du cumin noir, hautement aversif, est celui de chasser le mal et d'éloigner en particulier les mauvais esprits. Tandis que celui de «la graine de la grâce divine», éminemment appétitif, est celui d'attirer la baraka sur l'individu ou le groupe.

Pouvant être utilisées seules, ou ensemble, ces deux sortes de nigelle entrent dans la composition de nombreuses formules thuraires; le cumin noir étant cependant, et de loin, le plus fréquemment et le plus abondamment utilisé, en raison de ses vertus fortement apotropaïques et démonifuges.





Pour une vie pleine d'interaction.









Dynamic Contrast Ratio:

Appréciez des couleurs plus riches avec des noirs plus sombres et des couleurs plus éclatantes pour une image plus claire et réaliste.



True Color Tech:

Une technologie d'amélioration avancée des couleurs, élargit le spectre de couleur de votre télévision et vous offre des images naturelles.



Direct Led:

Direct Led:
Le positionnement de LED juste derière l'écran permet un éclairage constant et uniforme, une luminosité améliorée et une faible consommation en énergie.



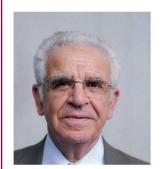
IP TV

IPTV Standard / Electro IPTV:





Histoire de La Mecque



Mohamed Larbi Bouguerra

Histoire de La Mecque. De la naissance d'Abraham au XXIème siècle (Payot, Paris, 2015) est un livre exceptionnel à plus d'un titre : par sa rigueur scientifique adossée à un imposant appareil bibliographique, une chronologie et un index, par la fiabilité de ses sources, par l'originalité de ses apports et de ses révélations ainsi que par la fraîcheur de style qui captive le lecteur...que l'on gratifie en outre d'une belle et bonne dose de drôlerie, d'humour grinçant et décapant....very british, assez étonnant avec un te sujet!.→

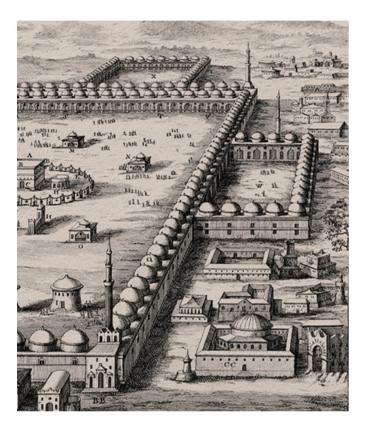


auteur est le Pakistanais Ziauddin Sardar que le quotidien britannique The Guardian considère comme «l'un des intellectuels musulmans les mieux connus aujourd'hui dans le monde». Il dirige le Centre de politique et de prospective de l'Université de Chicago, corédacteur en chef de la revue Critical Muslim et président de l'Institut musulman de Londres. Evoquant son enfance, Sardar affirme que La Mecque a été «le point fixe de son existence, une boussole morale qui fonctionne partout, au Pakistan comme

Sardar travailla durant cinq ans comme chercheur au Centre de recherche sur le hadj à Jeddah à l'université du roi Abdulaziz. Il

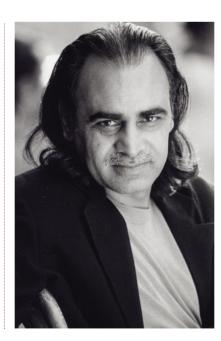
à Londres». Elle est «aimant, but et idéal».

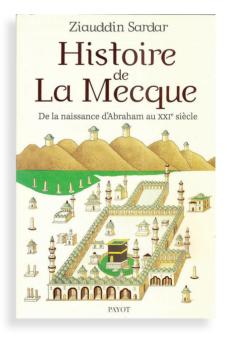
étudia les problèmes logistiques que posait le pèlerinage afin d'y apporter des solutions mais s'intéressa aussi à l'histoire passée, présente et future de la Ville Sainte. Il révèle que les recommandations du Centre n'ont pas été suivies d'effet. Durant son séjour, il accomplit cinq fois les rites du hadj et, s'inspirant d'Ibn Battouta, en fit un à pied car «la vision du monde» du grand voyageur marocain «était un effet typique du hadj». Au terme de son pèlerinage pédestre en décembre 1975, Sardar note que «les cars et les voitures de Mina dégagent chaque jour 80 tonnes de gaz d'échappement en période de pointe. La plupart des pèlerins passent plus de temps à tousser qu'à prier». Il dresse un tableau apocalyptique des difficultés du hadj : lenteur inouïe de la circulation, gaz d'échappement, bruit des sirènes, klaxons...





Tout au long de son histoire, La Mecque a eu de gros problèmes avec l'eau. Il y avait d'abord la question récurrente des inondations —à laquelle même le calife Omar essaya d'apporter une solution— puis celle de l'alimentation en eau de la ville. Des femmes, Zubayda, cousine de Haroun Errachid en 810, et la sœur du sultan Soliman Le Magnifique en 1557, dépensèrent beaucoup d'argent pour y remédier et étancher la soif des pèlerins. Mais l'eau demeura le talon d'Achille de la ville et, en 1803, Ibn Saoud n'arrivera à y entrer qu'après avoir coupé deux mois d'affilée l'approvisionnement en eau douce depuis Arafat et quand l'eau saumâtre de Zemzem se révéla insuffisante pour couvrir les besoins des Mecquois assiégés. Sacré et profane, le livre décrit sous ses deux angles La Mecque. Sardar est particulièrement -







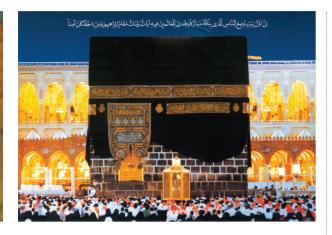


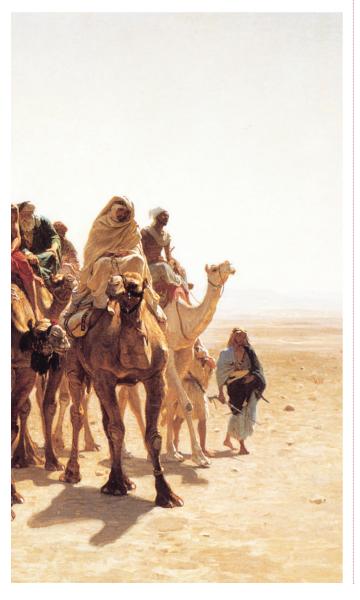
→clair sur le premier aspect : «Qui veut connaître l'histoire de la Ville sainte doit accepter tout ce qui s'y est réellement produit. Et il s'avère qu'une partie considérable de ce qui fait le passé de ce coin de planète est très éloigné de notre idéal ; car celle-ci n'a été épargnée par aucun des maux qui ont gangrené la civilisation musulmane à travers les siècles».

Il offre néanmoins un aperçu unique de la ville dans son aspect spirituel — passion, extase, attirance—, mais aussi il relate les innombrables drames, les sanglantes batailles, les assassinats et les guets-apens ignobles qui ont émaillé, tout au long de son histoire, la course pour la contrôler et pour y prendre le pouvoir. Il souligne la ligne de faille entre tradition et modernité qui la caractérise et s'étonne : «Comment expliquer que les visions du paradis introduisent toujours l'enfer dans les esprits?» Il montre que la Kaaba des origines, au temps du paganisme et de Quraïch, vivait essentiellement des pèlerins. La religion monothéiste prêchée par Mohammed était alors perçue par sa tribu comme un danger mortel risquant d'assécher les retombées du pèlerinage, d'où les batailles de Badr, d'Uhud....

Le livre raconte la vie de Mohammed, l'autorité religieuse de ses descendants, les caravanes de chameaux et leurs précieux présents (kiswa d'Egypte, minbar en marbre de Turquie, sculpture en or de Chine et du Tibet) souvent pillés par les brigands, la riche cité commerçante, ses étudiants, ses visiteurs occidentaux fascinés, ses femmes fardées, ses









esclaves. Enfin, il nous rappelle que suite à la rébellion des Mecquois en 683, le calife Yazid Ier, fils de Mouawiya, n'hésita pas à incendier le toit de la Kaaba et brisa même la Pierre noire en trois morceaux.

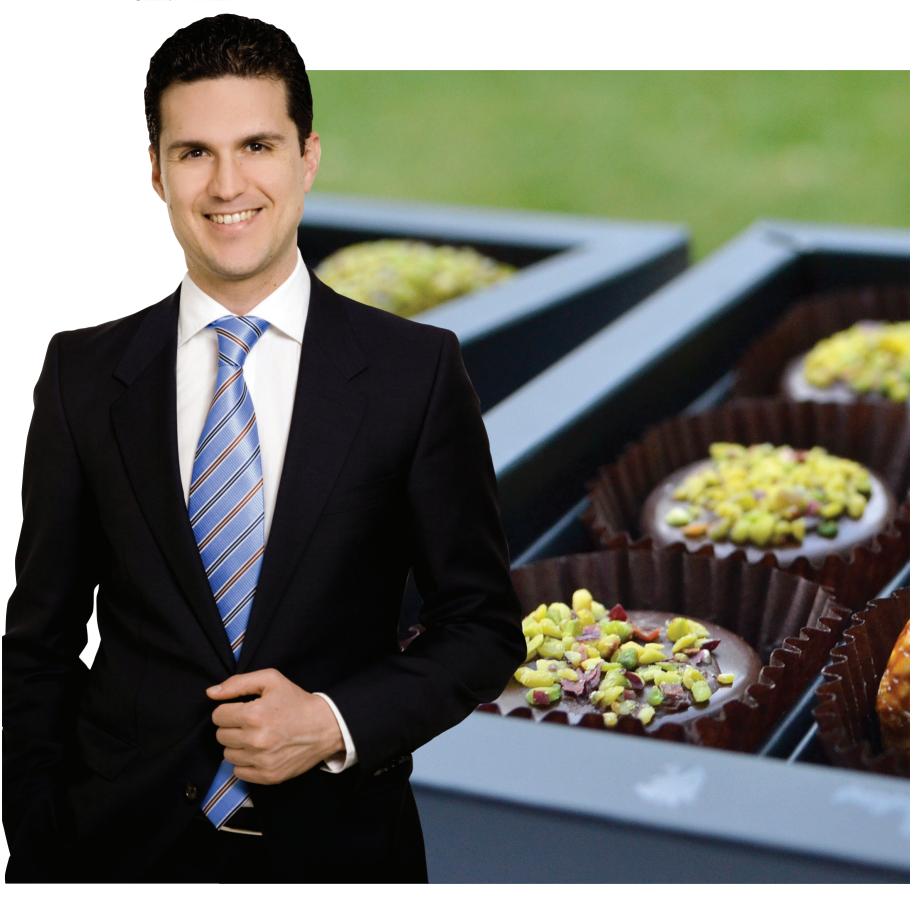
Sardar souligne que La Mecque n'a jamais été «un élément central de l'histoire de la civilisation musulmane» contrairement à ce que croient la plupart des musulmans. Elle a été supplantée par Médine puis Damas, Bagdad....

Il donne des renseignements précis sur l'émergence du wahhabisme, il décrit minutieusement — en sa qualité de témoin oculaire — les tenants et les aboutissants de l'attaque de la Grande Mosquée de 1979 occupée deux semaines entières par les insurgés et finalement libérée par le capitaine Paul Barril. Il n'est pas tendre pour le pouvoir en place et ses responsables religieux. La ville, écrit-il, subit aujourd'hui «une vaste mutation, prise dans les rapides de l'Histoire». On veut en faire un «Houston» ou un «Las Vegas» au plan architectural, écrit l'auteur, qui regrette la démolition des sites historiques (maison de Khédija, du Prophète...) ainsi que celle de pans entiers de la ville traditionnelle. Sardar relève que «le Clock Tower» (Tour de l'Horloge) éclipse la Kaaba, à peine visible dans son ombre» et affirme que les deux qualités propres de la Ville sainte, «la beauté» et «l'intemporalité» disparaissent sous l'effet de «la planification moderne. De grands bâtiments laids devaient fleurir dans une jungle de béton nourrie au fertilisant de l'avidité.» Il fustige «une modernité laide et omniprésente» d'une ville que révèrent tous les musulmans.

Déçu, Ziauddin Sardar a quitté les Lieux Saints en 1979 mais il demeure attaché à «cette paix intemporelle propre à La Mecque...qui est plus qu'un lieu géographique : c'est un état de conscience». Il nous aura cependant fourni un ouvrage essentiel qui se lit d'une traite et ouvre et les yeux et le cœur. A lire toute affaire cessante!

Md.L.B.

Société • Tendance







ar si les sucreries tunisiennes sont appréciées de tous, personne en dehors de nos frontières ne les associe à la confiserie haut de gamme digne d'achalander les centres commerciaux de luxe. Une situation à laquelle il faut remédier, estime le cofondateur et gérant de la société familiale, Amin Bouricha. Essentiellement exportatrice, l'entreprise a installé son bureau de vente à Munich, où ce dernier passe la moitié de son temps, dans le but *«de rendre à César ce qui est à César»*, nous dit-il. La mission de cet entrepreneur de 36 ans ? Conquérir le marché européen

de l'épicerie fine, séduire palaces, chancelleries et grandes marques pour agrémenter leurs buffets de réception.

Un concept qui marche

Un pari gagné, car les gâteaux «Layla, douceurs d'Orient» se sont frayé, en Allemagne et en Autriche, un chemin prometteur dans les rayons des épiceries fines, où ils côtoient de grands noms comme Lenôtre. Ils sont désormais servis dans les évènements organisés par la maison Louis Vuitton, l'entreprise d'horlogerie de luxe Omega, ou encore les chancelleries tunisiennes et étrangères – ils

ont été adoptés notamment par l'ambassade d'Allemagne à Tunis et le Consulat de Tunisie à Hambourg.

Le choix de l'exigence

Mais ce succès a un prix. Les gâteaux sont préparés dans un atelier de confection implanté à Ben Arous par une petite équipe d'une quinzaine de personnes dirigée par Layla, maître-pâtissière sfaxienne exigeante, qui supervise de main de maître toute la chaîne de production. Grâce à la rigueur dans la sélection des ingrédients et à la conception artisanale de recettes innovantes





→revendiqués par la marque, celle-ci prétend à une distinction aussi bien gustative qu'olfactive, tout en essayant de jouer la carte de la coquetterie. De fait, la société n'a pas vocation à rallier la production de masse, préférant opter pour un positionnement plus confidentiel et haut de gamme.

L'entreprise dispense par ailleurs des formations ciblées à ses recrues. Initié au respect des normes sanitaires internationales HACCP, le personnel procède également lui-même à la transformation des fruits secs (émondage, séchage, torréfaction, broyage) pour apprêter samsas, dattes fourrées, pralinés de dattes et autres pâtes d'amande.

«La confiserie de Layla se distingue également par une faible teneur en sucre qui permet de rehausser la saveur et la senteur des autres ingrédients», soutient Amin Bouricha, fils de Layla.

«J'ai toujours eu la fibre entrepreneuriale»

Celui-ci connaît bien le marché allemand pour avoir vécu 10 ans à Munich, où il était parti en 1999 faire ses études à l'Université technique de Munich. Passé en tant que consultant par Ernst & Young et Accenture, il rentre de Bavière en 2009 pour contribuer à un projet de production de géosynthétiques

mis en place par son père. Des expériences qui ne constituent toutefois pour lui que des étapes passagères de formation destinées à poser les jalons d'une future carrière d'autoentrepreneur. «J'ai toujours eu la fibre entrepreneuriale», lance-t-il. Il attendait le déclic.

De son côté, Layla est loin d'être une néophyte. Initiée dès son plus jeune âge à la pratique, elle tire son savoir-faire d'une vieille tradition familiale consistant à ce que les secrets des recettes artisanales de confiseries soient transmis de mère en fille. «Partie étudier en Angleterre, ma mère a enrichi sa palette de recettes de quelques spécialités européennes, explique Amin Bouricha. Son talent de pâtissière a d'ailleurs souvent été sollicité pour enjoliver les buffets des fêtes familiales.» Jusqu'à ce qu'elle le mette au service de l'exportation, à partir de 2012, année de la création de l'entreprise familiale.

Car le déclic qu'attendait Amin, la révolution le lui a donné. Ce qu'il perçoit comme les prémices de la démocratisation de la liberté d'entreprendre l'amène à souffler à sa mère l'idée de monter le projet. La petite unité de production de sucreries destinées à l'export vers l'Allemagne et l'Autriche, des pays qu'il connaît aussi bien que la Tunisie et où la concurrence tunisienne est quasi-inexistante, est alors mise sur les rails.

Donner un coup d'éclat à la confiserie tunisienne de luxe

«En dix ans, j'ai appris à connaître les habitudes de consommation des Allemands et les codes culturels qui structurent leur perception des pâtisseries fines étrangères, raconte Amin Bouricha. Par exemple, les gourmets issus de catégories socioprofessionnelles élevées rêvent d'Orient, comme tous les Européens. Mais contrairement aux Français, dont le regard est davantage tourné vers le Maghreb, les Allemands n'imaginent pas que la pâtisserie fine tunisienne puisse égaler les sucreries orientales... alors qu'elle les surclasse!»

S'ils apprécient les pâtisseries orientales, les Allemands adoreront les sucreries tunisiennes, parie-t-il. Mais la fascination de ces derniers pour l'image de l'Orient influence le futur gérant dans le choix du nom de la marque. En attendant de donner à la réputation des gâteaux tunisiens le crédit qui devrait lui revenir. «Notre bureau de vente établi à Munich est fait pour ça. A terme, 'Orient' devrait être remplacé par 'Tunisie' dans le nom de la marque», promet-il.

Bientôt en Tunisie?

En dehors des 15 points de vente situés en Allemagne et en Autriche qu'elle a commencé à conquérir dès 2012, l'entreprise exporte également vers le Golfe, négocie un partenariat avec un distributeur américain et vise à moyen terme l'ensemble des pays de l'Europe centrale et... la Tunisie, où elle ne dispose pas encore de point de vente physique. Mais la société ambitionne d'y ouvrir, à l'horizon 2017, une ou quelques boutiques. Pour l'heure, la marque ne vend ses produits en Tunisie qu'à des hôtels ou ambassades. Elle reçoit toutefois de plus en plus de commandes de particuliers sur son site Internet et par téléphone.

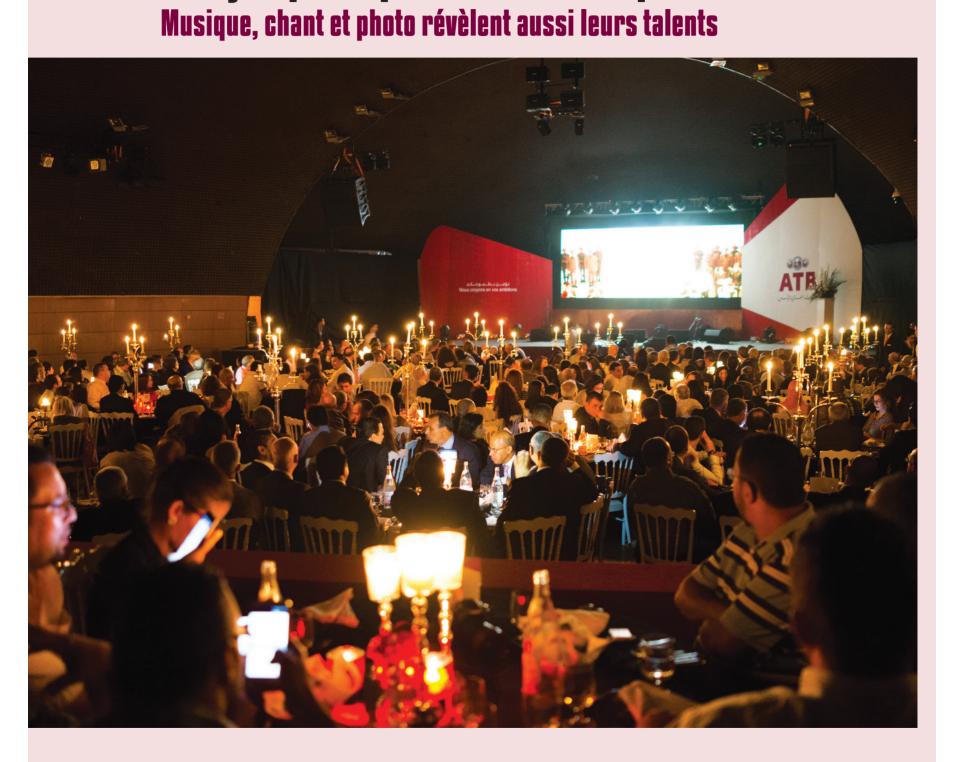
Notre coup de cœur : la «Fleur de Sésame», un gâteau au cœur fondant de noisette et de chocolat enrobé d'une fine couche croquante de graines de sésame caramélisées !

Néjiba Belkadi

Site Internet: http://layla-confiserie.com/



Il n'y a pas que les startups...



édié à la création de projets en suscitant auprès des jeunes l'esprit d'entrepreneuriat et d'innovation, l'ATB Challenge se met elle-même à la créativité. Sa dixième session, célébrée début octobre dernier, a consacré également les lauréats d'une nouvelle catégorie: musique, chant et photo, ouverte cependant au personnel de la banque. Cette implication de l'interne ne fait que favoriser l'interaction collective. Le directeur général de la banque, Mohamed Férid Ben Tanfous, peut s'en féliciter ainsi que l'équipe du concours et son jury.

La compétition ATB Challenge s'organise en trois catégories principales, à savoir Arts &Culture, Sciences & Technologies, Management & Initiative entrepreneuriale. Chaque année, trois candidats ou groupes de candidats sont sélectionnés. Le lauréat reçoit une dotation de 10.000 DT alors que les deux suivants bénéficient d'un encouragement de 1000 DT. L'édition 2016 a mis en compétition pas moins de 111 projets retenus et le jury a eu ainsi un large choix de bons candidats.

La proclamation des prix de l'ATB Challenge 2016 ne pouvait connaître meilleure célébration. Le Palais des Congrès, mis aux couleurs de la Banque, était pris d'assaut par les candidats. Tapis rouge et dîner gala les y attendaient. Impatients de connaître le verdict du jury, ils étaient heureux de rencontrer les dirigeants de l'ATB. Tous en effet bénéficieront d'une manière ou d'une autre de l'assistance de la banque pour la réalisation de leurs projets.

Pour Mohamed Férid Ben Tanfous, c'est une conviction profonde: «Nous devons encourager les jeunes, susciter des vocations, révéler des talents, affirme-t-il. Le soutien n'est pas uniquement financier, mais aussi en conseil et accompagnement. En dix ans, l'ATB Challenge a démontré sa pertinence. L'engouement des candidats de plus en plus nombreux d'année en année et la qualité des projets soumis témoignent d'un réel intérêt et d'une grande utilité. Nous devons y persévérer!».

Palmarès 2016

Arts & Culture

Concours général

Lauréats ex æquo qui se partagent les 10 000 DT, 5 000 DT chacun

- Yacine Ben Mansour pour son documentaire vidéo sur les traditions de la culture ancestrale de la communauté noire de Tunisie. Originaire de l'oasis de Nefta, cette tradition de musique, de chant et de danse est une dimension essentielle de notre culture.
- Bassem Affès pour sa composition musicale qui s'inspire, de manière libre et moderne, de la structure et du déroulement de la nouba traditionnelle du malouf, la musique classique tunisienne. Istiftah est une œuvre finement élaborée, à la mélodie riche et à l'exécution remarquable.

Prix d'encouragement

• Leïla Sehili pour son œuvre picturale alliant une bonne facture plastique à un thème tout à fait original transformant une table garnie de victuailles, à l'aspect à première vue anodin, en une réalité insolite riche en surprenantes mutations et en ieux imprévus.

Sciences & Technologies

• Nawel Hedfi pour son projet Near Service Quest de recherche d'un service de proximité ; une plateforme qui s'articule autour d'un site web, d'applications mobiles et d'un centre d'appel.

Prix d'encouragement

- Amine Kebail pour son projet de Plateforme de e-santé « Allô Docteur », une plateforme web d'e-santé hébergée en Cloud qui a pour but, d'une part, de faciliter la communication entre médecins et patients et, d'autre part, de détecter au préalable les maladies et anomalies potentielles tout en étant économique et efficace.
- Le trinôme Mohamed Arbi Zoghlami, Taha Mejri et Meher Mahrouk pour leur projet Trash Train ; un projet qui permet d'exploiter la technologie en faveur de la protection de l'environnement. La solution est inspirée du principe des circuits ferroviaires d'où une poubelle intelligente suit un circuit bien déterminé pour collecter des déchets ménagers

Management & Initiative entrepreneuriale

Lauréats ex æquo qui se partagent les 10 000 DT, 5 000 DT chacun

- Malek Ahmed pour son projet Tunisie Apparts qui se propose de mettre en place une exploitation d'élevage de vers marins à l'échelle industrielle en vue de fournir aux fermes aquacoles et aux pêcheurs un produit de qualité et compétitif. Il est à signaler que la phase pilote a déjà démarré au niveau de plusieurs bassins.
- Chaïeb Sofiane pour son projet Incept qui développe des solutions basées sur la réalité augmentée appliquées au domaine de la culture. Un projet qui se propose d'offrir aux musées des applications mobiles qui leur permettent d'enrichir leurs circuits par la reconstitution d'oeuvres dégradées, la traduction des langages anciens et enfin l'interactivité avec les personnages historiques.

Prix d'encouragement

• Mechergui Rania pour son projet Dar El Aïn, un centre d'écotourisme intégré dans le paysage rural du Nord-Ouest qui sera implanté à Aïn Draham. Ce gîte rural se propose d'offrir l'hébergement et une gastronomie locale aux visiteurs. L'objectif de ce projet est de faire découvrir la région du Nord-Ouest en dévoilant le charme de son artisanat, son folklore et surtout ses paysages.



Un jury pluridisciplinaire

Comme à l'accoutumée, le jury compte des professionnels du monde des arts, de la culture, des sciences et technologies, de l'économie et du management:

- Hachemi Alaya, président du jury
- Abdelhay Chouikha, académicien
- · Aïcha Ennaifar, experte Business Technologie
- Ali Louati, écrivain
- Inçaf Yahyaoui, journaliste
- Mohamed Salah Ben Aïssa, académicien, ancien ministre
- Mohamed-Ali Essâadi, artiste
- Mongi Zidi, P.-D.G. Archimed France
- N'ja Mahdaoui, artiste
- Rym Faiez, académicienne
- Salma Baccar, cinéaste
- Salwa Smaoui, directeur général Microsoft
- · Samir Annabi, avocat
- Tawfik Jelassi, académicien, ancien ministre
- Yadh Ammar, avocat

Communication interne L'ATB TALENT

rofessionnalisme et épanouissement sont au cœur de la culture d'entreprise au sein de l'ATB. Des valeurs communes sont mises en partage au quotidien et concrètement. Le professionnalisme se conjugue avec créativité, innovation, intégrité, ouverture d'esprit, honnêteté et respect de l'autre. L'épanouissement provient de l'amélioration du climat social et une meilleure qualité des conditions de travail, tout en encourageant les vocations. A chacun son hobby.

En interne, la banque en a fait un projet d'entreprise : l'ATB Talent. La première édition vient tout juste d'être lancée. Elle est ouverte aux 1 200 personnes

réparties entre le siège, les annexes et les agences au nombre de 130 actuellement.

Quatre disciplines artistiques ont été retenues, à savoir le chant, la musique (instrument de musique), la peinture et la photo.

L'adhésion a été significative : 24 participants s'y sont inscrits et un casting a déjà été effectué par un jury de renom composé comme suit :

- 1. Raouf Ben Amor (président du jury), homme de théâtre, de cinéma et de télévision. Il a été directeur du festival de Carthage.
- 2. Chadi Garfi, chef de l'Orchestre philharmonique de Tunis

- 3. Khaled Tebourbi, luthiste, journaliste à La Presse, Prix national de la critique culturelle en 2000 et Prix de la critique musicale (Association tunisienne de musicologie) en 2008. Il a été également membre du comité de réflexion sur les JMC en 2009
- 4. Olfa Ben Romdhane, chanteuse
- 5. Amor Abada Harzallah (jury international, photographe à l'agence TAP)
- 6. Asma Belhassine (professeur universitaire de photo)
- 7. Ines Ben Mohamed (doctorante en philosophie : esthétique et philosophie de

Tous gagnants, chaque participant a eu son prix. Une dotation d'un montant de 2 000 DT a été accordée à chacune des quatre catégories. A titre d'encouragement, pour cette première édition, chacun des participants a reçu un chèque cadeau de 300DT.







Les quadras arrivent!

n ces temps troublés où le gouvernement, pris dans le tourbillon des revendications et des protestations en tous genres, tente avec l'énergie du désespoir de sortir la tête de l'eau, où l'Ugtt, poursuivant en toute impunité son entreprise de destruction de l'économie à coups de grèves et de sit-in, où le bon sens est devenu la chose du monde la moins partagée, comment ne pas céder à la sinistrose ambiante, sinon en se réfugiant dans la méthode Coué.

Et me voici parti à la chasse aux bonnes nouvelles, à tout ce qui peut corroborer mon optimisme. Il faut positiver, ne voir que la moitié pleine du verre, ne m'intéresser qu'aux trains qui arrivent à l'heure. Je me console en me disant que cela aurait pu être pire, en pensant aux habitants d'Alep et de Mossoul. Pour me remonter le moral, je me surprends parfois à fredonner le chant des révolutionnaires français, «ah, ça ira, ça ira», indifférent à tout ce qui se passe alentour, comme l'orchestre du *Titanic* qui continuait à jouer alors que le paquebot sombrait dans les eaux glacées de l'Atlantique.

Divine surprise : voilà que Béji Caïd Essebsi, comme par enchantement, sort de son chapeau, après des semaines de consultations sur le successeur de Habib Essid, le nom de Youssef Chahed, inconnu au bataillon, il y a quelques semaines. Il a 41 ans. Dans les clameurs soulevées par les crises à répétition que le pays connaît depuis six ans, ce détail apparaît comme une broutille. Comme toujours, la presse passe à côté de la plaque. On parle de népotisme. Son père serait le cousin au second degré du beau-frère de la sœur du président. Non, rectifie «un experten-tout» à l'accent oriental, c'est le petit-fils de la cousine de la femme du président. L'inénarrable Hamma, égal à lui-même, prédit au nouveau locataire de la Kasbah un échec cuisant «comme son prédécesseur et probablement son successeur» tant qu'il n'aura pas adopté le programme du Front

de noirs desseins : il préparerait Chahed à l'élection présidentielle de 2019. Pourtant pour un pays habitué depuis des décennies à être gouverné par des gérontes, c'est un évènement capital. Chahed est le plus jeune chef de gouvernement depuis l'indépendance. Une révolution dans la révolution. Notre pays se met aux nouveaux standards occidentaux : Matteo Renzi, Premier ministre italien (43 ans), Alexis Tsipras, Premier ministre grec (41 ans), Justin Trudeau, Premier ministre canadien (43 ans).

Mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. La nomination de Chahed a enclenché un processus que tout le monde souhaitait sans trop y croire. Par petites touches, à la manière des impressionnistes, la nouvelle classe politique sort des limbes. Les quadras commencent à investir le terrain. Ils sont au gouvernement, dans les cabinets ministériels, dans l'administration régionale. C'est peut-être la fin d'une anomalie démographique. Un pays de jeunes dont l'âge médian est de 31 ans ne peut plus continuer à être gouverné par une classe politique fossilisée, incapable de s'adapter à son temps, et a fortiori de se projeter dans l'avenir. On ne peut pas faire du neuf avec du vieux. Cerise sur le gâteau. Nous avons sauté deux générations, les sexagénaires et les septuagénaires, qui se bousculaient au portillon.

On sait ce qu'il est advenu de l'Union Soviétique, des Démocraties populaires dont les régimes ont été balayés en quelques mois parce que les gérontocraties qui les

gouvernaient n'avaient pas su réformer le système communiste, ni répondre aux attentes de leurs populations. Il reste à Chahed à faire ses preuves, à justifier son ascension fulgurante en réussissant là où ses prédécesseurs ont échoué. Malgré ces forces d'inertie que représentent les syndicats, l'Ugtt, les politiciens au rancart, les corporatismes étriqués. Il n'y a pas de fatalité de l'échec.

"

populaire. On soupçonne le président